

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

BANKING, TRADE AND COMMERCE

Chair:
The Honourable DOUGLAS BLACK

Wednesday, March 20, 2019
Thursday, March 21, 2019

Issue No. 53

Consideration of a draft agenda (future business)

and

Fifth and sixth meetings:

Examine and report on the potential benefits and challenges of open banking for Canadian financial services consumers, with specific focus on the federal government's regulatory role

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

BANQUES ET DU COMMERCE

Président :
L'honorable DOUGLAS BLACK

Le mercredi 20 mars 2019
Le jeudi 21 mars 2019

Fascicule n° 53

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Cinquième et sixième réunions :

Examiner, pour en faire rapport, les avantages et les défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Douglas Black, *Chair*

The Honourable Carolyn Stewart Olsen, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Dagenais	Marshall
Day	Ringuette
* Day	* Smith
(or Mercer)	(or Martin)
Deacon (<i>Nova Scotia</i>)	Tkachuk
Frum	Verner, P.C.
* Harder, P.C.	Wallin
(or Bellemare)	Wetston
(or Mitchell)	* Woo
Klyne	(or Saint-Germain)
Lovelace Nicholas	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017, and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ringuette replaced the Honourable Senator Duncan (*March 21, 2019*).

The Honourable Senator Verner, P.C., replaced the Honourable Senator Duffy (*March 21, 2019*).

The Honourable Senator Duncan replaced the Honourable Senator Ringuette (*March 20, 2019*).

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Verner, P.C. (*March 19, 2019*).

The Honourable Senator Ringuette replaced the Honourable Senator Duncan (*February 28, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable Douglas Black

Vice-présidente : L'honorable Carolyn Stewart Olsen

et

Les honorables sénateurs :

Dagenais	Marshall
Day	Ringuette
* Day	* Smith
(ou Mercer)	(ou Martin)
Deacon (<i>Nouvelle-Écosse</i>)	Tkachuk
Frum	Verner, C.P.
* Harder, C.P.	Wallin
(ou Bellemare)	Wetston
(ou Mitchell)	* Woo
Klyne	(ou Saint-Germain)
Lovelace Nicholas	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Ringuette a remplacé l'honorable sénatrice Duncan (*le 21 mars 2019*).

L'honorable sénatrice Verner, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 21 mars 2019*).

L'honorable sénatrice Duncan a remplacé l'honorable sénatrice Ringuette (*le 20 mars 2019*).

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénatrice Verner, C.P. (*le 19 mars 2019*).

L'honorable sénatrice Ringuette a remplacé l'honorable sénatrice Duncan (*le 28 février 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, March 20, 2019
(129)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:19 p.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Douglas Black, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Alberta*), Dagenais, Deacon (*Nova Scotia*), Duffy, Duncan, Klyne, Marshall, Stewart Olsen, Tkachuk, Wallin and Wetston (11).

In attendance: Adriane Yong and Brett Stuckey, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Stav Nitka, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee met in camera to consider a draft agenda (future business).

At 4:55 p.m., the committee suspended.

At 5 p.m., the committee resumed in public.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, September 27, 2018, the committee continued its examination of the potential benefits and challenges of open banking for Canadian financial services consumers, with specific focus on the federal government's regulatory role. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 51.*)

WITNESSES:

King & Wood Mallesons, Australia:

Scott Farrell, Partner (by video conference).

As an individual:

Peter Harris, former Chairman of the Australian Productivity Commission (by video conference).

The chair made a statement.

Mr. Harris and Mr. Farrell each made a statement and answered questions.

At 6:31 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 20 mars 2019
(129)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 19, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Douglas Black (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Alberta*), Dagenais, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Duffy, Duncan, Klyne, Marshall, Stewart Olsen, Tkachuk, Wallin et Wetston (11).

Également présents : Adriane Yong et Brett Stuckey, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Stav Nitka, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément 12-16(1)(d) du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 16 h 55, la séance est suspendue.

À 17 heures, la séance publique reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 septembre 2018, le comité poursuit son examen des avantages et des défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 51 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

King & Wood Mallesons, Australie :

Scott Farrell, associé (par vidéoconférence).

À titre personnel :

Peter Harris, ex-président de l'Australian Productivity Commission (par vidéoconférence).

Le président fait une déclaration.

MM. Harris et Farrell font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 18 h 31, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, March 21, 2019
(130)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Douglas Black, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Alberta*), Dagenais, Deacon (*Nova Scotia*), Klyne, Stewart Olsen, Tkachuk and Wallin (7).

In attendance: Adriane Yong and Brett Stuckey, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, September 27, 2018, the committee continued its examination of the potential benefits and challenges of open banking for Canadian financial services consumers, with specific focus on the federal government's regulatory role. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 51.*)

WITNESSES:

As an individual:

Kirsten Thompson, Member, Advisory Committee on Open Banking, and Partner, Dentons Canada.

Financial Data and Technology Association (FDATA):

Steven Boms, Executive Director.

Electronic Transactions Association:

Scott Talbott, Senior Vice-President, Government Affairs.

Wealthsimple Financial Corp.:

Blair Wiley, General Counsel and Head of Regulatory Affairs.

Canadian Association of Mutual Insurance Companies:

Normand Lafrenière, President.

Interac Corp.:

Debbie Gamble, Chief Officer, Innovation Labs and New Ventures.

Canadian Credit Union Association:

Athana Mentzelopoulos, Vice President, Government Relations and Member Relations.

The chair made a statement.

Ms. Thompson, Mr. Boms, Mr. Talbott and Mr. Wiley each made a statement and answered questions.

At 11:44 a.m., the committee suspended.

At 11:49 a.m., the committee resumed.

OTTAWA, le jeudi 21 mars 2019
(130)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Douglas Black (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Alberta*), Dagenais, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Klyne, Stewart Olsen, Tkachuk et Wallin (7).

Également présents : Adriane Yong et Brett Stuckey, analysts, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 septembre 2018, le comité poursuit son examen des avantages et des défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 51 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Kirsten Thompson, membre, Comité consultatif sur un système bancaire ouvert, et associée, Dentons Canada.

Financial Data and Technology Association (FDATA) :

Steven Boms, directeur général.

Electronic Transactions Association :

Scott Talbott, vice-président directeur, Affaires gouvernementales.

Wealthsimple Financial Corp. :

Blair Wiley, conseiller juridique principal et chef des affaires réglementaires.

Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles :

Normand Lafrenière, président.

Interac Corp. :

Debbie Gamble, responsable en chef, Laboratoires d'innovation et Nouvelles entreprises.

Association canadienne des coopératives financières :

Athana Mentzelopoulos, vice-présidente, Relations gouvernementales et relations avec les membres.

Le président fait une déclaration.

Mme Thompson, M. Boms, M. Talbott et M. Wiley font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 11 h 44, la séance est suspendue.

À 11 h 49, la séance reprend.

Mr. Lafrenière, Ms. Gamble and Ms. Mentzelopoulous each made a statement and answered questions.

At 12:30 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

M. Lafrenière, Mme Gamble et Mme Mentzelopoulous font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 12 h 30, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 20, 2019

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:19 p.m., in camera, for the consideration of a draft agenda (future business); and, in public, to examine and report on the potential benefits and challenges of open banking for Canadian financial services consumers, with specific focus on the federal government's regulatory role.

Senator Douglas Black (*Chair*) in the chair.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Good afternoon and welcome colleagues and members of the general public who are following today's proceedings of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce either here in the room or listening via the web. My name is Doug Black. I'm a senator from Alberta, and I have the privilege of chairing this committee.

Committee members, I would ask if you would be kind enough to introduce yourselves to our panellists, please.

Senator Klyne: Marty Klyne, Saskatchewan.

Senator Duncan: Patricia Duncan, Yukon.

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia.

Senator Wetston: Howard Wetston, from Toronto, Ontario.

Senator Duffy: Michael Duffy, Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Tkachuk: David Tkachuk, Saskatchewan.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

Senator Wallin: Pamela Wallin, Saskatchewan.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 20 mars 2019

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 19, à huis clos, afin d'examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs) et, en séance publique, afin d'examiner, pour en faire rapport, les avantages et les défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral.

Le sénateur Douglas Black (*président*) occupe le fauteuil.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Bonjour, chers collègues, et bienvenue à tous les membres du grand public qui suivent aujourd'hui les délibérations du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce sur place ou sur le Web. Je m'appelle Doug Black. Je suis un sénateur de l'Alberta et j'ai le privilège d'assumer la présidence du comité.

J'invite les membres du comité à bien vouloir se présenter pour nos témoins.

Le sénateur Klyne : Marty Klyne, de la Saskatchewan.

La sénatrice Duncan : Patricia Duncan, du Yukon.

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Wetston : Howard Wetston, de Toronto, en Ontario.

Le sénateur Duffy : Michael Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Tkachuk : David Tkachuk, de la Saskatchewan.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Wallin : Pamela Wallin, de la Saskatchewan.

The Chair: We are ably assisted by the clerk of this committee and the analysts who work so closely with us.

Gentlemen, we're very pleased to have you with us. Before getting under way today, I wish to express, on behalf of this committee and the Senate of Canada, our sympathy to you and your nations in respect of the horrific events that the world has recently witnessed in Christchurch. We are with you, we are appalled, but you need to know that the Canadian Senate and all Canadians identify with the terrible circumstance in which you currently find yourselves.

Gentlemen, today marks our fifth meeting on our study of the potential benefits and challenges of open banking for Canadian financial services consumers, with specific focus on the federal government's regulatory role. We are very pleased to welcome our witnesses today. From the internationally prominent law firm of King & Wood Mallesons in Australia, we have Scott Farrell, who is a partner, by video conference from Wellington, New Zealand.

As an individual, we have Peter Harris, the former Chairman of the Australian Productivity Commission by video conference from Melbourne, Australia.

Committee members, by way of background, may I offer, for your information and for the record, that I'm advised that Mr. Harris is the recently retired head of the Australian Productivity Commission. In that capacity, he chaired two important reviews, the study on data availability and use and the financial system inquiry. The result of that work was the creation of the new consumer data right, the legislation which is now in draft form. The first section where the new right is being applied is in banking.

Once the government decided to proceed with the data right in banking, they appointed a senior lawyer, Scott Farrell, our witness, to consult widely to work out the implementation plan which is laid out in the review into open banking in Australia, which was completed in February 2018.

Gentlemen, thank you very much. We're very anxious to hear what you have to say. We would ask Mr. Harris to start, followed by Mr. Farrell, and the senators will have questions.

Peter Harris, former Chairman of the Australian Productivity Commission, as an individual: Thank you, chair. My opening statement should be about six minutes; I hope you'll offer that amount of time. I've provided it in written form so you

Le président : Nous sommes habilement épaulés dans nos travaux par la greffière du comité et les analystes avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration.

Messieurs, nous sommes très heureux de vous accueillir au comité. Avant de commencer nos travaux, au nom de notre comité et du Sénat du Canada, je souhaite offrir nos plus sincères condoléances à vous et à vos nations concernant la terrible tragédie dont nous avons récemment été témoins à Christchurch. Nous sommes avec vous, et nous sommes consternés, mais je tiens à vous faire savoir que le Sénat du Canada et tous les Canadiens comprennent la tragédie avec laquelle vous devez actuellement composer.

Messieurs, c'est aujourd'hui la cinquième réunion de notre étude sur les avantages et les défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral. Nous sommes ravis d'accueillir nos témoins aujourd'hui. Nous avons tout d'abord Scott Farrell, qui est associé au cabinet d'avocats de renommée internationale King & Wood Mallesons en Australie. Il témoigne par vidéoconférence en direct de Wellington, en Nouvelle-Zélande.

À titre personnel, nous accueillons aussi Peter Harris, l'ancien président de l'Australian Productivity Commission. Il témoigne par vidéoconférence en direct de Melbourne, en Australie.

Chers collègues, à titre d'information, j'aimerais souligner, pour votre gouverne et aux fins du compte rendu, qu'on me dit que M. Harris est l'ancien président récemment à la retraite de l'Australian Productivity Commission. À ce titre, il a présidé deux grandes enquêtes : l'une sur la disponibilité et l'utilisation des données et l'autre sur le système financier. Ces travaux ont mené à la création d'un nouveau droit, soit le droit relatif aux données des clients, et la mesure législative est actuellement à l'état de projet. Le premier secteur où ce nouveau droit s'applique, c'est dans le secteur bancaire.

Lorsque le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec le droit relatif aux données dans le secteur bancaire, il a nommé Scott Farrell, un avocat chevronné et notre témoin, pour mener de vastes consultations en vue d'élaborer le plan de mise en œuvre qui se trouve dans l'examen du système bancaire ouvert en Australie. Cet examen s'est terminé en février 2018.

Messieurs, merci beaucoup. Nous avons vraiment hâte d'entendre ce que vous avez à dire. Nous laisserons la parole en premier à M. Harris, puis vous pourrez faire votre exposé, monsieur Farrell. Les sénateurs vous poseront ensuite des questions.

Peter Harris, ex-président de l'Australian Productivity Commission, à titre personnel : Merci, monsieur le président. Mon exposé devrait prendre six minutes; j'espère que vous m'accorderez ce temps. J'ai envoyé mon exposé sous forme

can go back and refresh your memory later on, if you wish to do so.

As you said in your introduction, Australia is undertaking a significant structural shift in competition policy regulation and consumer rights in response to a 2017 report from the Productivity Commission in Australia, an entity which I chaired until September last year, and that report was under the rather anodyne title of *Data Availability and Use*.

The Productivity Commission is an unusual institution in Australia. It is not a bureaucracy or a short-term body. It has statutory powers of inquiry, and it has an influential history of providing to the Australian government evidence-based recommendations on the major public policy issues facing the Australian economy.

Our report has some crossover with open banking, which I will explain, but it is not about open banking. It is, in fact, about consumer rights in the digital economy.

The brave new world of digital data is not a comfortable place for public policy development. The active use of digital data has occurred so recently and rapidly that, from the perspective of the Productivity Commission — and we look at these things around the world — there is very little globally by way of solid public interest analysis; nor is it a comfortable space for many political leaders because the acquisition of power by social media and search engine has been simply so breathtaking.

Despite these discomforts, our 2017 report has persuaded leaders in Australia to commit to establishing a new consumer right to joint control of their digital data. By “joint,” we mean joint with the collector of the data.

In early 2019, legislation to implement this was tabled in our national Parliament.

As I said, there is some crossover between our reforms and the consideration being given in Canada to open banking, but our changes are more comprehensive than has been attempted in the United Kingdom or elsewhere. We are doing open banking, but we do so from the perspective of the primary source of the data, which is the consumer.

We are, in principle, covering the entire spectrum of data collection across the corporate world, but in practice we are only declaring the new right to apply on an industry-by-industry basis.

écrite que vous pourrez consulter pour vous rafraîchir la mémoire plus tard, si vous le souhaitez.

Comme vous l’avez mentionné dans votre introduction, l’Australie entreprend un virage structurel important concernant la réglementation de la concurrence et des droits des consommateurs en réponse à un rapport de 2017 de la Productivity Commission en Australie, soit un organisme dont j’étais président jusqu’en septembre dernier. Le titre anodin de ce rapport était *Data Availability and Use*.

La Productivity Commission est une institution inhabituelle en Australie. Ce n’est pas une bureaucratie ou un organisme éphémère. Elle a des pouvoirs d’enquête qui lui sont conférés par une loi, et elle a influé sur le gouvernement australien en lui formulant des recommandations fondées sur des données probantes sur d’importantes politiques publiques ayant trait à l’économie australienne.

Notre rapport traite un peu du système bancaire ouvert, et je vais l’expliquer, mais ce n’en est pas le sujet. Le rapport porte en fait sur les droits des consommateurs dans l’économie numérique.

Le merveilleux monde des données numériques n’est pas le meilleur endroit pour l’élaboration de politiques publiques. L’utilisation active de données numériques s’est produite si récemment et si rapidement que, du point de vue de la Productivity Commission — et nous examinons ces choses partout dans le monde —, il y a très peu de solides analyses d’intérêt public dans le monde. Ce n’est pas non plus un bon contexte pour les dirigeants politiques, parce que c’est ahurissant de voir le pouvoir qu’ont acquis les médias sociaux et les moteurs de recherche.

En dépit de ces difficultés, notre rapport de 2017 a réussi à persuader les dirigeants australiens de s’engager à créer un nouveau droit pour les consommateurs concernant le contrôle partagé de leurs données numériques. Par « partagé », nous entendons un contrôle partagé avec l’entité qui collecte les données.

Au début de 2019, la mesure législative en vue de mettre en œuvre ce droit a été déposée au Parlement national australien.

Comme je l’ai mentionné, il y a certains chevauchements entre nos réformes et l’examen par le Canada de la possibilité d’adopter un système bancaire ouvert, mais nos modifications sont plus exhaustives que ce qui a été tenté au Royaume-Uni ou ailleurs. Nous avons un système bancaire ouvert, mais nous le faisons du point de vue de la source principale de données, soit les consommateurs.

Cela concerne en principe l’ensemble de la collecte de données par le secteur privé, mais nous déclarons dans la pratique que le nouveau droit s’applique seulement

Two other industries besides banking are currently being declared — energy and telecommunications.

Viewed as a whole, these changes provide the opportunity for safer and more effective participation in the open use of digital data by individuals.

To date, of course, it is private firms and, to some degree, public agencies that have been the principal participants in utilizing the extraordinary capabilities of digital data. But one of the unique characteristics of data in digital form is that many parties can use the same source simultaneously and for widely differing purposes.

The behavioural data considered in our inquiry suggests strongly that despite serious data breaches and increasing consumer unease about being “the product” rather than, “the customer,” individuals are and will likely in the future persist in volunteering their data in exchange for new services and in ever-larger volumes. They will do so because the products are popular and often apparently free of charge.

From an economic perspective, which is what the Productivity Commission specializes in, such data collection will consequently form a potentially vital and growing source of innovation in the future amongst small and large businesses. This innovation matters; it drives broader economic growth and ultimately national incomes.

There are, therefore, two features of digital data that primarily concerned our inquiry — growing unease by individuals in conjunction with the serious potential for economic growth. In our view, these required a deeper level of public policy consideration than has occurred to date.

Broadly speaking, governments around the world have been ad hoc in their responsiveness to the digital data revolution. For example, there is the acknowledgment that data can be uniquely effective for targeting improvements to social services or health or education, but generally governments have been poor at authorizing such access.

Far more action in support of data as an asset has taken place in the private sector. While there is a lot of hyperbole in the rhetoric surrounding the data revolution, it is clear that where big data is relatively freely available, major transformation in the form of popular services has arisen.

à certaines industries. Cela vise actuellement deux autres industries en plus du secteur bancaire, soit les secteurs de l'énergie et des télécommunications.

Considérés dans leur ensemble, ces changements permettent aux particuliers de participer de manière plus sécuritaire et plus efficace à l'utilisation ouverte des données numériques.

Jusqu'à présent, ce sont évidemment les entreprises privées et les organismes publics à certains égards qui ont été les principaux utilisateurs des capacités extraordinaires des données numériques. Toutefois, l'une des caractéristiques uniques des données numériques, c'est que de nombreuses parties peuvent utiliser simultanément la même source à des fins très différentes.

Les données relatives aux comportements que nous avons examinées dans notre enquête laissent fortement entrevoir que, malgré de nombreuses violations de données et un nombre croissant de consommateurs qui se disent inquiets d'être « le produit » plutôt que « le client », les personnes sont et continueront probablement d'être disposées à échanger de manière volontaire leurs données contre de nouveaux services, et le volume de données augmentera sans cesse. Les gens accepteront de le faire parce que les produits sont populaires et qu'ils sont en apparence gratuits.

Du point de vue économique, soit la spécialité de la Productivity Commission, une telle collecte de données deviendra par conséquent une source d'innovation essentielle et grandissante à l'avenir pour les petites et grandes entreprises. Cette innovation est importante; elle permet de stimuler la croissance économique globale et, au bout du compte, les revenus au pays.

Par conséquent, notre enquête a principalement porté sur deux caractéristiques des données numériques : l'inquiétude grandissante des particuliers et un réel potentiel de croissance économique. Selon nous, il était nécessaire d'examiner de manière plus approfondie les considérations d'intérêt public que ce qui avait été fait jusqu'à maintenant.

En gros, les gouvernements dans le monde prennent des mesures à la pièce en réaction à la révolution des données numériques. Par exemple, nous reconnaissons que les données sont particulièrement efficaces pour apporter des améliorations ciblées aux services sociaux, à la santé ou à l'éducation, mais les gouvernements ont généralement été réticents à autoriser un tel accès.

Le secteur privé a été beaucoup plus actif en vue d'exploiter les données comme des ressources. Même s'il y a beaucoup d'exagération dans ce qui est dit au sujet de la révolution des données, il est évident que, là où les mégadonnées sont relativement accessibles librement, nous avons été témoins de transformations majeures qui ont pris la forme de services populaires.

Coincidentally, over the same period, roughly since 2004, most First World nations have seen a disturbing drop-off in productivity, a long enough period to know it is not a temporary aberration.

This is serious as productivity is the principal source of sustainable improvement to all our economic living standards and has been for over 100 years. Most governments have undertaken some questioning or inquiry of why this has occurred, but the slowdown continues.

A common conclusion, for example, in work by the OECD, has been that concentrated markets, such as in banking, have led to a stifling of innovation with profitable stagnation replacing previous high levels of adaptation.

The changes we are undertaking in Australia intend to open up our concentrated markets to a new form of competition, triggered by consumers, activating their new data right; thus we are not aiming to improve payments systems as was the genesis for open banking in the U.K. For us it is one response to the productivity slowdown. Our new right is more far-reaching than just banking.

At the same time, we plan to use this new right to address consumer unease with current collection methods. Governments should pay attention to consumer unease from an economic perspective as much as a social one.

Together this means, under the new consumer data right, collectors can keep collecting but for consumer data only with stronger consent standards. And consumers will, for the first time, be able to take advantage of that asset being held in their name by a collector to seek, for example, a better pricing offer or a new service by a safe exchange of data between competitors, and all this would only be triggered by the consumer.

We are backing that new right with strengthened consent provisions, including criminal sanctions. Transfers of data will be funded by collectors and occur electronically under safe standards that are already well known to support existing data transfer undertaken by banks and telecommunications companies. We believe this will lift confidence in data collection while increasing innovation opportunities.

Comme par hasard, au cours de la même période, soit depuis environ 2004, la majorité des pays industrialisés connaissent une inquiétante baisse de la productivité qui perdure depuis suffisamment longtemps pour confirmer que ce n'est pas une anomalie temporaire.

C'est une situation grave, parce que la productivité est le principal moteur qui permet d'améliorer de façon durable tous nos niveaux de vie sur le plan économique, et c'est le cas depuis plus de 100 ans. La majorité des gouvernements se posent des questions ou mènent des enquêtes pour déterminer les raisons qui expliquent cette baisse, mais le ralentissement se poursuit.

Par exemple, la conclusion à laquelle nous arrivons généralement dans les travaux de l'OCDE est que les marchés concentrés, comme le secteur bancaire, ont réussi à freiner l'innovation et qu'une stagnation profitable a remplacé le haut degré d'adaptation que nous avons par le passé.

Les changements que nous apportons en Australie visent à ouvrir nos marchés concentrés à une nouvelle forme de concurrence, et ce sont les clients qui la stimuleront en se prévalant de leur nouveau droit relatif aux données. Nous ne cherchons donc pas à améliorer les systèmes de paiement, ce qui était l'objectif du système bancaire ouvert au Royaume-Uni. Pour nous, cela se veut une manière de réagir au ralentissement de la productivité. Notre nouveau droit s'applique à bien plus que seulement le secteur bancaire.

Parallèlement, nous prévoyons avoir recours à ce nouveau droit pour atténuer l'inquiétude des consommateurs par rapport aux méthodes actuelles de collecte. Les gouvernements devraient prêter attention à l'inquiétude des consommateurs, et ce, d'un point de vue économique et social.

Tout cela mis ensemble signifie qu'avec ce nouveau droit relatif aux données des clients, les entités peuvent continuer de recueillir des données, mais elles doivent adopter des normes de consentement plus rigoureuses pour ce qui est des données des clients. Par ailleurs, pour la toute première fois, les consommateurs pourront profiter de cette ressource que détient en leur nom une entité pour obtenir, par exemple, une meilleure offre ou un nouveau service en demandant que les données soient communiquées de manière sécuritaire entre des concurrents. Qui plus est, c'est seulement le client qui pourra déclencher tout cela.

Ce nouveau droit s'appuiera sur des dispositions renforcées sur le consentement, y compris des peines criminelles. Les transferts de données seront financés par les entités qui collectent les données, et cela se fera de manière électronique conformément à des normes de sécurité dont se servent déjà les banques et les entreprises de télécommunications pour le transfert de données. Nous estimons que cela permettra de renforcer la confiance des gens à l'égard de la collecte de données tout en multipliant les possibilités d'innovation.

Our new right will not replace privacy standards. It will supplement them for the subset of data that is declared to be consumer data and apply a more rigorous set of standards to that subset of data.

These new standards will become enforceable by our competition regulator rather than the privacy regulator.

We are using the competition regulator because this will be an economic regulation targeted at high-value data, where collectors may not have any incentive to assist consumers in the application of their new right.

In practical effect, the new right allows a consumer to direct a collector, such as their bank, to transfer his or her data to one or more of its competitors, another bank, fintech or other accredited entities for the purposes of obtaining a better or new service. We call this “data trading” to indicate why it is a natural place for a competition regulator.

This is not portability of data, as recent European reforms envisage it. We are setting common technical standards across Australia for data transfer and our requirements on consent and penalties for its breach are generally clearer and stronger as befits our active interest in data trading.

We are in effect creating a set of safe data marketplaces where consumers can, if they choose, test the waters to see if there is a better offer or service that can replace today’s unmanaged screen-scraping. Benefits in Australia, from the consumer data right, are forecast to arise in better prices or better services in areas like home mortgages, small business loans, new specialized accounts or credit cards.

We expect a catalytic effect on incumbent businesses more than the better-known effect on individual fintechs.

This is simply because incumbents with large market shares will no longer be able to ignore new competitive offerings from fintechs. Indeed, mainstream, higher-value customers who generally have a richer data collection at their current bank may be much more interested in this new right than the current vision of a tech-savvy fintech customer adapting to it. Indeed, survey work by some of our banks indicates there is a substantial interest amongst older age groups.

Notre nouveau droit ne remplacera pas les normes en matière de protection de la vie privée. Cela viendra s’y ajouter pour le sous-ensemble des données qui sont déclarées comme des données de clients, et des normes plus rigoureuses s’appliqueront à ce sous-ensemble de données.

C’est notre organisme de réglementation de la concurrence qui aura la charge de faire appliquer ces nouvelles normes plutôt que l’organisme de réglementation de la protection de la vie privée.

Nous passons par l’organisme de réglementation de la concurrence, parce que cette réglementation économique visera des données qui ont une grande valeur et que les entités qui collectent ces données ne seront peut-être pas enclines à aider les consommateurs à se prévaloir de leur nouveau droit.

Dans les faits, le nouveau droit permet à un client de demander à une entité qui collecte des données, comme sa banque, de transférer les données du client à l’un ou à plusieurs des concurrents de la banque, soit une autre banque, une entreprise de technologie financière ou une autre entité accréditée, pour obtenir un meilleur service ou un nouveau service. Nous appelons cela « le commerce des données » pour montrer pourquoi c’est tout naturel que cela relève de l’organisme de réglementation de la concurrence.

Ce n’est pas la transférabilité des données, comme l’envisagent de récentes réformes européennes. Nous établissons des normes techniques communes en Australie pour le transfert de données, et nos exigences en matière de consentement et les sanctions pour leur non-respect sont généralement plus claires et plus sévères; cela va de pair avec notre vif intérêt à l’égard du commerce des données.

Nous créons vraiment des marchés de données sécuritaires où les clients peuvent, s’ils le souhaitent, tâter le terrain pour voir s’il y a une meilleure offre ou un meilleur service qui peut remplacer la capture de données d’écran non gérée que nous avons actuellement. Nous prévoyons que le droit relatif aux données des clients procure des avantages aux Australiens sous la forme de meilleurs prix ou de meilleurs services dans des domaines comme les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites entreprises, les nouveaux comptes spécialisés et les cartes de crédit.

Nous nous attendons davantage à un effet catalyseur sur les entreprises établies que l’effet bien connu sur les entreprises de technologie financière.

Cela s’explique tout simplement parce que les entreprises établies qui détiennent de grandes parts de marché ne pourront plus faire fi des nouvelles offres concurrentielles des entreprises de technologie financière. En fait, les clients types de grande valeur qui ont généralement une plus grande quantité de données en leur nom dans leur institution bancaire actuelle seront peut-être beaucoup plus intéressés par ce nouveau droit que les gens à l’aise avec la technologie qui sont actuellement clients d’une

Both the new recipient of a consumer's data and the incumbent collector will then have a much stronger incentive to make a better offer to a consumer, transformative effects on productivity growth and their consequent impact on national income may eventuate as more industries are subject to the new right and consumers take up the option. This will not happen overnight.

The case for doing so is persuasive, based on the transformations we can already observe in non-traditional industries where data flow is relatively unimpeded; for example, in retailing, private transport and travel. Thank you very much.

The Chair: That was helpful.

Scott Farrell, Partner, King & Wood Mallesons, Australia: Thank you very much, chair. I would like to emphasize how important it is to understand what Peter has just said in relation to the consumer data right in order to understand open banking in Australia. The work of Peter's committee was both foundational and fundamental to the manner in which open banking could be implemented. I was appointed to work out the legal and regulatory framework to implement what Peter has just suggested, in banking, but also so it can apply to the entire Australian economy sector by sector in the manner Peter described. The 50 recommendations I made were adopted by the Australian government.

What I would like to briefly explain is some of the issues and themes we found were important in implementing that framework with the real world and into real customers' lives. The critical question for open banking in Australia was why? Not just why based on the very good points that Peter has explained, but the why from a customer's perspective. These actually echo Peter's remarks.

It was designed to give customers more control over their information, more choice in their banking, more convenience in managing their money, and more confidence in sharing their data. Those words — customer, choice, convenience and confidence — were so important they became the primary words on the front cover of the report of my review.

It then became a question of, well, how can that be done? Some principles emerged, the first of which is that customer focus became critical in dealing with a lot of complex issues

entreprise de technologie financière. Des sondages réalisés par certaines banques australiennes indiquent que cela suscite beaucoup d'intérêt parmi les clients plus âgés.

Ainsi, la nouvelle entité qui reçoit les données du client et l'entité qui les détient actuellement seront beaucoup plus poussées à faire une meilleure offre à un client. À mesure qu'augmentera le nombre d'industries auxquelles s'appliquera ce nouveau droit et que les clients se prévaudront de ce droit, cela aura peut-être des effets transformateurs sur la croissance de la productivité, ce qui se répercutera sur les revenus nationaux. Cela ne se fera pas du jour au lendemain.

Les raisons pour aller de l'avant en ce sens sont convaincantes; nous n'avons qu'à regarder les transformations que nous pouvons déjà observer dans les industries non traditionnelles où les données circulent de manière relativement libre. Nous pouvons penser, par exemple, aux secteurs de la vente au détail, du transport privé et du voyage. Merci beaucoup.

Le président : Cela a été fort utile.

Scott Farrell, associé, King & Wood Mallesons, Australie : Merci beaucoup, monsieur le président. Je dois insister sur l'importance de comprendre ce que Peter vient de dire par rapport au droit relatif aux données des clients pour bien comprendre le système bancaire ouvert en Australie. Le travail du comité de Peter a été instrumental pour établir la manière de mettre en œuvre un système bancaire ouvert. J'ai été nommé pour me pencher sur le cadre juridique et réglementaire en vue de mettre en œuvre ce que Peter vient de présenter dans le secteur bancaire et de pouvoir le faire dans l'ensemble de l'économie australienne secteur par secteur comme l'a décrit Peter. Le gouvernement australien a adopté les 50 recommandations que j'ai formulées.

J'aimerais brièvement expliquer certains des enjeux et des thèmes que nous avons jugés importants pour la mise en œuvre de ce cadre dans le monde réel et dans le quotidien des clients. La question fondamentale à laquelle nous devons répondre en ce qui concerne le système bancaire ouvert en Australie était le pourquoi. Non seulement le pourquoi en fonction des très bons points qu'a expliqués Peter, mais aussi le pourquoi du point de vue du client. Cela rejoint en fait les commentaires de Peter.

Ce droit a été pensé pour que les clients aient un contrôle accru sur leurs renseignements, plus de choix concernant leurs services bancaires, une plus grande commodité pour la gestion de leur argent et une confiance renforcée en ce qui concerne la communication de leurs données. Ces mots — clients, choix, commodité et confiance — étaient tellement importants qu'ils sont devenus les principaux mots sur la couverture du rapport découlant de mon examen.

La question était ensuite de déterminer la façon d'y arriver. Nous avons dégagé certains principes, et le premier est qu'une approche axée sur le client était cruciale pour trouver des

which arise in working out how customers should be empowered to use their information.

Also, it needs to encourage competition, exactly as Peter has described, but perhaps differently to other jurisdictions. That competition, in my view, should be on a level playing field. The customers are in charge of with whom they choose to share their information with, with whom they trust it, and they may choose to share their information with incumbent entities as much as new providers. The result of my review is that the benefit given to the customer is the most important.

Further, it should create opportunities in that it should create the opportunity for an innovative data sector in Australia to emerge to use this customer-driven resource for the benefits of Australian customers.

Lastly, and perhaps most important, it had to be efficient and fair. Efficient and fair in the same way a payment system or a clearing system is efficient and fair, i.e., it must be safe. It must do what it's supposed to do, and it doesn't need to do anything else. Safety not only means privacy and security; it also means a broad understanding of safety so that if there is an issue at any time, there are safeguards to ensure that the system itself will survive, protecting everyone else who uses it.

I would like to finish my very brief comments with some points that came out in the implementation. The report of my review is available, and it has levels of detail in describing what is occurring, but these are some of the simple principles, which Peter has also very clearly outlined.

It is about sharing data. It is not about payments. It is about sharing information at a customer's direction. In open banking, it's similar in concept to the right that a customer has to direct that their bank pay their money at their direction to someone else they have chosen to trust. All you really need to do is take the word "money" out and put the word "information" in — because both are valuable to the customer — and you can see the principles of a customer-directed open banking system. That direction must be to share information with accredited recipients; so, not only must the customer trust the recipient, they must have been accredited to be trustworthy.

The recipient also needs, as Peter has described, to obtain a clearer form of consent which is not housed in pages of legal drafting but is housed in one or two screen pages using common language. What we found in the review is that there was

solutions aux nombreuses questions complexes qui ont été soulevées dans le cadre de nos travaux pour déterminer la façon dont nous devrions permettre aux clients d'utiliser leurs renseignements.

Par ailleurs, il faut que cela stimule la concurrence, exactement comme l'a décrit Peter, mais il faut peut-être que cela se fasse différemment qu'ailleurs. À mon avis, cette concurrence doit se faire sur un pied d'égalité. Les clients décident des entités avec lesquelles ils choisissent de partager leurs renseignements et en lesquelles ils ont confiance; les clients peuvent décider de partager leurs renseignements tant avec des entités déjà établies que de nouveaux fournisseurs de services. Le résultat de mon examen est que l'avantage accordé au client est ce qui importe le plus.

Qui plus est, il faut que cela crée des possibilités. En ce sens, il faut que cela permette l'émergence en Australie d'un secteur des données qui serait novateur et qui exploiterait ces ressources axées sur les clients pour le plus grand bien des consommateurs australiens.

Enfin, et ce qui est sans doute le plus important, il fallait que ce soit efficace et équitable. Il fallait que ce soit efficace et équitable autant qu'un système de paiement ou un système de compensation, c'est-à-dire qu'il soit sécuritaire. Il devait faire ce qu'il était censé faire, sans plus. La sécurité est non seulement liée à la protection de la vie privée, mais à un concept plus large voulant que si un problème survient à n'importe quel moment, des mesures de protection soient en place pour assurer la survie même du système et protéger tous ses utilisateurs.

J'aimerais terminer mes très brèves observations en vous parlant de certains éléments ayant fait surface à propos de la mise en œuvre. Le rapport de mon examen est disponible, et vous y trouverez beaucoup de détails, mais je vais vous parler de quelques principes simples, qu'a très bien décrits également Peter.

On parle de la communication de données. On ne parle pas de paiement. On parle de la communication d'informations à la demande d'un client. Un client a le droit de demander à sa banque de prélever de l'argent sur son compte pour le transférer à quelqu'un en qui il a confiance, et c'est un concept similaire qui s'applique dans le cas du système bancaire ouvert. Tout ce qu'il faut faire en fait, c'est remplacé le mot « argent » par le mot « information » — car les deux sont importants pour le client — pour comprendre les principes d'un système bancaire ouvert basé sur la demande du client. Il faut toutefois que la demande s'applique à des destinataires accrédités; il faut donc non seulement que le destinataire ait la confiance du client, mais aussi qu'il soit reconnu pour sa fiabilité.

Le destinataire doit également, comme Peter l'a expliqué, obtenir une forme claire de consentement qui n'est pas logée dans des pages et des pages d'un document juridique, mais dans une ou deux pages d'écran rédigées dans la langue de tous les

insufficient understanding of the uses to which data was being placed, and that was causing a lack of confidence that customers' information was being used properly.

Very important, under the Australian system, if you are accredited to be a recipient of information, then you, too, must respond to a customer's request to share data which you have. It is not a one-way system. If you are part of the system so that you can receive information if a customer requests it, then you must also provide it to another accredited entity if a customer requests that, too.

As Peter has mentioned, there are two key regulators: our competition regulator supported by our information commissioner. We found it was important to have both elements protected, because those two regulators each have different strengths in dealing with the welfare of Australians. Also, a new data standards body is created. Peter has mentioned this, and those standards, as much as possible in our recommendations, should meet with international standards so that there is an ability for Australian businesses to also use their skills and expertise overseas to the extent that becomes possible.

There are new safeguards in liability regimes. The liability regimes are different to those that are in place in both the United Kingdom and Europe. That's partly because, exactly as Peter has said, this is about a data-sharing regime and not a payment regime. As a result, there is no need for liability to track liability in payments. It can track liability that is more common to those who are using a framework that is a regulated framework.

Last, I'd like to point out the most fundamental point, which was also Peter's first point: This applies to other sectors. The legislative scheme that I recommended is actually the CDR legislative scheme. Open banking is a subset of that, and there is a ministerial designation, rules and standards for that, but the design is that all of a customer's data is in their power to share, and these are not separate systems. Thank you.

The Chair: Thank you very much, gentlemen. That was extremely helpful.

We're now going to turn to the senators for questions. I ask senators to indicate which individual you are addressing the question to, and if it's both individuals, please indicate that as well.

Senator C. Deacon: Thanks to both of you for your very clear and focused presentations. I had a whole bunch of questions I wanted to ask, but I moved on to some others, because you answered so many in your presentation.

jours. L'examen nous a permis de constater que ce à quoi allaient servir les données était mal compris, ce qui faisait craindre que l'information des clients ne soit pas utilisée à bon escient.

Il est très important de souligner que, dans le système australien, le destinataire de l'information accrédité doit lui aussi communiquer l'information qu'il possède à la demande du client. Ce n'est pas un système à sens unique. Si vous faites partie du système et que vous pouvez recevoir de l'information à la demande d'un client, vous devez également la fournir à une autre entité accréditée si le client en fait la demande.

Comme Peter l'a mentionné, nous avons deux grands organismes de réglementation : celui sur la concurrence et le commissaire à l'information qui l'appuie. Nous avons constaté qu'il était important que les deux éléments soient protégés, car ces deux organismes ont des points forts qui sont différents pour veiller au bien-être des Australiens. De plus, nous mettons sur pied un nouvel organisme de normalisation des données. Peter en a parlé, et les normes devraient, dans toute la mesure du possible — c'est ce que nous recommandons — respecter les normes internationales, afin que les entreprises australiennes aient la possibilité d'utiliser leurs compétences et leur expertise à l'étranger, selon les possibilités offertes.

Les régimes de responsabilité comportent de nouvelles mesures de protection. Ils sont différents de ceux qui sont en place au Royaume-Uni et en Europe. Cela s'explique notamment, comme l'a mentionné Peter, par le fait qu'il s'agit d'un régime de communication de données et non pas d'un régime de paiement. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'effectuer un suivi de la responsabilité concernant les paiements. Le suivi de la responsabilité peut s'effectuer comme on le ferait souvent dans un cadre de réglementation.

En terminant, j'aimerais mentionner l'élément le plus fondamental, et le premier mentionné par Peter : cela s'applique à d'autres secteurs. La mesure législative que j'ai recommandée est en fait la mesure législative sur le droit relatif aux données des clients. Le système bancaire ouvert en est une sous-catégorie, et elle est assortie de normes, de règles et d'une désignation ministérielle, mais le concept repose sur le fait que les clients ont le pouvoir de communiquer toutes leurs données, et ce ne sont pas des systèmes distincts. Merci.

Le président : Merci beaucoup, messieurs. L'information a été très utile.

Nous passons maintenant aux questions des sénateurs. Je vais demander aux sénateurs de mentionner à qui s'adressent leurs questions, et de le mentionner également si elles s'adressent à nos deux témoins.

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie tous les deux de vos exposés très clairs et très ciblés. J'avais une foule de questions à vous poser, mais je vais vous en poser d'autres, car vous avez répondu à un grand nombre dans votre exposé.

One of the questions I think we're grappling with the most is the risks of not acting — the risks of Canada, or the risks you saw in Australia, of just going with the status quo. I'm wondering if you could speak to that. That's to both of you, if you could.

Second, this is for whoever feels most capable of giving an answer around the alignment with the minimum requirements under GDPR, because you talked about global standards. To me, understanding how the actions you've taken under your consumer data rights strategy align with those minimum standards.

The Chair: Why don't we start with Mr. Harris, please.

Mr. Harris: Okay. On the risks of not acting, I worked with the Privy Council Office back in the early 1990s, so I know Canada well enough to know that you are interested, as we are, in this bigger question of why is productivity slowing down and why is national income growth likely to be at risk as a consequence of that.

From our perspective, as I said as a substantial point in my presentation, if we don't, as governments, consider from the public interest perspective what advantage we might be able to take from the newly discovered asset of the 21st century — digital data — to improve growth opportunities in our economy and income opportunities for our citizens — if we don't take up those opportunities, we're only losing income on a regular basis. It isn't just the kind of money flows where you might say, "Oh, there will be more business in the U.S. if they undertake these reforms, or perhaps the U.K. will steal some of our banking activity."

That's the lesser part of this. The larger part of this is that we won't know what people can do with their data until we give them the chance to use it.

As you've seen in many of what I would call the relatively unimpeded industries where data has flowed, people couldn't forecast what would happen in retail, tourism or transport by the ready availability of consumer data, as exploited by a number of large companies and by many more much smaller companies. We couldn't have said that 15 years ago. It's a dangerous and difficult place to be forecasting.

What we do know is where that data was relatively freely made available, there were some fantastic new sources of business development. Some of them are worrying, because of the way they handle our data. They've been sloppy. But that's

Je pense qu'une des questions qui nous préoccupent le plus est celle des risques associés au statu quo, soit les risques pour le Canada, où les risques que vous avez vus en Australie liés au fait de ne pas agir. J'aimerais que vous nous en parliez. La question s'adresse à vous deux, si possible.

Ensuite, et la question s'adresse à la personne la mieux placée pour y répondre, j'aimerais que vous parliez de l'harmonisation avec les normes minimales du Règlement général sur la protection des données, car vous avez parlé des normes mondiales. J'aimerais comprendre comment les mesures que vous avez prises dans le cadre de votre stratégie sur le droit relatif aux données des clients s'harmonisent avec les normes minimales.

Le président : Pourquoi ne pas commencer par M. Harris. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Harris : Très bien. Au sujet des risques associés au fait de ne pas agir, j'ai travaillé avec le Bureau du Conseil privé au début des années 1990, alors je connais assez bien le Canada pour savoir que vous vous inquiétez, tout comme nous, du ralentissement de la productivité et des menaces qui pourraient peser alors sur la croissance du revenu national.

Selon nous, et j'en ai fait un point important dans mon exposé, si les gouvernements ne prennent pas en considération, du point de vue de l'intérêt public, les avantages qu'ils peuvent tirer du tout nouveau bien issu du XXI^e siècle — les données numériques — pour améliorer les possibilités de croissance de leur économie et les possibilités de revenus de leurs habitants — s'ils ne saisissent pas les occasions qui se présentent, ce sont leurs revenus qui s'effritent simplement. Toutefois, ce n'est pas seulement une question d'argent et de craindre, par exemple, que les États-Unis récoltent plus d'occasions d'affaires s'ils entreprennent ces réformes, ou bien encore que le Royaume-Uni nous vole une partie de nos activités bancaires.

Ce n'est pas ce qui est important. Ce qui est important, c'est que nous ne savons pas ce que les gens peuvent faire avec leurs données tant que nous ne leur donnons pas la chance de les utiliser.

Comme on a pu le constater dans bon nombre de ce que j'appellerais les industries fonctionnant relativement librement où les données circulent, les gens ne pouvaient pas prévoir ce qui allait arriver dans la vente au détail, dans le tourisme ou dans les transports en ayant un accès facile aux données des clients, qui sont exploitées par un certain nombre de grandes entreprises, et par un nombre beaucoup plus grand de petites entreprises. Nous n'aurions pas pu le prévoir il y a 15 ans. C'est difficile et dangereux de faire des prévisions dans ce domaine.

Nous savons toutefois que lorsque les données circulent relativement librement, de magnifiques occasions d'affaires voient le jour. Dans certains cas, c'est inquiétant, en raison de la façon dont nos données sont manipulées. Il y a de la négligence.

why we've ensured in our system that there will be a much higher set of standards to apply.

From my perspective, the primary risk of not acting is that you'll just lose growth opportunities in the future, and individuals may, if they access it through cross-border transactions, lose new service opportunities in the future. Neither of those is terribly desirable.

In terms of alignment with the GDPR, as I said in my presentation, we're not copying the GDPR. Nothing we have done is anything really to do with the GDPR, except that we examined it quite closely to see what they were doing, if anything, about data trading, as I'd call it — about the ability of a consumer to initiate a swap using their data and to create a catalytic effect on competition. The answer is that they're not doing anything in that area. They have a concept of portability, but they are not imposing the common standards that Scott described.

Once you don't have common standards, you have a random exchange that may or may not facilitate an individual getting their bank account data. It's certainly not going to have a catalytic effect on competition.

So we don't denigrate the GDPR in saying this. We simply say that it's not what we're doing.

The Chair: Thank you very much.

Mr. Farrell: Thank you very much. Not surprisingly, my comments are going to echo Peters, although I have to say we didn't rehearse this at all beforehand. The risks of not acting, from my perspective, are granular as well as, of course, the economic points that Peter made so well.

The first is that in considering how this works for individuals, it was very important in Australia to understand that sharing of information is already happening. This was not a case of introducing an ability to share information that didn't exist before. In fact, it was quite the contrary. This was really about introducing a framework to protect Australians from some of the risks that already exist in what they are already doing.

An analogy — although it may not work in Canada — is that data-sharing in Australia means that a lot of Australians are really swimming in dangerous surf at the beach. Half of those Australians don't even know they're at the beach, because they're not really aware they're sharing information. This system is designed to put some lifeguards there and indicate to Australians where a safer place to swim is. That doesn't mean you're not still swimming in the surf, but there are people who know how to swim, who are looking after you and watching what you do.

C'est pourquoi nous avons veillé à ce qu'un ensemble de normes beaucoup plus élevées s'appliquent dans notre système.

À mon avis, le principal risque lié au statu quo est de perdre simplement des occasions de croissance et de faire perdre aux habitants, s'ils décident d'y avoir accès par des transactions transfrontalières, de perdre de nouvelles offres de service. Dans les deux cas, c'est peu souhaitable.

Au sujet de l'harmonisation avec le Règlement général sur la protection des données, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous ne copions pas le règlement. Nous n'avons rien fait vraiment en fonction du règlement, si ce n'est de l'examiner relativement de près pour voir ce qu'on faisait, essentiellement, au sujet de l'échange de données, si je peux dire, soit la possibilité pour un client de créer un effet catalyseur sur la concurrence en donnant accès à ses données. Le fait est qu'on ne fait rien dans ce domaine. On utilise un concept de transférabilité, mais sans imposer les normes communes dont Scott a parlé.

Sans normes communes, on a alors un échange de données aléatoire qui peut ou non faciliter l'accès d'une personne à ses données bancaires. Ce n'est assurément pas ce qui provoquera un effet catalyseur sur la concurrence.

Ce que je viens de dire n'a pas pour but de diminuer l'importance du règlement. Je dis simplement que ce n'est pas ce que nous faisons.

Le président : Merci beaucoup.

M. Farrell : Merci beaucoup. Sans surprise, mes commentaires se feront l'écho de ceux de Peter, mais je dois dire que nous n'avons pas répété la scène avant notre arrivée. À mon avis, les risques liés au statu quo se résument aussi aux questions économiques qu'a si bien décrites Peter.

Premièrement, au moment d'examiner le mode de fonctionnement pour les clients, il était très important de comprendre que la communication d'information se fait déjà en Australie. Il ne s'agissait pas de lancer une nouvelle façon de communiquer l'information. En fait, c'était tout à fait le contraire. On voulait mettre en place un cadre pour protéger les Australiens de certains risques qui existent déjà dans leurs façons de faire.

Pour faire une analogie, qui ne s'applique peut-être pas très bien au Canada, je dirais que beaucoup d'Australiens nagent dans des vagues dangereuses quand il s'agit de communication d'informations. La moitié d'entre eux ne savent même pas qu'ils sont sur la plage, car ils ne se rendent pas bien compte qu'ils sont en train de communiquer de l'information. Le système vise donc à installer quelques sauveteurs sur la plage pour indiquer aux Australiens un endroit où ils peuvent nager plus en sécurité. Cela ne veut pas dire qu'ils ne nagent plus dans les vagues, mais que des gens sachant nager les surveillent et veillent sur eux.

That's important, because from our perspective, the risk of not acting was the same as not sticking those red-and-yellow flags at the beach so that people know where it's safe to swim.

Second, in relation to businesses as separate from customers, the risk of not acting is that the intention behind this framework is that it allows Australian businesses to become more "match fit" in being able to use data to help their customers. Exactly Peter as has said, this is a resource of this new century in which we live, and I did not feel that the businesses I worked with are yet up to the best way that they should be in doing that, and the framework, the specifications and the standardization that Peter has described help those businesses actually make investments to prepare themselves for their future.

On the points on GDPR, I agree with what Peter has said. We did not take the GDPR as a starting point. We took the goals we needed to achieve for Australians as a starting point. We did look at the difference in the specificity of standards between the United Kingdom systems and GDPR and PSD2, and we decided exactly as Peter has described, the greatest specificity in the U.K. open-banking system around standards would actually empower businesses so they could serve their customers better. Our review did not follow GDPR. Of course, we had regard to it, but we didn't go any further.

The Chair: Thank you very much, Mr. Farrell.

Senator Wallin: We'll reverse the order and hear from Mr. Farrell and then, in turn, from Mr. Harris on this.

I just want to try to drill down a little bit because, Mr. Farrell, this is the issue we are struggling with, which we've given away all this data than we don't even know we are at the beach, to pick up on your reference, that we're letting it go out.

How do we get it back? How does the consumer, the individual activate what Mr. Harris has called our "data right"? Who gives us that? In this country, we are looking at who manages this discussion. Government will have a role, obviously. You've talked about laws, criminal sanctions for this. Are they in place, or are you still thinking about that? The private sector role and the banks seem to be managing this debate and discussion in the U.K. Who will give us our data right back, given that we've probably given a lot of it up?

Mr. Farrell: Thank you. The governance structure you choose to implement is important, and the thing that I believe is most important is a high level of coordination between the different elements that you choose to put into place. I can describe what we did in Australia.

C'est important, car à notre avis, le statu quo équivaut à ne pas mettre de petits drapeaux rouge et jaune sur la plage pour indiquer aux gens où ils peuvent nager en sécurité.

Deuxièmement, pour séparer les entreprises des clients, le risque du statu quo est de priver les entreprises australiennes de la possibilité de s'arrimer mieux à leurs clients pour les aider. Comme l'a dit très exactement Peter, nous disposons là d'une ressource du nouveau siècle dans lequel nous vivons, et je pense que les entreprises avec lesquelles j'ai travaillé n'ont pas encore réussi à optimiser leurs façons de faire comme elles le devraient, et que le cadre, les spécifications et la normalisation qu'a décrits Peter aident les entreprises à procéder aux investissements qui les prépareront pour l'avenir.

Au sujet du Règlement général sur la protection des données, j'abonde dans le même sens que Peter. Le règlement n'a pas été notre point de départ. Notre point de départ a été les objectifs que nous voulions atteindre pour les Australiens. Par contre, nous avons examiné la différence dans la spécificité des normes entre les systèmes au Royaume-Uni et le Règlement général sur la protection des données et la Directive révisée sur les services de paiement, et nous avons décidé, exactement comme Peter l'a mentionné, que la grande spécificité des normes entourant le système bancaire ouvert au Royaume-Uni procurerait en fait aux entreprises les moyens de mieux servir leurs clients. Notre examen ne s'est pas inspiré du Règlement général sur la protection des données. Nous l'avons examiné, bien sûr, mais sans plus.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Farrell.

La sénatrice Wallin : Nous allons renverser l'ordre et entendre d'abord M. Farrell, puis M. Harris.

Monsieur Farrell, j'aimerais simplement creuser un peu plus la question, car c'est ce qui nous inquiète, soit le fait d'avoir communiqué toutes ces données sans même savoir que nous sommes sur la plage, pour reprendre votre analogie, et que nous les diffusons.

Que peut-on faire pour les récupérer? Comment le client procède-t-il pour activer ce que M. Harris a appelé notre « droit aux données »? Qui nous l'accorde? Au Canada, nous examinons la question, à savoir qui gère la discussion. Le gouvernement aura un rôle à jouer, de toute évidence. Vous avez parlé aussi des lois et des sanctions pénales. Sont-elles en place, ou êtes-vous encore en train d'y réfléchir? Le secteur privé et les banques semblent être ceux qui dirigent le débat au Royaume-Uni. Qui nous redonnera notre droit sur les données, étant donné que nous en avons probablement déjà cédé une bonne partie?

M. Farrell : Merci. La structure de gouvernance que vous choisissez de mettre en place est importante, et je pense que ce qui importe avant tout, c'est d'avoir un haut niveau de coordination entre les différents éléments qui la composent. Je peux vous expliquer ce que nous avons fait en Australie.

The legislation is currently before the Australian Parliament, and that will create the consumer data right. The main overseer of that is the Australian Competition and Consumer Commission, our competition regulator. The policy bureau behind that is a division of the Australian Treasury, our finance ministry. Underneath the prime regulator is a data standards body which is basically industry participants, but not banks and not just fintechs. It has energy representation, telecommunications representations and consumer group representation. That's how the voice of business is heard in the implementation at the point that it should be.

That coordination structure on cascading levels of detail but coordination all through is fundamental. The information commissioner joins the competition commissioner so that we don't have regulations in Australia which will pull in opposite directions, in the same way as you can find regulations in Europe which seem to be slightly inconsistent with GDPR, if you look hard enough.

I think that for there to be a right in the way that each of Peter and I have described, it must be reflected in the will of Parliament and created in that way. That is why that legislation is there and it becomes extremely powerful for putting the customer at the centre because as soon as it is a right, then you can say this is a right of every Australian, so now you can make decisions on what happens next by reference to Australians and not other commercial interests which might have a different perspective on what each Australian should have.

Mr. Harris: I can start at the final point. Who will give you your data back? The answer is no one, actually. What we're proposing here is that the data as currently collected will go from being the asset of the bank or the telecommunications company or the electricity company or, indeed, in the future, say, in Australia we have private health insurance, the health insurance company, will go from being their asset to a shared asset. It will be yours to use as much as that entity can use, but add to this in the future the consent arrangements for how those businesses collect that data will be stronger, because the data trading activity requires far more authority — you mentioned criminal sanctions — and it requires far more policing than today's "tick the box on the website and see your data sucked up and managed by somebody else in the future." We are consciously changing that arrangement for consumer data because it's going to be a joint data asset in the future. It will be one in which you have the same rights of control — it's not actually ownership in legal sense in Australia. It's control, but the same rights of control in the future as the data collector. Moreover, that right is inalienable. It cannot be taken off you by ticking a box on a website, which today you can't actually do. If you tick the box on a particular website for a data collection, you're not only

Le Parlement australien est actuellement saisi du projet de loi qui créera le droit relatif aux données des clients. L'Australian Competition and Consumer Commission, notre organisme de réglementation de la concurrence, sera le principal organisme de surveillance. Le bureau des politiques derrière cela est une division du Trésor australien, notre ministère des Finances. Sous le principal organisme de réglementation se trouve un organisme de normalisation des données, essentiellement des membres de l'industrie, mais pas des banques et pas seulement des entreprises de technologie financière. On y trouve des représentants des secteurs de l'énergie, des télécommunications et des groupes de consommateurs. C'est ainsi que les entreprises font entendre leur voix à cette étape de la mise en œuvre comme il se doit.

La structure de coordination comporte divers niveaux de détails, mais la coordination à toutes les étapes est fondamentale. Le commissaire à l'information et le commissaire à la concurrence font équipe afin que nous n'ayons pas de règlements allant dans des directions opposées au pays, et ainsi éviter de voir comme en Europe, quand on y regarde de près, des règlements qui ne sont pas tout à fait cohérents avec le Règlement général sur la protection des données.

Pour qu'il y ait un droit comme Peter et moi l'avons décrit, il faut que cela se reflète dans la volonté du Parlement et qu'il soit créé de cette façon. C'est l'objectif du projet de loi, et c'est un outil qui devient très puissant pour placer le client au cœur du processus, car dès qu'on parle d'un droit, on peut alors dire que c'est un droit pour tous les Australiens, et on peut ensuite prendre des décisions axées sur leurs intérêts, et non pas sur d'autres intérêts commerciaux qui peuvent avoir un point de vue différent sur ce que les Australiens devraient avoir.

M. Harris : Je peux commencer par le dernier point. Qui vous redonnera vos données? La réponse est personne, en fait. Ce que nous proposons, c'est de faire en sorte que les données qui sont recueillies deviennent le bien de la banque, ou de l'entreprise de télécommunication, ou de l'entreprise d'électricité, ou, dans l'avenir — en Australie, nous avons un régime privé d'assurance-maladie —, de l'entreprise d'assurance-maladie, et partant, qu'elles deviennent un bien commun. Elles sont à vous pour que vous les utilisiez autant que l'entité peut le faire, mais il faut ajouter à cela les futures ententes de consentement sur la façon pour les entreprises de recueillir ces données qui seront plus rigoureuses, car il faut que les activités de communication de données soient beaucoup mieux contrôlées — vous avez parlé de sanctions pénales —, et il faut plus de surveillance pour éviter de simplement cocher une case sur un site web et voir nos données être siphonnées et gérées par quelqu'un d'autre plus tard. Nous modifions consciemment cet arrangement au sujet des données des clients, car ces données seront un bien conjoint dans l'avenir. Ce sera un bien sur lequel vous aurez les mêmes droits de contrôle — on ne parle pas en fait de propriété au sens légal en Australie — que le collecteur de données. De plus, ce droit est inaliénable. Il ne peut

consenting to receive a service today; you are also consenting to a whole bunch of unregulated activity for where that data can be subsequently transferred.

In the case of the consumer data right, that will no longer be able to happen and the criminal sanction that applies is if you purport to have created it yourself as a recipient of consumer data and you are not such a recipient, the sanctions will be substantial fines and/or criminal penalties, and the consumer regulator will be enforcing that rather than the privacy regulator.

While I started out in saying something potentially disappointing — you are not getting your data back — in fact, what we are trying to do is emphasize that you will have continued control over it, and the parties managing it will have to manage it in future with your interests at heart as well as their own.

Senator Wallin: One follow-up: I think you put it brilliantly — control, not ownership in that sense. But when it is just a question of control, wouldn't the circumstances for criminal sanctions have to be pretty extreme?

Mr. Harris: No, in fact the legislation is pretty simple to draft. I've read it and I'm not a lawyer; Scott is. I think that they have done a pretty good job in describing the circumstances. Control in a legal sense is important in Australia, and I think it is in Canada as well. If you attempt to apply to data the direct concept of it as property, as something, in which your activity is buying and selling a property, for a start you potentially trigger legal obligations that relate to our states, to your provinces, and so you end up with a potentially shared regulatory regime, and I know from my time in Canada a couple of weeks ago that this is an issue for you. Control potentially helps you avoid all of that. If you want a national standard, it is probably best applied as control. Scott is the lawyer, so if you want some free legal advice I would get him to comment on what I have just said.

Senator Wallin: Go ahead, Scott. Please reassure us.

Mr. Farrell: I'm still struggling with that phrase "free legal advice."

Of course, in applying a criminal sanction, you do have to have regard to the rights of everyone and the manner in which we apply criminal sanctions in Australia is influenced by the basic principles in all of the common law world, but the point is relatively clear. This applies not only for entities that don't follow the rules in relation to data they received, but also in

pas vous être retiré en cochant une case sur un site web, ce qu'aujourd'hui vous ne pouvez pas faire en fait. Si vous cochez la case de collecte de données sur un site web, non seulement vous consentez à recevoir un service aujourd'hui, mais vous consentez également à une panoplie d'activités non réglementées vers lesquelles vos données peuvent être transférées par la suite.

Grâce au droit relatif aux données des clients, cela ne pourra plus se produire et la sanction applicable, si vous vous êtes fausement fait passer pour un receveur de données, sera une amende salée ou une sanction pénale, et ce sera l'organisme responsable de la protection des clients qui sera chargé de l'application plutôt que celui responsable de la protection de la vie privée.

Même si j'ai dit au départ quelque chose de potentiellement décevant — soit que vous ne récupérerez pas vos données —, ce sur quoi nous voulons insister est le fait que vous allez continuer d'avoir le contrôle sur vos données, et les entités qui les gèrent devront les gérer en veillant à vos intérêts tout autant qu'aux leurs.

La sénatrice Wallin : J'ai une question de suivi : je pense que vous avez brillamment dit les choses en parlant de contrôle, plutôt que de propriété. Cependant, quand il s'agit simplement d'une question de contrôle, les circonstances ne devront-elles pas être extrêmes pour mener à des sanctions pénales?

M. Harris : Non, le libellé du projet de loi est assez simple, en fait. Je l'ai lu et je ne suis pas avocat, Scott l'est. Je pense qu'ils ont très bien décrit les circonstances. Le contrôle au sens légal est important en Australie, et je pense que cela l'est au Canada également. Si on tente d'appliquer aux données le concept direct de propriété d'un bien, soit qu'on parle d'achat et de vente, on fait probablement intervenir dès le départ des obligations légales qui relèvent de l'État, de la province, si bien qu'on risque d'aboutir à un régime de réglementation partagé, et je sais, d'après ce que j'ai pu voir pendant mon séjour au Canada il y a quelques semaines, que c'est un problème pour vous. En parlant de contrôle, on évite probablement tout cela. Si on veut une norme nationale, il est sans doute plus facile de l'appliquer quand on parle de contrôle. Scott est l'avocat, donc si vous voulez quelques conseils juridiques gratuits, je vais lui demander de commenter ce que je viens de dire.

La sénatrice Wallin : Allez-y, Scott. Rassurez-nous, s'il vous plaît.

M. Farrell : J'ai encore du mal avec les « conseils juridiques gratuits ».

Bien sûr, quand on applique une sanction pénale, il faut tenir compte des droits de chacun, et notre façon d'appliquer les sanctions pénales en Australie repose sur les principes de base de tous les pays de common law dans le monde, mais la question est relativement claire. Cela ne s'applique pas seulement aux entités qui ne suivent pas les règles liées aux données qu'elles reçoivent,

relation to rules around when those with the data must start to comply. In the implementation of this policy, there are strict obligations to perform. These are not voluntary and there are consequences, and the consequences are not minor. The reason for that is not in the hope that we will ever have to apply them but to focus the minds of the organizations involved that this is not an optional thing. This is not a risk-management thing, this is a law you need to comply with and that's probably more important than the nature of the sanction itself.

Senator Wallin: Thank you both very much.

Senator Wetston: Thank you, Mr. Harris. It's good to see you again even though yours thousands of miles away. We did have the benefit of meeting at that lunch where we talked about open banking. You will recall the question I asked, which I thought was intriguing, was the use of your competition authority to be a regulator along with your information authority. Something we should think about here when examining this issue.

The question I wanted to ask was in the context of data. I think you both agree and Mr. Farrell, I think I've had some work with your law firm which is an incredibly good law firm in Australia, a very well-known firm in Australia. The context of data as a new asset class is key to underpinning any notions of open banking. One of the matters that comes up here at this committee and is of importance is — and I'm not sure who would want to answer this question — but how would open banking help solve consumer problems?

I'll give an example of some problems we see, and there are many more, obviously, but for example, on not really understanding the issues associated with savings accounts, getting the wrong mortgage, bad loans and things of that sort. Without pointing a finger at the banking institutions, but attempting to solve some of the consumer's problems. Is it your opinion that open banking will go some way to help solve some of those consumer problems in Australia, and if we adopted it here, potentially in Canada?

Mr. Harris: As I said, in our inquiry report this was front and centre. Equally, it's difficult to speculate, as I said at the end of my opening statement, about exactly what services will be affected by the future transfer of data, but here are some highly plausible cases which are supported by our consumer bodies in Australia. Consumer bodies in Australia have been strong supporters of this change. Indeed, they think we have not included all the data they would like to see readily transferred.

mais aussi au moment où celles qui ont les données entre les mains doivent commencer à appliquer ces règles. La mise en œuvre de la politique est assortie d'obligations strictes à respecter. Elles ne sont pas facultatives et elles entraînent des conséquences, des conséquences qui ne sont pas minimales. Le but n'est pas d'avoir un jour à sévir, mais plutôt de faire comprendre aux organismes que ce n'est pas facultatif. On ne parle pas ici de gestion du risque, on parle d'une loi qu'il faut respecter, et c'est probablement plus important encore que la nature des sanctions en soi.

La sénatrice Wallin : Merci beaucoup à tous les deux.

Le sénateur Wetston : Merci, monsieur Harris. C'est bon de vous revoir, même si vous êtes à des milliers de milles d'ici. Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer à un déjeuner où nous avons parlé du système bancaire ouvert. Vous vous souviendrez de la question que j'ai posée, au sujet d'une chose qui m'a semblé fascinante, soit l'organisme responsable de la concurrence et celui responsable de l'information qui travaillent de pair. C'est un élément sur lequel nous devrions nous pencher ici.

La question que je voulais vous poser porte sur les données. Je pense que vous êtes tous les deux d'accord, et monsieur Farrell, je pense avoir travaillé avec votre cabinet d'avocats, un cabinet extraordinaire en Australie, et qui a une grande notoriété au pays. L'idée que les données sont une nouvelle catégorie de biens sous-tend toute la notion de système bancaire ouvert. Une des questions qui se pose au comité et qui est importante — et je ne sais pas qui veut répondre à la question — est la suivante : en quoi le système bancaire ouvert contribuera-t-il à régler les problèmes des clients?

Je vais vous donner un exemple des problèmes que nous observons, et il y en a une foule d'autres, bien sûr, mais par exemple, le fait de ne pas bien comprendre les enjeux liés à un compte d'épargne, au fait de souscrire la mauvaise hypothèque, de faire de mauvais emprunts, et cetera. L'idée n'est pas de pointer du doigt les établissements bancaires, mais de régler quelques problèmes des clients. Pensez-vous que le système bancaire ouvert vous aidera à régler certains de ces problèmes en Australie, et si on le mettait en place ici, à les régler potentiellement ici aussi au Canada?

M. Harris : Comme je l'ai mentionné, cet élément était au cœur même de notre rapport d'examen. De plus, comme je l'ai mentionné à la fin de mon exposé, c'est difficile de prévoir quels seront exactement les services qui seront touchés par le futur transfert de données, mais voici quelques cas hautement probables qu'appuient nos organismes de protection des clients en Australie. Ces organismes appuient fermement ce changement. En fait, ils ont mentionné qu'ils auraient voulu

They think we have been more conservative than we ought to be. Consumers are strong believers in Australia of the potential value of doing this.

Here are some examples of the consumer problems in Australia. For a start, in Australia we have been running for over 20 years different regulatory interventions to make it easier for people to switch bank accounts. I think it's true to Canada as well, in Australia it's 70 per cent of people remain with the bank they started out with at 18 years old. As a consequence, for competition, banks can rely on that. They can rely on the fact that it will take a hell of a lot to make you move. Now, it will be literally an electronic snap of the fingers for you to change a bank account. You will still have old account but you will have your new one and you can choose which you'll keep operating. While that looks like a piece of duplication and as an economic entity we don't like to see too much of that. In fact, in the electronic world it's a next to no cost duplication, but would be an advantage to a consumer to swap and test and see if a new-style bank account is better for them than a standard traditional one.

Going on to credit cards. The hardest thing to do is if you want to change a credit card is you have all the regular payments tied to it. If you want to change a credit card you have to change every one of those individually, whereas in the future it will be plausible under this data right to see the whole package, not just of your history of being a credit card operator, but you get your individual suite of payments tied to a credit card lifted up and moved to a new credit card or alternative payment supplier. In fact, the threat is potentially from alternative payment suppliers to current credit card operators and you potentially only do that if you get a better service, lower fee or something else like that. In Australia, unlike in North America, we don't have the very active competition you have between credit card suppliers. Maybe that's an Australian unique thing, maybe not.

I will finally mention mortgages were are, generally speaking, if not the largest then way at the top of the consumer's most significant economic decisions to be made in the banking system. In Australia, more than 50 per cent of mortgages are entered into an engagement between you and the mortgage broker. People do this because they find the banks intimidating or difficult to deal with, or they are just unsure. Brokers run the large part of the mortgage market. Brokers specialize in knowing your particular circumstances. We have just finished a commission in Australia that says there is no obligation on those mortgage brokers to act in your best interest. Many of them do

que le transfert inclue encore plus de données. Ils sont d'avis que nous avons été plus conservateurs que nous aurions dû l'être. En Australie, les clients croient fermement en la valeur potentielle de ce que nous faisons.

Je vais vous donner quelques exemples de problèmes que les clients ont en Australie. Disons tout d'abord qu'en Australie, nous procédons à des interventions réglementaires depuis plus de 20 ans pour que les clients puissent plus facilement changer de banque. En Australie, et je pense que c'est vrai au Canada également, 70 p. 100 des gens demeurent avec la même banque qu'ils ont commencé à utiliser à 18 ans. Du point de vue de la concurrence, cela a pour conséquence que les banques comptent là-dessus. Elles peuvent compter sur le fait qu'il en faudra beaucoup pour qu'un client décide de s'en aller. Dorénavant, cela pourra se faire littéralement d'un claquement électronique des doigts. Le client conservera son ancien compte, mais il en aura un nouveau et il pourra choisir lequel il veut continuer d'utiliser. Même si cela semble faire double emploi et qu'en tant qu'acteur économique, nous n'aimons pas trop que cela se produise, dans le monde numérique, en fait, cela ne coûte presque rien, et ce serait un avantage pour un client de changer de banque et de vérifier si un nouveau style de compte serait préférable à un compte traditionnel standard pour lui.

Passons maintenant aux cartes de crédit. Si vous souhaitez changer de carte de crédit, l'étape la plus difficile à franchir consiste à transférer tous les versements périodiques liés à cette carte. À l'heure actuelle, ces versements doivent être transférés un à la fois, alors que, dans les années à venir, il est plausible qu'en vertu du droit relatif aux données des clients, vous ayez accès à l'ensemble des données, c'est-à-dire non seulement à vos données historiques à titre de détenteur d'une carte de crédit, mais aussi à votre propre série de versements liés à une carte de crédit, qui pourrait être extraite et transférée à une nouvelle carte de crédit ou à un autre fournisseur de paiements. En fait, la menace qui peut peser sur les compagnies de carte de crédit actuelles provient des autres fournisseurs de paiement, et vous ferez appel à leurs services seulement s'ils vous offrent de meilleurs services, des frais moins élevés ou d'autres choses de ce genre. En Australie, les compagnies de carte de crédit ne se livrent pas une concurrence active, contrairement à ce qui se produit en Amérique du Nord. C'est peut-être un problème uniquement australien, ou ce n'est peut-être pas le cas.

Enfin, je vais mentionner les hypothèques qui, en général, représentent l'une des plus importantes décisions financières que les consommateurs prendront au sein du système bancaire, voire la plus importante. En Australie, plus de 50 p. 100 des prêts hypothécaires sont négociés avec un courtier en hypothèques. Les gens procèdent ainsi parce qu'ils trouvent les banques intimidantes, qu'ils considèrent qu'il est difficile de traiter avec elles, ou parce qu'ils sont hésitants. Les courtiers en hypothèque détiennent la majeure partie du marché des hypothèques. Leur spécialité consiste à connaître vos circonstances particulières. En Australie, nous venons de mettre fin à une commission d'enquête

act in your best interests, but if you want to be sure that you are getting the best deals available from mortgages, you could be able, under this system, to use four or five different mortgage brokers at once. You would be able to see what better offers you get by enabling the clear transfer of your data. In that particular case, bear in mind you are providing that data, generally in paper copy form, to that broker anyway. It's not as if we are opening up a wider transfer of information, we are saying imagine the capability if you, as an individual, were electronically able to induce that to occur.

The Chair: Thank you very much.

Mr. Farrell: I have a short thing to add. This question is partly why convenience was such an important principle in my review. That convenience meant that choice of itself is not necessarily enough. You can provide people with too much choice if it's not tailored to their circumstances and it won't lead to knowledge or understanding. The ability to provide data to another service provider, in a form which they can quickly understand you and then provide you with what works best for you, to be able to be on your side is fundamental. The result is not supposed to be that customers now find there is 1,000 different things to choose from which they can't understand as much as the 10 choices they have now. The idea is they are presented with 10, but they are the ones that work best for them because the data provider knows what works best for them and that helps with issues in relation to people being provided things that they shouldn't have.

The Chair: Thank you very much.

Senator Klyne: Thank you to our two panel guests here. Very informative.

I have two questions if I may, they are probably both for Mr. Harris, but I would welcome the other gentlemen to respond as well.

Senator Wetston talked about that competition regulator and at first glance I thought you took that over the privacy regulator. It made sense to me what I had a quick look at what the competition regulator does and they cut a wide swath of responsibility, including being the national consumer champion helping make markets work for everyone and also regulating where there is limited competition to strengthen markets and processes. This leads me to ask the question, I have to assume that Australia has rural and remote communities that are not

qui a révélé que ces courtiers en hypothèques ne sont pas obligés de négocier des prêts hypothécaires qui sont dans votre intérêt. Bon nombre d'entre eux le font, mais, si vous voulez vous assurer que vous obtenez les meilleurs prêts hypothécaires offerts, vous pourriez, grâce à ce système, faire simultanément appel à quatre ou cinq courtiers en hypothèques. En autorisant le transfert de vos données, vous seriez en mesure de voir les meilleures offres que vous pourriez obtenir. Dans ce cas en particulier, ne perdez pas de vue le fait qu'en général, vous fournissez de toute manière des copies papier de ces données au courtier en hypothèques. Ce n'est donc pas comme si nous facilitions un transfert d'information élargi. Nous vous demandons simplement d'imaginer ce que, personnellement, vous pourriez faire si vous pouviez déclencher ce transfert électronique d'information.

Le président : Merci beaucoup.

M. Farrell : J'aimerais ajouter un bref commentaire. Cette question est en partie la raison pour laquelle la commodité était l'un des principes de mon examen qui importait vraiment. Cette commodité signifiait que le fait d'avoir des options ne suffisait pas nécessairement. Vous pouvez offrir aux gens de nombreux choix, mais, s'ils ne sont pas adaptés à leurs circonstances, ils n'accroissent pas leurs connaissances ou leur compréhension. Il est fondamental que vous ayez la capacité de communiquer vos données à un autre fournisseur de services, dans un format qui lui permettra de comprendre rapidement vos circonstances et de vous offrir par la suite les solutions les plus appropriées pour vous. Ce n'est pas censé avoir pour effet d'inonder les clients d'options qu'ils ne comprennent pas aussi bien que les 10 options dont ils bénéficient en ce moment. Le but est qu'ils reçoivent encore 10 options, mais que ces options soient les plus appropriées pour eux parce que le fournisseur sait ce qui leur convient le mieux. De plus, cela devrait contribuer à réduire le nombre de fois où les fournisseurs offrent aux clients des produits qu'ils ne devraient pas leur offrir.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Klyne : Je remercie les deux membres de notre groupe d'experts de leurs observations. Elles sont très instructives.

Si vous me le permettez, j'ai deux questions à poser. Elles sont probablement toutes deux destinées à M. Harris, mais je serais heureux que notre autre invité y réponde aussi.

Le sénateur Wetston a parlé de votre organisme de réglementation de la concurrence et, à première vue, j'ai pensé que vous l'aviez choisi au lieu de l'organisme de réglementation de la protection de la vie privée. J'ai examiné rapidement les fonctions de l'organisme de réglementation de la concurrence, et cela m'a semblé logique, en ce sens qu'il assume une grande partie des responsabilités, notamment celle de champion national des consommateurs qui veille à ce que les marchés fonctionnent pour tous et qui réglemente les marchés et les processus où la

connected via high-speed Internet or fibre optics, and perhaps may not even have a bank let alone rich data collection. Thinking back to the regulator being a champion helping markets work for everyone, how are these people in the rural and remote areas going to be benefited by this?

Mr. Harris: I think it's a good question because it is an area of weakness in the Australian banking system. We should start from that position such as in the answer I gave earlier back at the start. Here is one the risks of not acting, and I assume Canada will be the same position, but you can judge that better for yourselves.

If we don't take advantage of the benefits of you being able to hold your data electronically, and you live in remote area, you will not get a better service. That should be the starting position: You are not going to get a better service. You're not getting one today or in future, because you are a small and powerless customer.

The great benefit of digital data is that we can enable that transfer of the data that you do have on your interactions with the financial system as long as it's held digitally. It may be with an entity that is not a bank; it may be another entity. But if you have data that can be transferred electronically — and obviously I'm not able to say how you can improve your telecommunications system for the purposes of that transfer, but we are engaged in a big and ugly project today in Australia to do just that. I'm sure investments are being made.

But the bottom line is that if you hold the hold data digitally and it can be provided to an alternative party, you may well get a better offer. It would be speculative for me to say what that offer would be, but there are entities that specialize in providing services to smaller communities. We have financial institutions in Australia that emphasize their purely online nature, and a subset of those entities interact heavily with rural communities. They are, in fact, the primary source of loans to farming operations and things like that. One of the biggerst ones in Australia is substantially online-based.

concurrence est limitée afin de les renforcer. Cela m'amène à poser une question. Je présume que l'Australie compte des collectivités rurales ou éloignées qui n'ont pas accès à Internet haute vitesse, à la fibre optique ou peut-être même à une banque, alors encore moins à des données abondantes. En repensant à l'organisme de réglementation qui contribue à ce que les marchés fonctionnent pour tous, comment les habitants de ces régions rurales ou éloignées profiteront-ils de son rôle?

M. Harris : Je pense que c'est là une excellente question, car il s'agit d'un des points faibles du système bancaire australien. Nous devrions partir du même principe que celui que j'ai décrit dans la réponse que j'ai donnée plus tôt, au début de la série de questions. Voici l'un des risques de l'inaction, et je présume que le Canada sera dans la même position, mais vous pouvez en juger par vous-même.

Si nous ne tirons pas parti des avantages associés à votre capacité de détenir vos données électroniques et que vous vivez dans une région éloignée, vous n'obtiendrez pas un meilleur service. Ce devrait être notre point de départ : vous n'obtiendrez pas un meilleur service. Vous ne recevez pas un bon service aujourd'hui, et vous n'en recevrez pas un dans les années à venir, car vous êtes un petit client impuissant.

Le grand avantage des données numériques, c'est que nous pouvons vous permettre de transférer les renseignements que vous possédez sur vos interactions avec le système financier, à condition qu'ils soient conservés sur un support numérique. Il se peut que ces renseignements soient conservés par une entité non bancaire ou une autre entité mais, si vous possédez des données, elles peuvent être transférées par voie électronique — et, bien évidemment, je ne suis pas en mesure de vous dire comment vous pouvez améliorer votre système de télécommunications pour permettre ce transfert mais, en Australie, nous mettons en œuvre en ce moment un projet énorme et horrible pour accomplir exactement cela. Je suis certain que des fonds sont investis en ce sens.

Toutefois, en fin de compte, si vos données sont conservées sur un support numérique, elles peuvent être communiquées à une autre partie, et il se peut que vous puissiez bénéficier d'une meilleure offre. Pour vous indiquer en quoi cette offre pourrait consister, il faudrait que j'émette des hypothèses, mais il y a des entités dont la spécialité consiste à fournir des services aux petites collectivités. Certaines institutions financières de l'Australie insistent sur la nature purement en ligne de leurs services, et un sous-ensemble de ces entités interagit fréquemment avec les collectivités rurales. En fait, elles sont la principale source de prêts offerts aux exploitations agricoles et de services de ce genre. Les services de l'une des plus importantes entités australiennes de ce genre sont offerts principalement en ligne.

You would be empowering opportunities for an entity that is interested in being in those markets to become even more in with those markets.

Essentially, what I've said is somewhat speculative but I think it's a plausible argument.

The Chair: Mr. Farrell, do you have anything you wish to add?

Mr. Farrell: One of my 50 recommendations was specifically on that point. Australia does have a significant number of people who do not bank online. The recommendation, which has been adopted by the Australian government, is that the access or the ability to direct that information, which is held digitally by the bank must be provided in whatever form the current bank customer interaction works. This is not a question as to how we get banking to more people, but for those who don't bank online open banking must be available to them through the same mechanism they use to currently bank. For example, there are branches in regional Australia, and it may be that the way they will give directions is that they will end up doing so on a tablet provided by a teller in that branch.

We recommended you follow the same process as you normally communicate with your bank. You should have the same right, regardless of the method of communication.

Senator Klyne: I will pull an extract out of the paper you presented to us:

Despite serious data breaches and increasing consumer unease about being the product rather than the customer, individuals will persist in volunteering their data in exchange for new services because the products are popular and often apparently free of charge.

That leads me to this question: How does this get monetized? Who is paying for this? Is it one of those sub-par things within the customer's mortgage, or are the banks paying somebody to spin it out there and aggregate it?

Who is paying for this?

Mr. Harris: The customer will get the service of data transfer for free; in other words, they won't pay for it. However, you and I are both reasonably experienced-looking people, I say, looking across the table electronically at you, so we know that someone is always paying in the end. The question is who is paying.

Si une entité souhaite exercer des activités dans ces marchés, vous lui donneriez encore plus l'occasion de le faire.

En gros, mes observations sont un peu hypothétiques, mais je pense que mon argumentation est plausible.

Le président : Monsieur Farrell, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

M. Farrell : L'une de mes 50 recommandations portait justement sur cet argument. En Australie, il y a un nombre important de gens qui ne font pas de transactions bancaires en ligne. La recommandation, qui a été adoptée par le gouvernement australien, stipule que l'accès ou la capacité de communiquer l'information, qui est conservée sur un support numérique par la banque, doit être offert sous la même forme que le client de la banque utilise en ce moment. La question n'est pas de savoir comment nous offrirons des services bancaires à un plus grand nombre de personnes. Le système bancaire ouvert doit être offert à ceux qui ne font pas de transactions bancaires en ligne, au moyen du même mécanisme qu'ils utilisent actuellement pour faire leurs transactions bancaires. Par exemple, il y a des succursales dans diverses régions d'Australie, et il se peut que leurs clients donnent leurs directives en les saisissant sur une tablette fournie par un caissier de ces succursales.

Nous recommandons que vous suiviez le même processus par lequel vous communiquez habituellement avec votre banque. Vous devriez jouir du même droit, quel que soit votre mode de communication.

Le sénateur Klyne : Je vais citer un extrait du document que vous nous avez présenté :

En dépit des graves fuites de données et du fait que les consommateurs ont de plus en plus l'impression d'être le produit plutôt que le client, les consommateurs continueront de fournir volontairement leurs données en échange de nouveaux services, parce que ces produits sont populaires et souvent gratuits en apparence.

Cela m'amène à poser la question suivante : comment ces services sont-ils financés? Qui assume leurs coûts? Cela fait-il partie des éléments inférieurs de l'hypothèque du client, ou les banques paieront-elles quelqu'un pour rassembler les données et les transférer?

Qui assume les coûts de ces services?

M. Harris : Le service de transfert des données sera offert gratuitement aux clients; autrement dit, ils n'en paieront pas les frais. Toutefois, en vous regardant de l'autre côté de la table, par voie électronique, je dirais que vous et moi sommes des gens qui ont l'air raisonnablement expérimentés. Par conséquent, nous

I want to emphasize that consumers will not be paying directly for this service, but someone is clearly going to be paying.

In practical effect, our banks have been required to adapt their systems to ensure the supply of this data safely, and fintechs will need to meet accreditation standards in order to receive it. The third category on which this depends, which is neither a fintech nor a bank, but other entities could be accredited as well. They will have to pay to adapt their systems. Just as in every area of our economy where trading occurs, the participants will have to decide how much of that cost they are going to have to incur if they want to operate here, how much of that cost they are going to try to pass on consumers by other services they provide and how much will be absorbed by shareholders, because shareholders will ultimately benefit — they know the business will benefit in the long term — because those businesses expect to acquire larger market share.

It's the standard operating characteristic of businesses, here, in Canada, in the U.S., in the U.K. and throughout the developed world. Decisions will have to be made. This is a cost. Someone will have absorb that cost.

But if you look at the fintechs, if they only have the one service, the answer is that they are not going to be passing that cost on; they'll be absorbing it at the shareholder level in the hope of becoming a bigger entity. If you think of a party that wants to break into accessing banking data in the future — and there are lots of guesses in Australia as to who that might be, and the U.K. has had some guesses about that too — but there are plenty of entities that might want to do this, and they will probably absorb that cost as well, because they are not going to impose it on the consumer.

Then when it comes to incumbent banks, in Australia, we tend to look upon this cost imposition as being something that should be part of the bank's services to its customers. But how the bank goes about recovering that cost will be hard to forecast, I think. They certainly won't be able to apply it directly to the consumer, though.

Senator Klyne: Thank you.

The Chair: Mr. Farrell, is there anything you'd care to add on that?

savons qu'au bout du compte, quelqu'un paie toujours ces coûts. La question est de savoir qui les assumera.

Toutefois, je tiens à insister sur le fait que les consommateurs ne paieront pas directement les coûts de ce service, mais il est clair que quelqu'un devra les assumer.

En pratique, nos banques ont été appelées à adapter leurs systèmes afin d'assurer le transfert sécuritaire de ces données, et les technologies financières devront respecter des normes d'agrément afin de les recevoir. Il se pourrait que les membres de la troisième catégorie d'intervenants — qui ne sont ni des fournisseurs de technologies financières ni des banques — sur lesquels repose le système soient également agréés. Ils devront payer pour adapter leurs systèmes. Tout comme dans chacun des secteurs de notre économie où des échanges commerciaux ont lieu, les participants devront décider quel pourcentage de ces coûts ils devront assumer s'ils souhaitent exercer leurs activités sur ce marché, quel pourcentage de ces coûts ils essaieront de refiler aux consommateurs en leur faisant payer d'autres services qu'ils fournissent, et quel pourcentage de ces coûts sera absorbé par les actionnaires, car les actionnaires en bénéficieront en fin de compte. Ils savent que l'entreprise en profitera à long terme, parce que ces entreprises s'attendent à acquérir une part plus importante du marché.

C'est la caractéristique d'exploitation normale des entreprises établies ici, au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans tous les pays développés du monde. Des décisions doivent être prises. Il y a des coûts, et quelqu'un devra les absorber.

Toutefois, si vous examinez les fournisseurs de technologies financières, vous constaterez que, s'ils offrent uniquement un service, ils ne pourront pas refiler ces coûts. Leurs actionnaires les absorberont dans l'espoir de développer l'entreprise. Si vous pensez à une partie qui souhaite avoir accès aux données bancaires dans les années à venir — et les Australiens émettent de nombreuses hypothèses quant à l'identité de ces parties, tout comme le fait le Royaume-Uni —, sachez que de nombreuses entités pourraient souhaiter le faire, et qu'elles absorberont probablement aussi ces coûts, parce qu'elles ne les imposeront pas aux consommateurs.

De plus, en ce qui concerne les banques australiennes, nous avons tendance à envisager l'imposition de ces coûts comme une partie intégrante des services qu'elles offrent à leurs clients. Toutefois, je pense qu'il est difficile de prévoir comment ces banques récupéreront ces coûts. Quoi qu'il en soit, elles ne pourront certainement pas les refiler directement aux consommateurs.

Le sénateur Klyne : Merci.

Le président : Monsieur Farrell, aimeriez-vous ajouter quelque chose à cet égard?

Mr. Farrell: Not on that question, thank you.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I want to thank our two guests. My first question is for Mr. Harris. The banks generally fiercely guard the information in their possession, which gives them some control over their clients. In any event, that's the case here in Canada. Giving information also means taking the risk of losing a client. Can you provide some examples of acceptance or hesitation in the banking sector in Australia, and of how things proceed in your country?

[*English*]

Mr. Harris: Thank you, senator. Our experience to date is limited because our new right is in front of the federal parliament but has yet to be applied. I will give our analysis and best plausible case for what will occur.

You will have noticed in my opening presentation that I emphasized that when we talk about the impact of this at a national economic level on something as important as productivity, we expect that will occur more by the reaction of the incumbent collector, which is the large bank. The possibility that their current absolute control of customer data is genuinely being threatened by being required to pass that data on to a potential competitor. So we expect a reaction from the largest banks in Australia to offering much better services to customers in anticipation of otherwise losing a substantial part of their business if they sit there and do nothing.

You will have noticed in my opening presentation that I mentioned that the concern that exists, not just in Australia but around the world, at the fact that we have had these declining circumstances in concentrated industries of what I call "profitable stagnation." That means not a lot of change going on, a high level of profitability and yet, in the business of banking, there's a great deal of capacity for information to be exchanged very quickly in a digital form.

So we expect that banks, for example, might improve their offers to consumers in terms of the rapidity of clearance of deposits. I understand that, in Canada, this remains a significant issue. In Australia, it's a less significant issue; it's been solved relatively recently.

But how quickly you obtain clearance of money transfers between one bank and another — the delays of four or five days in that needn't occur. Every large bank knows that in an electronic world, it's able to ascertain that those funds are readily

M. Farrell : Non, pas en ce qui concerne cette question. Merci.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos deux invités. Ma première question s'adresse à M. Harris. Monsieur Harris, les banques sont généralement très jalouses de l'information qu'elles possèdent et qui leur permet d'exercer un certain contrôle sur leurs clients. En tout cas, c'est le cas ici, au Canada. Donner des informations, c'est aussi prendre le risque de perdre un client. Pouvez-vous nous donner des exemples de l'acceptation ou de la réticence qui se manifeste dans le domaine bancaire en Australie, et de la façon dont cela se déroule chez vous?

[*Traduction*]

M. Harris : Merci, monsieur le sénateur. Notre expérience jusqu'à maintenant est limitée, parce que le Parlement fédéral est saisi de notre nouveau droit, mais il ne l'a pas encore appliqué. Je vais donc vous faire part de notre analyse de la situation à venir et du scénario le plus plausible.

Vous aurez remarqué qu'au cours de ma déclaration préliminaire, j'ai insisté sur le fait que, lorsque nous discutons de l'incidence que ce droit aura sur un élément aussi important de notre économie nationale que la productivité, nous nous attendons à ce que cette incidence soit davantage liée à la réaction des collecteurs actuels de données, c'est-à-dire les grandes banques. Le contrôle absolu qu'elles exercent actuellement sur les données des clients est menacé par leur obligation de transférer ces données à des concurrents potentiels. Par conséquent, nous nous attendons à ce que les grandes banques australiennes réagissent en offrant de meilleurs services à leurs clients, par crainte de perdre une part importante de leurs recettes si elles ne prennent aucune mesure.

Vous aurez aussi remarqué que, au cours de ma déclaration préliminaire, j'ai mentionné le fait que les gens sont préoccupés, non seulement en Australie, mais à l'échelle mondiale, par le fait que, dans les industries très concentrées, nous observons la détérioration des circonstances de ce que j'appelle une « stagnation rentable ». Cela veut dire qu'on observe un très haut degré de rentabilité et très peu de changements, en dépit du fait que le secteur bancaire possède une grande capacité d'échanger très rapidement des renseignements sous forme numérique.

Nous nous attendons donc à ce que les banques, par exemple, améliorent les services qu'ils offrent aux consommateurs en ce qui concerne la vitesse de compensation des dépôts. Je crois comprendre qu'au Canada, ce problème demeure important. En Australie, il est moins grave, car il a été résolu assez récemment.

Toutefois, la vitesse à laquelle les transferts de fonds d'une banque à l'autre sont compensés — c'est-à-dire des délais de quatre ou cinq jours qui n'ont aucune raison d'être — demeure problématique. Dans un univers électronique, toutes les grandes

available in the transferring account and, therefore, should be available to you in a matter of minutes, not in a matter of many days.

I expect that even services like that will rapidly alter in the face of this threat. Otherwise, a customer might get that offer from a new fintech, a company that has an arrangement, for example, with a bank in the U.S. They will give you instant clearance of money deposited into our account.

You will get improvements of that kind, and I expect the incumbents will respond very quickly to the thought, “those kinds of new services are coming, and we better offer them in anticipation.”

[*Translation*]

Senator Dagenais: Mr. Farrell, in recent years, we’ve seen an increase in the number of registrations for all types of sites. We provide personal information to these sites each time we register. In Canada, Canadian citizens are identified by their nine-digit social insurance number, or SIN. In my opinion, the SIN system is starting to become outdated. In Australia, do you have more modern and secure ways to identify Australian citizens, and do Australian citizens have more ways to communicate with service representatives without exposing too much information?

[*English*]

Mr. Farrell: Thank you.

Chair, would it be acceptable if I just had 30 seconds to also respond to the previous question?

The Chair: Absolutely.

Mr. Farrell: It may be helpful to you, but what we have found in Australia that has led to a higher engagement of our banking system than perhaps existed in either the European or U.K. banking systems is the fact that the Australian system is multi-sector, there is built-in reciprocity and there is crystal-clear liability. These are things that exist in a normal marketplace and marketplaces that banks understand. Those differences have been recounted publicly by Australian banks as the reasons they actually welcome the Australian system.

I’ll now move onto the question about identification. I do not think Australia is in a better position than the one you have described existing in Canada in relation to being able to identify themselves digitally. In my review, I pointed out that the authentication mechanism that is required to give instructions in order to transfer data, particularly when that authentication mechanism starts to apply to different sectors, has the potential to build into a clear identification system that Australians use

banques sont en mesure de confirmer que ces fonds sont déjà disponibles dans le compte de transfert. Vous devriez donc avoir accès à cet argent en quelques minutes, et non après une attente de plusieurs jours.

Je m’attends à ce que même des services de ce genre changent rapidement, compte tenu de la menace. Sinon, un client pourrait obtenir ce service auprès d’un nouveau fournisseur de technologies financières, une entreprise qui a négocié des ententes avec une banque américaine, par exemple, et qui vous donnera instantanément accès à l’argent déposé dans notre compte.

Vous obtiendrez des améliorations de ce genre, et je m’attends à ce que les banques réagissent très rapidement à la pensée que de nouveaux services de ce genre seront bientôt offerts et qu’il vaudrait mieux qu’elles les offrent à l’avance.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Monsieur Farrell, depuis quelques années, on constate une augmentation de l’inscription à des sites de toutes sortes, auxquels on donne chaque fois des renseignements personnels. Au Canada, l’identité d’un citoyen canadien est basée sur son numéro d’assurance sociale (NAS) à neuf chiffres. Selon moi, le système de NAS commence à être dépassé. Avez-vous, en Australie, des moyens plus modernes et plus sécuritaires pour identifier les citoyens australiens, et ceux-ci ont-ils plus de moyens pour communiquer avec les représentants d’un service sans trop s’exposer?

[*Traduction*]

M. Farrell : Merci.

Monsieur le président, pourrais-je utiliser 30 secondes de votre temps pour répondre également à la question précédente?

Le président : Absolument.

M. Farrell : Cela pourrait vous être utile. En Australie, nous avons constaté que l’engagement du système bancaire australien est supérieur à ceux de l’Europe ou du Royaume-Uni. Étant donné que le système australien est multisectoriel, la réciprocité y est inhérente et la responsabilité est très claire. Ces choses-là existent dans les marchés normaux et les banques le comprennent. Les banques australiennes ont publiquement affirmé que c’est en raison de ces distinctions qu’elles sont favorables au système australien.

Pour répondre à la question concernant l’identification, je dirais que la situation en Australie n’est pas meilleure que celle du Canada telle que vous la décrivez, pour ce qui est des moyens de s’identifier de façon numérique. Dans mon étude, j’ai souligné que le mécanisme d’authentification nécessaire pour donner l’ordre de transférer des données — notamment lorsque le mécanisme d’authentification commence à être utilisé dans divers secteurs — est susceptible de devenir un système

digitally and that they chose to use. It's not a system where a single company or a government has told them that this is their identity, but because it has to be a safe identification framework. It is quite possible that the authentication framework used for the consumer data right will develop into something that is used more broadly as digital identification in Australia.

But the point you raise in relation to the fact that identification information is being shared across lots of different platforms at people's choice, that would also exist in Australia. Indeed, that's part of my analogy around Australians swimming in dangerous surf and sometimes not even knowing they're even at the beach.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Thank you.

[*English*]

Senator Tkachuk: My questions are to both of you. In practical terms, I'm kind of fascinated by both presentations. If data can be moved to a competitor, for example, can people who want to shop around for how their RRSPs, their retirement savings account or their investment accounts are handled, can they then ask their banker to send information — their data — to the competitors to see if a person would get a better deal on service charges, interest rates or something like that? Is that what you envisage outside of the fact of shopping around for mortgages or a business loan, et cetera?

Mr. Harris: In principle, the answer to that is “yes,” that's what can occur under this system.

Again, I'll distinguish between principle and practice. In practice, the individual data source that is related to that would need to be declared under the system, and it would need to be able to be safely transferred to an accredited party. There will be, probably, a different group of accredited parties that are interested in retirement income accounts, for example, than might be interested, say, in mortgages.

The same system, as Mr. Farrell has eloquently described, will apply regardless. It's just that the data set itself, if it is substantially different — and retirement income accounts in Australia are substantially different than savings accounts, credit cards or mortgages — were they to be declared and the transfer of data to be authorized as being in the public interest — in other words, in the individual's interest — then yes, we could see that information being transferred, and the potential for people to gain better advice to manage their retirement savings would occur.

d'identification numérique clair que les Australiens choisissent d'utiliser, non pas parce qu'il s'agit d'un système où une entreprise ou un gouvernement leur attribue une identité, mais parce que le cadre d'identification est obligatoirement sécurisé. Il est fort possible que le cadre d'authentification employé pour le droit relatif aux données des consommateurs évolue et voit sa portée s'élargir dans le domaine de l'identification numérique en Australie.

Pour ce qui est du point que vous soulevez sur le fait que les renseignements d'identification sont communiqués entre diverses plateformes au gré des utilisateurs, je dirais qu'il en est de même en Australie. Cela rejoint mon analogie sur les Australiens qui se baignent dans des vagues dangereuses sans même savoir qu'ils se trouvent à la plage.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur Tkachuk : Mes questions s'adressent à vous deux. Vos présentations abordent des questions pratiques qui me fascinent. Si des données peuvent être transmises à un concurrent, est-il possible pour une personne qui souhaite comparer comment on s'occuperait de ses REER, de son compte d'épargne-retraite ou de ses investissements de demander à sa banque d'envoyer ses données à des institutions concurrentes, afin de voir si elle pourrait obtenir des conditions plus avantageuses par rapport aux frais de service ou des taux d'intérêt, par exemple? Au-delà des prêts aux entreprises et des hypothèques, et cetera, prédiriez-vous qu'il en sera ainsi?

M. Harris : En principe, la réponse à votre question est : « oui ». Le système permet une telle éventualité.

Encore une fois, il faut faire la distinction entre le principe et la pratique. En pratique, sous le nouveau régime, la source de données individuelles pertinentes devra être déclarée et être en mesure de transmettre les données de manière sécuritaire à un tiers accrédité. Probablement que les tiers accrédités qui s'intéressent aux comptes d'épargne-retraite ne sont pas les mêmes que ceux qui s'intéressent aux hypothèques, par exemple.

Le même régime s'appliquera à tous les cas de figure, comme M. Farrell l'a si bien expliqué. Les ensembles de données peuvent présenter des différences considérables — en Australie, c'est le cas pour les comptes d'épargne-retraite, qui sont bien différents des comptes d'épargne, des cartes de crédit et des hypothèques. Si l'ensemble de données est désigné et le transfert de données autorisé dans l'intérêt du public — c'est-à-dire dans l'intérêt de la personne —, alors, oui, les informations pourraient être communiquées et les gens pourront obtenir de meilleurs conseils sur la gestion de leurs économies de retraite.

Senator Tkachuk: I'm just going to follow up, and then have a really small next question.

So the data is moved to, say, two other competitors on my retirement account — to two other investment banks. They now have it, or a consumer may do the same thing with mortgages. So it's gone from my bank to two other competitors because I'm looking for a better price on a mortgage, say, or how my retirement account is handled. How do they get it back? Once it's there, it's sent there. Is there some kind of a contractual relationship that is expected or are penalties paid if you don't get it back? Do they have to destroy it? If I say, "Oh, I'm happy with the two. Get rid of the other two it was sent to." Is that the way it works?

Mr. Harris: I know the answer to this in principle, but you're really asking quite an important legal question, so I'm going to let Scott have a crack at this first.

Mr. Farrell: Thank you very much, Peter.

The answer to the question is that our existing law is pretty good in this regard, and our existing law continues to apply. So once the reason for you collecting data has expired — and in the hypothetical you've given us, it's been to provide an alternative quotation — it cannot be used for any other purpose. Based on some technical issues around what can physically be done with it and regulatory obligations, it must either be destroyed or anonymized.

So the answer to the question is that you don't need to have a contract to have that right; it is reinforced through the consumer data right legislation. But this goes to what we were discussing earlier in that the consent mechanism has to be quite tight and quite simple, and you don't get to use the information for any other purpose other than that for which you have given. It actually ends up being tighter than our current law, but even under our current law, you can't just use information for other purposes once the original purpose is discharged.

Senator Tkachuk: I have one last question. I find it fascinating that you say the data has to be sent without charge, but as you said earlier, there's no such thing as without charge. I always find if you say things have to be free, it's mandated by law it has to be free, it's going to pop up somewhere that no one can find out exactly what you are being charged. I think that's a more difficult problem.

Wouldn't it be better if the cost were reflected in the transaction? In other words, if I'm interested in moving my data, I know it's going to cost me \$5 to send it to one bank and \$5 to another. I pay the \$10 and then know where it is. Otherwise, it's coming out of my accounts somewhere to pay this or, as you say, the accounts of the shareholders. It's got to be paid for somehow.

Le sénateur Tkachuk : Je veux poursuivre sur la même lancée et ensuite poser une brève question.

Disons que les données sont transmises à deux concurrents — deux banques d'investissement. Un client pourrait faire la même chose pour une hypothèque. Les données sont donc transférées de ma banque à deux concurrents, parce que je veux une hypothèque qui coûte moins cher ou une meilleure gestion de mon compte d'épargne-retraite. Comment s'y prend-on pour les avoir? Une fois que les données sont envoyées chez un concurrent, elles y sont. S'attend-on à ce qu'on honore une sorte de relation contractuelle? Y a-t-il des pénalités à payer si on ne renvoie pas les données? Doit-on les détruire? Est-ce ainsi que les choses se passent si je dis : « Je suis content de ces deux-là et débarrassez-vous des deux autres »?

M. Harris : Je connais la réponse en principe, mais, comme vous posez une question assez importante du point de vue légal, je vais laisser Scott répondre en premier.

M. Farrell : Merci beaucoup, Peter.

La réponse est la suivante : la loi existante est assez bien conçue à cet égard et elle continue de s'appliquer. Ainsi, une fois que la raison de la collecte de données est périmée — dans votre exemple, il s'agit d'obtenir une autre estimation —, les données ne peuvent plus servir. Suivant les obligations réglementaires et les questions techniques sur la façon dont les données doivent être traitées physiquement, les données doivent être détruites ou anonymisées.

Pour répondre à votre question, je dirais qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un contrat pour jouir de ce droit. Celui-ci est protégé par la loi sur le droit relatif aux données des clients. Cela rejoint ce dont nous avons discuté plus tôt : le mécanisme entourant le consentement est assez strict et assez simple. Il est interdit d'utiliser les données à d'autres fins que celle pour laquelle les données ont été communiquées. En fait, le mécanisme est plus strict que la loi actuelle, quoique, sous la loi existante, il est interdit d'utiliser les informations à d'autres fins une fois que l'objectif initial est atteint.

Le sénateur Tkachuk : J'ai une dernière question. Vous dites que les données doivent être communiquées sans frais, ce que je trouve fascinant. Comme vous l'avez mentionné plus tôt, rien n'est gratuit. J'ai toujours constaté que, lorsque la loi exige qu'une chose soit gratuite, on trouve une autre façon de couvrir les frais et il est impossible de savoir combien on paie exactement. Selon moi, cela complique le problème.

Ne serait-il pas préférable d'indiquer le coût de la transaction? Ainsi, si je souhaite communiquer mes données, je saurai qu'il m'en coûtera 5 \$ pour les envoyer à une banque et 5 \$ de plus pour les envoyer à une autre. Je paie les 10 \$ et je sais où sont les données. Autrement, on prélèvera le montant de mes comptes pour couvrir les frais ou, comme vous le dites, on le prélèvera

I don't know how you do that, but I'd like your thoughts on that.

Mr. Harris: Perhaps I can add a comment to Scott's comments on your previous question. Let me give you the example of direct marketing, which is what a lot of people worry about when their data is transferred from one party to another. In the draft legislation in our Parliament, if you receive consumer data you cannot use it for direct marketing. I want to get the clarity about that across. When Scott says you can't use it for any other purpose, you might say, "Yes, but we all know what they do. They all do this." It is specifically barred in the legislation that if you get somebody's consumer data that you are able, as an accredited party, to effectively use it for direct marketing purposes. There are other examples, but I thought I would put that clarification in.

In terms of "without charge," senator, I'm an economist. We believe in transparency pricing. It's a belief thing. You're right, it would be nice to imagine that we could have a system where everything is priced transparently and everybody, therefore, understands the cost of what they are doing directly. In practice, that's not the economy that any of us have. No economy operates that way around the world. Indeed, if you did allow for price to be applied up front, you'd provide a strong incentive for a bank to say, "Instead of the \$10 million or so this is costing me to set up this system and the \$200,000 a year to operate it, it's, in fact, hundreds of millions of dollars. So the upfront charge is not \$5 but it is \$150." Then you're challenging the competition regulator in our case, or some other party managing this in the U.K., to go back and prove that the bank is a pack of liars. That's going to be quite difficult. That's what we call information asymmetry in economics. No one can really know what it's costing the banks.

However, in the submissions that occurred to our treasury — the equivalent of your finance department — in developing this legislation, a number of smaller banks indicated the cost of this system was not large. In fact, in their submissions they gave advice about what it will actually cost.

There is going to be some information to offset the idea that \$5, as you put it, might be a reasonable charge, but I don't think there's ever going to be enough if you allow, from the outset, the price to be fixed by the parties who do not have a strong incentive to make this system work, which is the incumbent banks holding the data sets today.

If you were to do this, you'd probably have to set the price yourself. That is, the political system would have to make the call. Instead, we are going with the nature of the economy in which we operate — and I described this in an earlier answer —

des comptes des actionnaires. D'une manière ou d'une autre, il faut payer pour ces dépenses.

Je ne sais pas comment vous vous y prenez, mais j'aimerais entendre vos observations là-dessus.

M. Harris : D'abord, j'aimerais ajouter une observation à la réponse de Scott à votre question précédente. Je vais vous donner l'exemple du marketing direct, qui inquiète beaucoup de gens lorsqu'il est question de transferts de données d'un tiers à un autre. Dans la version du projet de loi dont notre Parlement est saisi, il est interdit d'utiliser les données de client pour des activités de marketing direct. Je veux vous faire comprendre à quel point le projet de loi est clair sur ce point. Lorsque Scott indique qu'il est interdit d'utiliser les données à d'autres fins, on pourrait dire : « Oui, mais tout le monde sait ce qu'ils font tous. » La loi indique précisément qu'il est interdit à un tiers accrédité d'utiliser les données d'un client à des fins de marketing direct. Il existe d'autres exemples, mais je tenais à apporter cette précision.

Pour ce qui est des services « sans frais », je rappelle, sénateur, que je suis économiste. Nous prônons la transparence à propos des prix. Il s'agit d'une conviction. Vous avez raison, ce serait bien d'imaginer un système où les prix sont établis de manière transparente et où, par conséquent, tous comprennent les coûts associés à ce qu'ils font. En réalité, personne ne vit dans ce genre d'économie. Aucune économie du monde ne fonctionne de cette façon. En fait, si on permettait que le prix soit appliqué initialement, cela inciterait fortement les banques à prétendre que le système coûterait des centaines de millions de dollars, plutôt que les 10 millions de dollars nécessaires pour sa mise en œuvre et les 200 000 \$ par année pour son fonctionnement. Le prix de la transaction ne serait pas 5 \$, mais 150 \$. Chez nous, l'organisme de réglementation de la concurrence, ou une autre entité compétente au Royaume-Uni, serait alors appelé à prouver que la banque ment. Une telle chose serait assez difficile. C'est ce qu'on appelle l'asymétrie de l'information en économie. Personne ne sait au juste ce qu'il en coûte aux banques.

Soulignons toutefois que, dans les mémoires soumis au Trésor d'Australie — l'équivalent de votre ministère des Finances — durant la rédaction du projet de loi, de petites banques ont fait savoir que les coûts associés au système ne seraient pas importants et ont présenté des estimations à cet égard.

Il y aura des informations qui contrediront l'idée que 5 \$ serait un prix raisonnable, comme vous le laissez entendre, mais, selon moi, il n'y en aura pas suffisamment si on permet d'emblée que les prix soient fixés par des parties qui n'ont aucun intérêt à ce que le système fonctionne, c'est-à-dire les banques qui détiennent les données actuellement.

Si vous vous engagez dans cette voie, il faudrait probablement fixer les prix vous-mêmes. Ce sera aux élus de prendre la décision. Au lieu de cela, nous agissons en fonction de la nature de l'économie dans laquelle nous évoluons — j'en ai parlé dans

which is shareholders will have to decide where they're going to absorb this cost and how much of it is going to appear in some area. But I would counsel you that, if you believe it is possible to set a charge via the banks themselves determining this, I strongly suspect that isn't going to be the case.

Senator Tkachuk: Isn't that in the case that you used? In the example you used, the only way that would happen is if there was a monopoly or collusion. If you've got half a dozen banks and they collude, they're going to come up with that system. If you have real competition, however, one of the banks is going to say, "I can get the customers. I can do it this way." You either believe in the market system or you don't. I do.

Mr. Harris: I don't know whether you have but in Australia we've just gone through an inquiry by the Australian Productivity Commission. After the data inquiry, we went on to do an inquiry into competition in the financial system. We have determined — I mentioned it earlier in the advice we've given and really there is no strong challenge to this — that banking in Australia is sufficiently concentrated with four large banks holding about 80 per cent of market share that they don't need to collude, literally, under the competition law. They don't need to do this. They have a herd mentality that says one follows the other. The prices that are set. There is a cluster around a common point and that information is readily transferred by commentary, for example, in the media. Therefore, it doesn't require collusion in the sense of breaching competition law. It becomes accepted practice that this is what we're charging for a service and they're all pretty similar.

Perhaps in Canada you have a much more competitive banking system. However, as I mentioned in my remarks, we don't. Regarding the Productivity Commission, I should emphasize we are with you, senator. We agree. A market system is desirable. We want to make the thing work. But where it's not working, we have to do something about it. Here's the catalyst — I'm becoming my impassioned self.

Senator Tkachuk: I don't want to get into a debate about it.

Mr. Harris: It's a fantastic opportunity to break up that kind of ability to cooperate.

Senator Marshall: We just finished with the costs and I'd like to pick up on it. You talked about the banks. I'll accept the banks will have to look after themselves and they'll have to pay for it. What else is there? Who else is going to pay? The material that we got indicated that the federal government in Australia put

une réponse précédente —, c'est-à-dire que les actionnaires doivent décider où les coûts sont absorbés et la proportion des coûts qui est dévoilée quelque part. Voici mon avis : je doute fort qu'il soit possible de fixer un prix en laissant les banques déterminer cela.

Le sénateur Tkachuk : N'en est-il pas ainsi dans le cas que vous avez évoqué? Dans votre exemple, cela ne pourrait se produire qu'en cas de monopole ou de collusion. Une demi-douzaine de banques qui se livreraient à la collusion en viendraient à ce genre de système. Toutefois, s'il existe une réelle concurrence, l'une des banques dira : « Je peux attirer les clients en m'y prenant de telle façon. » On croit aux lois du marché ou on n'y croit pas. Moi, j'y crois.

M. Harris : Je ne sais pas si vous le savez, mais l'Australian Productivity Commission vient tout juste de mener une enquête. Après la demande de données, nous avons étudié la concurrence dans le système financier. Comme je l'ai mentionné plus tôt dans les conseils que nous avons donnés — et rien ne vient vraiment contredire ces affirmations —, nous avons conclu que, puisqu'environ 80 p. 100 du marché bancaire de l'Australie est contrôlé par quatre grandes banques, celles-ci n'ont pas à se livrer à de la collusion, au sens où on l'entend dans la loi sur la concurrence. Cela ne leur est pas nécessaire. Elles se conduisent comme un troupeau et elles se suivent. Les prix sont fixés. Ils se situent tous autour d'un point commun et on peut les connaître en suivant les commentaires dans les médias, par exemple. Donc, nul besoin de se livrer à la collusion, telle qu'elle est définie dans la loi sur la concurrence. Il s'agit d'une pratique acceptée : c'est ce que les banques demandent pour ce genre de services et les prix sont à peu près les mêmes partout.

La concurrence est peut-être beaucoup plus féroce dans le milieu bancaire du Canada. Comme je l'ai indiqué dans mon allocution, ce n'est pas le cas en Australie. En ce qui concerne la Productivity Commission, je souligne que nous sommes d'accord avec vous, sénateur. Un système de marché est souhaitable. Nous voulons que les choses fonctionnent, mais, lorsqu'elles ne fonctionnent pas, il faut intervenir. C'est le catalyseur... Ça y est, je m'emporte.

Le sénateur Tkachuk : Je ne veux pas me lancer dans ce débat.

M. Harris : C'est une possibilité formidable de contrecarrer ce genre de coopération.

La sénatrice Marshall : Il a été question des prix et j'aimerais continuer sur cette lancée. Vous parlez des banques. J'admets que les banques doivent veiller à leurs propres intérêts et couvrir les frais. Qu'y a-t-il d'autre? Qui d'autre devra payer des frais? Les documents que nous avons indiquent que le

in around \$45 million for the Australian Competition and Consumer Commission. It seems money is put upfront. Where else are the costs? There's costs for the banks. There's going to be costs for regulators. There's going to be costs for the privacy people who are going to oversee it. Have you got a handle on the costs so far and in the future? We'll forget about the banks. We've talked about them enough. They can look after themselves. What other costs are there?

Mr. Harris: As you've correctly observed, there will be costs for regulators because we expect enforcement. As Scott mentioned earlier, there has to be an incentive which says you need to comply with this law. It's not the optional law — and, frankly, it's not law — that applies across the Internet. This is real law. This is what we expect you to do. We will have a regulator enforcing the fines.

There will also be costs on setting data standards. In Australia, we have an entity called the Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation which has a subset of people inside of it who are very competent in setting technical standards for the safe exchange of digital data. They are widely acknowledged as such. They have helped to develop the technical standard. It is a small incremental cost to them. Nevertheless, it's a cost and we have acknowledged it.

I think there will be additional costs for the businesses that expect to take advantage of this in marketing their services. From an economic perspective, we'd say that's a cost for this kind of innovation. So it won't just be a government-based cost.

Overall, I'd like to emphasize this. By the analysis that we did at the Australian Productivity Commission — and we're pretty good analysts to the extent anybody can be in this area — and by the subsequent comments of those who are having to implement this, the costs are not of a magnitude that would come anywhere near the potential benefits of individuals saving \$100 a year on their mortgage, \$50 a year on their credit card or those sorts of things. We do benefit from this cost.

Senator Marshall: What would the magnitude be? For the banks, it's going to be in the millions. I just mentioned the \$45 million that the federal government put in. Some of those costs will be ongoing, aren't they? You've talked about regulating, but standard setting will be ongoing. What would you see as the magnitude? Are we talking about hundreds of thousands a year or hundreds of millions or tens of millions? Give us an idea of what you think the magnitude would be.

gouvernement fédéral australien a déboursé environ 45 millions de dollars pour la commission australienne sur la concurrence et les consommateurs. Il semble que l'argent est investi d'avance. Quels sont les autres coûts? Il y a les coûts que doivent assumer les banques, les organismes de réglementation et les autorités chargées de veiller sur la protection de la vie privée. Avez-vous une idée des dépenses futures et de celles engagées jusqu'à présent? Mettons les banques de côté. Nous en avons suffisamment parlé et elles peuvent se débrouiller seules. Quels sont les autres coûts?

M. Harris : Comme vous l'avez souligné avec justesse, les organismes de réglementation devront assumer certaines dépenses, car il y aura des mesures d'application. Comme Scott l'a mentionné plus tôt, il doit exister une bonne raison de se conformer à la loi. Il ne s'agit pas d'une loi optionnelle comme celle qui prévaut partout sur Internet — en fait, c'est une tradition, pas une loi. Il s'agit d'une loi véritable. Voici ce qui est attendu de vous. Nous aurons un organisme de réglementation qui imposera des amendes.

Il y aura aussi des coûts liés à l'établissement de normes concernant les données. En Australie, il existe un organisme appelé la Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation, qui compte une équipe de personnes très compétentes en matière de normes techniques pour le transfert sécuritaire de données numériques. Leur expertise est largement reconnue. Cette équipe a contribué à l'établissement des normes techniques. Pour eux, il s'agit d'un coût modeste, mais c'est tout de même un coût et nous en avons tenu compte.

Selon moi, il y aura des coûts supplémentaires pour les entreprises qui s'attendent à profiter de cela pour faire la promotion de leurs services. D'un point de vue économique, il s'agit d'un coût lié à ce genre d'innovation, et non pas seulement lié au gouvernement.

J'aimerais insister sur une chose en particulier. D'après les analyses menées par l'Australian Productivity Commission — nous sommes d'assez bons analystes, dans la mesure où on peut l'être dans ce domaine — et selon les observations des responsables de la mise en œuvre, les coûts sont loin d'être aussi importants que les avantages potentiels dont profiteront les particuliers, qui épargneront 100 \$ par année sur leur hypothèque, 50 \$ par année sur leur carte de crédit et ce genre de choses. Il y a des bienfaits liés à ces coûts.

La sénatrice Marshall : Quel en sera l'ampleur, selon vous? Pour les banques, on parle de millions. Je viens de mentionner le montant de 45 millions de dollars versé par le gouvernement fédéral. Certains de ces coûts seront permanents, n'est-ce pas? Pouvez-vous nous donner un aperçu des coûts? Est-il question de centaines de milliers, des centaines de millions ou des dizaines de millions de dollars par année? Dites-nous à peu près quelle sera l'ampleur des coûts, à votre avis.

Mr. Harris: In those submissions I referred to earlier, regarding our treasury and the development of legislation, I think one set of mid-tier Australian banks estimated that the potential costs ongoing in a management sense would be about \$250,000 to \$500,000 for each of them annually.

These are entities that — costs are registered in the 10s if not hundreds of millions of dollars, so you would say it's potentially relevant, but I wouldn't call it material costs.

Senator Marshall: Okay.

Mr. Harris: And for regulators and data standards developers in the Australian government context, again, \$45 million is a notable amount of money, but I wouldn't call it material.

Senator Marshall: No, I agree.

The Chair: Thank you very much. That's very helpful.

Senator C. Deacon: Absolutely. Thank you to both of you for your very clear and concise answers. I'm impressed at the pace at which you moved. From looking at the timeline you accomplished quite a bit in two years. Can you give us insight into your biggest lessons learned and where you found the odd pothole or tripwire that you'd like to give us a heads-up on?

Mr. Harris: I'll offer one which is going to embarrass Scott. So the Productivity Commission can come up with excellent public policy ideas and we attempt to make them practical to implement as far as we possibly can, but particularly when we interact with the law it's quite difficult to translate economic concepts into realities and certainly we're not equipped to do so.

The thing that the Australian government did that most surprised and impressed me — and I've been in the chairmanship job for nearly six years — was they went to a private sector law firm and said, "we've got this fantastic idea that's really going to be transformative. You design us a set of legal advice which is readily translated into legislation and, for that matter, readily translated by IT and data people into a reality," and they gave it to Scott.

It was a remarkable piece of work. It breathed life into concepts that my entity, the Productivity Commission, believed in very strongly and that was very important to the long-term health of the Australian economy, but could as easily have languished on the shelf as here's a good idea but it's so hard to implement.

So I think the Australian government did a very good thing. Scott, you can't comment on that, but I'll offer this as being the most important thing: Translating the idea to the substantive

M. Harris : Dans les mémoires dont j'ai parlé plus tôt, qui ont été envoyés au Trésor de notre pays dans le cadre de la rédaction du projet de loi, un groupe de banques australiennes de taille moyenne a estimé que les coûts permanents de gestion se situeraient entre 250 000 \$ et 500 000 \$ par année pour chacune d'entre elles.

Ces banques enregistrent des dépenses à hauteur de dizaines sinon de centaines de millions de dollars. Ces coûts sont peut-être pertinents, mais je ne les qualifierai pas d'importants.

La sénatrice Marshall : D'accord.

M. Harris : J'ajouterais que pour les organismes chargés de la réglementation et de l'établissement des normes du gouvernement de l'Australie, 45 millions de dollars représentent un montant substantiel, certes, mais pas important.

La sénatrice Marshall : Je suis d'accord.

Le président : Merci beaucoup. C'est très utile.

Le sénateur C. Deacon : Absolument. Merci à vous deux de vos réponses très claires et concises. Je suis impressionné par le rythme auquel vous avez progressé. À la lecture du calendrier, je constate que vous avez accompli pas mal de choses en deux ans. Pourriez-vous partager avec nous les principales leçons que vous avez apprises? Quels sont les écueils ou les pièges contre lesquels vous aimeriez nous mettre en garde?

M. Harris : Je vais vous offrir un conseil qui va gêner Scott. La Productivity Commission propose parfois d'excellentes politiques publiques, que nous nous efforçons de rendre réalisables autant que possible. Toutefois, il est très difficile, surtout lorsqu'il est question d'une loi, de concrétiser des concepts économiques et nous ne sommes certainement pas équipés pour le faire.

Ce qui m'a le plus impressionné et étonné de la part du gouvernement australien — soulignons que j'ai occupé le poste de président pendant près de six ans —, c'est qu'il s'est adressé à un cabinet d'avocats du secteur privé, à qui on a dit : « Nous avons cette idée formidable qui va révolutionner les choses. Formulez un ensemble d'avis juridiques qui peuvent se traduire facilement en mesures législatives et, à ce compte-là, être appliqués par des spécialistes des technologies de l'information et des données. » Le dossier a été confié à Scott.

Il a fait un travail remarquable, qui a insufflé la vie à des concepts auxquels mon organisme, la Productivity Commission, accordait beaucoup de crédit. Ces travaux ont été très importants pour la santé à long terme de l'économie australienne, mais ils auraient très bien pu être relégués aux oubliettes, comme tant de bonnes idées difficiles à mettre en œuvre.

Le gouvernement s'y est donc très bien pris. Scott, vous ne pouvez pas faire de commentaires là-dessus, mais voici le conseil le plus important que j'ai à offrir : l'actualisation d'une

reality could and should be given to a party who can turn economics into legislatively practical drafting.

The Chair: Thank you.

Mr. Farrell, anything you wish to add to that?

Mr. Farrell: Gosh, thank you, Peter.

That wasn't rehearsed, either.

There are a couple of things that I learned, one which Peter touched on. It was so good to know why we were doing this, and the reason why was not because another country had; it was because we had an objective. Those principles from Peter's commission were things you could target and you could always come back to them. This is why we're doing this and this is how I make a decision as to what is the right practical outcome.

I dare say in some jurisdictions of the world they remain in the theory of "why" and never get to the practice of "how", and the practice of how requires dealing with a lot of real people and businesses.

What works really well is if the system is designed to have something to make it work for everyone. Where we came from was we wanted broad participation. We did not want this to be a compliance issue. We wanted this to be a competition issue and that people would want to be in it. I come back to that reciprocity, liability and multi-sector nature. That was fundamental for people understanding this is not about "picking on me"; this is about a new system for our country, and "I can see some benefit in there, too."

I would also suggest you do something, which obviously you are, and that is to try and learn as much as you can from the mistakes made in other countries. Certainly, the Government of the United Kingdom was very generous with its time with me. For example, they pointed out to me, "Please, Scott make sure you spend a lot of time on consumer education around this." Consumer education is not just around the benefits, but it is also the responsibility that comes with choice so that consumers in Australia will understand this is their valuable resource they're making a decision about, in the same way as other decisions they make with valuable resources.

The last thing I would suggest is I learned, through exactly the process you're going through, that a broad consultation with both the public and private sectors meant that we learned a lot. And the fact that I'm not a data lawyer or a privacy lawyer, so I had a relatively open mind, also certainly helped a lot. They're the ones that occur to me right now.

idée peut et devrait être confiée à un tiers qui est en mesure de traduire des concepts économiques en mesures législatives concrètes.

Le président : Merci.

Monsieur Farrell, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Farrell : Eh bien, merci Peter.

Ce n'était pas prévu.

J'ai moi-même tiré quelques leçons, auxquelles Peter a fait allusion. Il était tellement bien que nous sachions la raison d'être du projet. Ce n'était pas parce qu'un autre pays s'y était pris de la sorte. Nous avons un objectif. Les principes issus de la commission de Peter nous ont donné une direction. Nous pouvions toujours nous y référer. Voici pourquoi nous faisons cela et voici comment je prends une décision quant au résultat souhaité.

J'ose même dire que dans certains pays, on reste dans la théorie du « pourquoi » sans jamais passer à la pratique du « comment ». Or, dans la pratique du « comment », il faut tenir compte d'une foule de gens et d'entreprises.

Les choses vont très bien lorsque le système est conçu de telle façon qu'il fonctionne pour tout le monde. D'emblée, nous avons souhaité susciter une grande participation. Nous ne voulions pas que cela devienne une question de conformité, mais que ce soit une compétition à laquelle on désire prendre part. Je reviens à la réciprocité, à la responsabilité et à la nature multisectorielle de la chose. Il était primordial que les gens comprennent qu'on ne s'en prenait pas à eux, qu'il s'agissait d'un nouveau système à l'échelle du pays et qu'ils pourraient en profiter.

J'aimerais également vous suggérer quelque chose que, manifestement, vous faites déjà, c'est-à-dire de tirer autant de leçons que possible des erreurs commises dans d'autres pays. Le gouvernement du Royaume-Uni généreusement donné de son temps. Par exemple, on m'a dit : « Scott, assurez-vous de consacrer beaucoup de temps à l'information des consommateurs à ce sujet ». L'information des consommateurs ne concerne pas seulement les avantages, mais également la responsabilité qui accompagne le choix, pour que les consommateurs australiens sachent qu'ils prennent une décision au sujet d'une ressource précieuse, comparable aux décisions qu'ils prennent au sujet d'autres ressources précieuses.

Enfin, je vous suggère de réaliser une vaste consultation auprès des secteurs public et privé, car j'ai appris, en passant exactement par le même processus que vous, que cela permettait d'apprendre beaucoup de choses. Comme je ne suis pas un avocat spécialisé en protection des données ou de la vie privée, j'avais l'esprit relativement ouvert, ce qui a beaucoup aidé, c'est clair. Voilà ce qui me vient à l'esprit pour l'instant.

The Chair: Thank you. Senators, we are now over time. I know there are two excellent and short questions coming from Senator Wetston and then Senator Duffy, and then we really must allow these gentlemen get to their coffee.

Senator Wetston: This is short and I've been waiting, chair, to put the concept to Mr. Harris of conscious parallelism. As an economist, you would understand — and Mr. Farrell, you would as well — that we have a concentrated banking sector as well. You've described the one in Australia. You've also indicated that you did not feel that enforcement from the point of view of collusion would necessarily follow from that, but clearly there is parallelism and conscious parallelism is the concept I think you were describing and I can't just wait to get this in the record.

So I have done that now. Thank you, chair. I hope you both agree with me with respect to that concept.

Mr. Harris: I wish I had heard the term about 12 months ago when I was trying to be very polite about this in our final report on competition and banking. Thank you.

Senator Duffy: Thank you both for being with us. Your excellent TV presence is partly due to competition. There's now so much dark fibre across the Pacific that we're able to have your video here without any technical glitches or problems because so many companies went into the fibre-optic cable business and here you are. So competition does work even to what comes on our TV screens.

Australia, like Canada, has vast open spaces. I can see how open banking would help the younger generation and people in populated areas. How do you make this work or provide benefits to those who live in remote and faraway regions and people who are vulnerable populations?

Mr. Harris: You again have asked a very difficult, good and important question. I'm not going to suggest, as I did earlier, that we will simply see this resolved by the actions of the market itself. I would like to reiterate the point I made earlier that in Australia, at least, there are smaller businesses that are very keen to be active in regional and remote areas in providing better financial services, but I'm not going to suggest that we will see transformation occur, particularly amongst older people who are less digitally literate.

I will at least offer you one piece of positive support for this concept that came, again, not out of work that we did, but out

Le président : Merci. Mesdames et messieurs les sénateurs, notre temps est maintenant écoulé. Je sais que les sénateurs Wetston et Duffy souhaitent encore poser rapidement deux excellentes questions, et nous devons ensuite laisser ces messieurs aller prendre leur café.

Le sénateur Wetston : Ma question est courte et j'attendais, monsieur le président, de parler à M. Harris du concept de parallélisme conscient. En tant qu'économiste, vous comprendrez — et vous aussi, monsieur Farrell — que nous avons également concentré le secteur bancaire. Vous avez décrit le secteur bancaire de l'Australie. Vous avez aussi indiqué que vous ne pensiez pas qu'il en découlerait nécessairement des mesures d'application liées à de la collusion, mais il est clair qu'il y a du parallélisme, et le parallélisme conscient est le concept que, je pense, vous avez décrit, et j'ai hâte de le consigner.

Je viens donc de le faire. Merci, monsieur le président. J'espère que vous êtes tous deux d'accord avec moi au sujet de ce concept.

M. Harris : J'aurais aimé avoir entendu ce terme il y a environ 12 mois, quand j'essayais de faire preuve d'une grande politesse à ce sujet dans notre rapport final sur la concurrence et le système bancaire. Merci.

Le sénateur Duffy : Merci à vous deux d'être présents. Votre excellente présence télévisuelle est en partie attribuable à la concurrence. Il y a aujourd'hui tellement de fibre noire dans le Pacifique que nous recevons votre vidéo sans aucun problème technique. Un grand nombre d'entreprises se sont lancées dans le câble à fibre optique, et vous voilà. Donc, la concurrence influe même sur ce que nous voyons sur notre écran de télévision.

L'Australie, comme le Canada, possède de grands espaces. Je comprends pourquoi un système bancaire ouvert pourrait aider les jeunes générations et les personnes vivant dans des zones peuplées. Comment feriez-vous pour que cela fonctionne ou présente des avantages pour les personnes qui vivent dans des régions éloignées et les populations vulnérables?

M. Harris : Vous posez une fois de plus une question intéressante et pertinente, mais très difficile. Je ne vais pas vous dire, comme je l'ai fait plus tôt, que ce problème sera tout simplement résolu par l'évolution du marché. J'aimerais répéter ce que j'ai dit plus tôt, soit qu'en Australie, au moins, certaines petites entreprises souhaitent réellement être actives dans les régions et les zones éloignées pour offrir de meilleurs services financiers, mais je ne vais pas suggérer que cette transformation se produira, en particulier chez les personnes plus âgées qui sont moins à l'aise avec les technologies numériques.

Je vais formuler au moins un argument en faveur de ce concept, qui provient, encore une fois, non pas des travaux

of work that some of our financial institutions did in response to this. Survey work that they did suggests that it's actually older Australians who have a stronger belief in the fact that the data is theirs and they should be using it.

Younger Australians are, broadly, pretty cynical about what goes on in the digital market and they know that they've pretty much lost control. But they agree entirely that it's their data and they should be able to get it back whenever they want.

But it's older Australians. It's curious. I might say that in the survey work that I saw this wasn't emphasized by the financial institutions. They emphasized a different conclusion they drew from the same information. It's older Australians that believe in this. It is quite possible, senator, you might find older Canadians faced with the option of saying, "Should I have the ability, regardless of whether I use it or not, in future to access my data held digitally by whichever financial institution or equivalent that I deal with." You might well find that's a stronger view held by older than younger Canadians. I don't know, I haven't seen survey work done for your country, but it is true in survey work done for our country.

Mr. Farrell: I have a small observation. There are a number of smaller deposit-taking institutions in Australia, banks and credit unions, who have specializations in helping people in remote areas. The reason that they are quite encouraged by open banking is because what is holding them back from expansion is that under the current regime, they feel they have to offer services to all people in order to be able to expand beyond their home. But open banking allows them to reach people on the other side of our country who actually have the same needs they are servicing in their home state. And so what it means for those smaller targeted institutions is that they can effectively reach out to customers that need what they have without having to build all the way across the country to do it.

The Chair: That's very helpful.

Mr. Harris and Mr. Farrell, we are indebted to you both for taking the time you have this morning to help us with our deliberations. It's extraordinarily helpful. Thank you both very much. You, of course, know you are always welcome to Canada.

Mr. Harris: Thank you very much, senator.

Mr. Farrell: Thank you very much, senator.

que nous avons réalisés, mais de ceux que certaines de nos institutions financières ont effectués pour répondre à ce problème. Des sondages réalisés par ces institutions suggèrent que ce sont, en réalité, les Australiens âgés qui sont le plus convaincus que les données leur appartiennent et qu'ils devraient les utiliser.

Les jeunes Australiens se montrent, dans l'ensemble, assez cyniques au sujet de ce qui se passe sur le marché numérique, et ils savent qu'ils ont quasiment perdu le contrôle. Pourtant, ils sont tout à fait d'accord pour dire que les données leur appartiennent et qu'ils devraient être en mesure de les récupérer quand ils le souhaitent.

Ce sont les Australiens âgés. C'est curieux. Je dirais que, dans le sondage que j'ai consulté, cela n'avait pas été souligné par les institutions financières. On avait mis l'accent sur une autre conclusion tirée des mêmes renseignements. Ce sont les Australiens âgés qui croient cela. Il est très possible, monsieur le sénateur, que l'on trouve des Canadiens âgés qui se posent la question suivante : « Devrais-je avoir la capacité, que je les utilise ou non, d'accéder, à l'avenir, aux données détenues sous forme numérique par toute institution financière ou l'équivalent avec laquelle je fais affaire? » Vous pourriez bien découvrir qu'il s'agit d'une opinion plus arrêtée que partagent plutôt les Canadiens âgés que les jeunes Canadiens. Je ne sais pas, je n'ai pas vu de sondage réalisé pour votre pays, mais c'est le cas dans les sondages réalisés pour le nôtre.

M. Farrell : J'aimerais faire une petite observation. Il existe, en Australie, un certain nombre d'institutions de dépôts de petite taille, des banques et des coopératives de crédit, spécialisées dans l'aide aux personnes vivant dans des zones éloignées. Elles sont très enthousiasmées par le système bancaire ouvert parce que ce qui empêche leur élargissement est que, dans le cadre du système actuel, elles estiment qu'elles doivent offrir des services à tout le monde pour pouvoir étendre leurs services en dehors de leur zone d'origine. Le système bancaire ouvert leur permet d'entrer en contact avec des personnes vivant de l'autre côté de notre pays, qui ont, en réalité les mêmes besoins que ceux auxquels elles répondent dans leur État d'origine. Cela signifie que les institutions de petite taille ciblées peuvent communiquer efficacement avec des consommateurs qui ont besoin des services qu'elles offrent, sans devoir élargir leurs activités à l'ensemble du pays.

Le président : Cela est très utile.

Monsieur Harris et monsieur Farrell, nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de nous aider dans nos délibérations de ce matin. Cela nous est extrêmement utile. Merci beaucoup à tous les deux. Vous savez que vous êtes évidemment toujours les bienvenus au Canada.

M. Harris : Merci beaucoup, monsieur le sénateur.

M. Farrell : Merci beaucoup, monsieur le sénateur.

The Chair: Good morning.

(The committee adjourned.)

Le président : Passez une bonne matinée.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, March 21, 2019

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m. to examine and report on the potential benefits and challenges of open banking for Canadian financial services consumers, with specific focus on the federal government's regulatory role.

Senator Douglas Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome, colleagues and members of the general public who are following today's proceedings of standing committee on audit and oversight. I would ask senators to introduce themselves, starting with my colleague and friend.

Senator Wallin: Pamela Wallin, Saskatchewan.

Senator C. Deacon: Colin Deacon from Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

The Chair: We are ably assisted by our clerk and our analysts. We're appreciative that you're all here.

Today marks the sixth meeting of our study of the potential benefits and challenges of open banking for Canadian financial services consumers, with a specific focus on the federal government's regulatory role.

Today, we have a busy morning and we have two very constructive panels. It gives me great pleasure to welcome the witnesses in the first panel: Ms. Kirsten Thompson, Member, Advisory Committee on Open Banking, and Partner, Dentons Canada; Mr. Steven Boms, Executive Director of the Financial Data and Technology Association; from the Electronic Transactions Association, Mr. Scott Talbott, Senior Vice-President; and from Wealtheasy Financial Corp., Mr. Blair Wiley, General Counsel and Head of Regulatory Affairs.

We are looking forward to your introductory statements, and then we may have questions for you.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 21 mars 2019

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, afin d'examiner, pour en faire rapport, les avantages et les défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral.

Le sénateur Douglas Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour et bienvenue, chers collègues et membres du grand public qui suivent les délibérations d'aujourd'hui du comité permanent concernant la vérification et la surveillance. Je vais demander aux sénateurs de bien vouloir se présenter, en commençant par ma collègue et amie.

La sénatrice Wallin : Pamela Wallin, Saskatchewan.

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Nous bénéficions du précieux soutien de notre greffière et de nos analystes. Nous vous sommes reconnaissants d'être tous avec nous.

Nous en sommes à la sixième séance de notre étude sur les avantages et les défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral.

Nous allons avoir une matinée très occupée, car nous accueillons deux groupes de témoins qui nous aideront beaucoup. Je suis très heureux de souhaiter la bienvenue à notre premier groupe : Mme Kirsten Thompson, membre du Comité consultatif sur un système bancaire ouvert, et associée, à Dentons Canada; M. Steven Boms, directeur général à la Financial Data and Technology Association; M. Scott Talbott, vice-président directeur, à l'Electronic Transactions Association; et, enfin, M. Blair Wiley, conseiller juridique principal et chef des affaires réglementaires, au Wealtheasy Financial Corp.

Nous avons hâte d'entendre vos exposés, après quoi nous aurons sans doute des questions.

Kirsten Thompson, Member, Advisory Committee on Open Banking, and Partner, Dentons Canada, as an individual: Thank you and good morning. First, I'd like to thank the committee for inviting me to appear here today and to provide input.

I am a member of the Advisory Committee on Open Banking. I was appointed last September by the Minister of Finance.

I speak today as a member of the advisory committee, but I do not speak for the advisory committee. Neither do I speak for the Ministry of Finance.

In addition to my role on the advisory committee, I am a partner in the law firm Dentons Canada which is part of the global law firm. In that capacity, I lead the firm's transformative technology and data strategy group. A significant portion of my practice involves addressing privacy, cybersecurity and other data-related issues, particularly as they intersect with new business models and technologies.

While my practice affords me deep insight into these areas, I am here today in my personal capacity. I am not representing any clients nor am I speaking on behalf of my firm. That ends the disclaimers.

I would like to focus my remarks on two things: an update on the advisory committee's work and a brief summary of why open banking matters.

First, to the update. The advisory committee was charged with considering whether open banking would provide meaningful benefits to Canadians; and if so, what an open banking regime in Canada should look like.

The consultation paper, as you know, was published in January 2019. Over 100 written submissions have been received. They are in the process of being reviewed by the committee. I have two binders this thick on my desk, so yes, it's a process.

Between February and March, the committee held round table and stakeholder consultations in Vancouver, Montreal and Toronto, and we continue to consult bilaterally with stakeholders. The committee is assessing and evaluating the considerable input it has received. We have not yet made any determination on the issues before it.

With respect to open banking, first I would like to provide some clarity about what open banking is and what it includes. The term itself tends to create a misunderstanding as it raises for some the spectre of Canadian banks being forced to throw open

Kirsten Thompson, membre, Comité consultatif sur un système bancaire ouvert, et associée, Dentons Canada, à titre personnel : Merci et bonjour. J'aimerais tout d'abord remercier le comité de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui et à lui fournir de l'information.

Je suis membre du Comité consultatif sur un système bancaire ouvert. J'ai été nommée en septembre dernier par le ministre des Finances.

Je parle aujourd'hui en tant que membre du comité consultatif, mais je ne parle pas en son nom. Je ne parle pas non plus au nom du ministère des Finances.

En plus de siéger au comité consultatif, je suis associée au sein du cabinet d'avocats Dentons Canada qui fait partie du cabinet mondial du même nom. J'y dirige l'équipe responsable de la stratégie sur les données et la technologie transformative du cabinet. Une bonne partie de ma pratique consiste à m'occuper des enjeux liés à la protection de la vie privée, à la cybersécurité et à d'autres enjeux liés aux données, en particulier lorsqu'il s'agit de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles technologies.

Même si ma pratique me permet d'avoir une connaissance approfondie de ces sujets, je suis ici aujourd'hui à titre personnel. Je ne représente aucun client, et je ne parle pas au nom de mon cabinet d'avocats. Voilà pour les avertissements.

J'aimerais maintenant vous parler principalement de deux choses : je veux faire une mise à jour des travaux du comité consultatif et aussi résumer les raisons pour lesquelles un système bancaire ouvert est important.

Parlons d'abord de la mise à jour. Le comité consultatif a reçu le mandat d'examiner si un système bancaire ouvert présente des avantages significatifs pour les Canadiens, et si c'est le cas, quelle forme il devrait prendre au Canada.

Comme vous le savez, le document de consultation a été publié en janvier 2019. Le comité a reçu jusqu'à maintenant plus de 100 mémoires, et il s'emploie actuellement à les passer en revue. J'ai deux cartables épais comme cela sur mon bureau, alors oui, il s'agit d'un processus.

En février et mars, le comité a organisé des tables rondes et des consultations avec les intervenants à Vancouver, Montréal et Toronto, et les consultations se poursuivent sur une base bilatérale. Le comité analyse et évalue la somme considérable de commentaires qu'il a reçus, et il n'a pas encore pris de décision sur les questions dont il est saisi.

Au sujet du système bancaire ouvert, j'aimerais tout d'abord clarifier en quoi consiste un système bancaire ouvert et ce qu'il inclut. Le terme est souvent mal compris, car il évoque pour certains la possibilité que les banques canadiennes soient forcées

their doors to their customer data rights to anyone and everyone, with personal privacy rights being trampled in the process.

Let me be clear: This is not at all what is being proposed here.

Given the lack of clarity inherent in the term “open banking,” I’d like to change the narrative a bit. Instead of discussing open banking, I would like to suggest a term that adequately captures what it is, namely, consumer-directed banking.

Consumer-directed banking has two key features: information sharing and payment initiation. As payment initiation is not within the scope of the current review, I am going to focus solely on the information-sharing aspect.

The information-sharing aspect that’s consumer-directed banking allows a bank customer to give instructions to their bank to share their transaction information with a third party, and that third party is of the customer’s choosing.

Consumers are already familiar with aspects of this model. Banks already share some customer personal information with third parties, for instance, loyalty programs, affiliates, selected partners for marketing. Such sharing of customer information right now is done at the bank’s discretion and initiative. Customer consent is typically obtained on an opt-out basis, for instance, notice of such sharing is given in the bank’s privacy policy. Customers who disagree can opt out. In this current model, however, the customer is not able to direct the bank to share their information, nor is a customer able to choose with whom the bank could share this information.

In a consumer-directed banking model, the consumer is able to direct the bank to share certain types of personal information with other entities of the customer’s own choosing. In examples from around the world, these entities have included service providers, accounting service providers, insurance companies, fintech companies, other banks, and so on. In existing models these entities are regulated in some manner in order to qualify them as being recipients of this information.

So why does any of this matter?

If you are mid-life or mid-career, have established credit, own a home or vehicle, consumer-directed banking will likely offer you some convenience. Frankly, it is not likely to change the world of banking for those sorts of consumers, as the existing banking regime serves them well. The majority of Canadians, however, do not fall into that category. Many Canadians live

de divulguer les données sur leurs clients à n’importe qui, en piétinant au passage les droits à la protection de la vie privée.

Je tiens à préciser que ce n’est absolument pas ce qui est proposé ici.

Le terme « système bancaire ouvert » étant très peu clair, j’aimerais en proposer un autre. Donc, au lieu de parler de système bancaire ouvert, je propose un terme qui décrit très bien de quoi il s’agit, soit un système bancaire axé sur les clients.

Un système bancaire axé sur les clients comprend deux éléments : la communication de l’information et l’initiation de paiement. Comme la présente étude ne porte pas sur l’initiation de paiement, je vais me concentrer uniquement sur la communication de l’information.

Dans un système bancaire axé sur les clients, la communication de l’information consiste pour un client à pouvoir donner des instructions à sa banque de communiquer l’information sur ses transactions à une tierce partie qu’il a choisie.

Les clients connaissent déjà certains éléments du modèle. Les banques communiquent déjà des renseignements personnels de leurs clients à des tierces parties, comme les programmes de fidélisation, leurs succursales, des partenaires choisis à des fins de marketing. À l’heure actuelle, c’est à l’initiative des banques et à leur discrétion que ces renseignements sont communiqués à des tierces parties. La banque peut, par exemple, en informer le client dans sa politique sur la protection de la vie privée et elle obtient habituellement son consentement en prévoyant un droit de refus. Le client qui n’est pas d’accord peut refuser qu’elle le fasse. Dans le modèle actuel, toutefois, un client ne peut demander à sa banque de communiquer les renseignements qu’elle possède à son sujet à une tierce partie, tout comme il ne peut décider à qui sa banque pourrait les communiquer.

Dans un modèle de système bancaire axé sur les clients, le client peut donner des instructions à sa banque de communiquer certains renseignements personnels à d’autres entités de son choix. Pour vous donner des exemples de ce qu’on voit ailleurs dans le monde, il peut s’agir de fournisseurs de divers services, de fournisseurs de services comptables, de compagnies d’assurances, d’entreprises de technologie financière, d’autres banques, et cetera. Dans les modèles en place, les entités sont réglementées de sorte qu’elles doivent obtenir une accréditation pour pouvoir recevoir l’information.

Donc, pourquoi cela est-il important?

Si vous êtes dans la quarantaine, ou à mi-carrière, et avez un historique de crédit bien établi, que vous possédez une maison ou un véhicule, le système bancaire axé sur les clients présentera probablement pour vous quelques éléments pratiques, mais honnêtement, cela ne changera sans doute pas grand-chose, puisque le régime actuel vous sert déjà très bien. La majorité des

paycheque to paycheque. A significant portion are new to Canada and do not have established credit here. A large number of Canadians are recent graduates, starting their career, beginning families, looking for housing and trying to juggle a student loan debt, often at the same time. Other Canadians are small-business owners who find it difficult to access credit, manage payroll and pay suppliers. It is these people who have the most to gain from a consumer-directed banking regime.

With consumer-directed banking, there is an opportunity to increase financial literacy, promote the stability of small business, drive innovation through increased competition and many other positives that you have no doubt heard about from others who have appeared before the committee.

There are risks. We have heard a lot of about them on this committee. Some of them have been overstated, for instance, risks related to privacy and cybersecurity. While privacy and cybersecurity risks are real and must be addressed, they must be addressed in ways that do not stifle the growth of a vibrant financial ecosystem and technological innovation.

Certainly amendments will be needed to existing privacy legislation in Canada, but the preamble to that legislation should be borne in mind. It is an act to: "Support and promote electronic commerce by protecting personal information."

We must ensure that these otherwise legitimate concerns about privacy and cybersecurity do not become justification for inaction.

Consumer-directed banking that places the consumer in control of their own information can be done and has been done in ways that are privacy protective.

There is another significant risk that is not mentioned as often. If Canada fails to make timely and bold steps forward on consumer-directed banking, whatever it may ultimately look like, there is a significant risk that innovation will falter. Talent and businesses will relocate to more accommodating financial ecosystems elsewhere, foreign players will dominate the Canadian market and the Canadian economy and financial services industry will suffer. This was a consistent theme in the round table and stakeholder consultations, and in that regard most participants were aligned.

Canadiens, toutefois, ne se trouvent pas dans cette catégorie. Beaucoup d'entre eux vivent d'un chèque de paie à l'autre. Nombre d'autres viennent d'arriver au Canada et n'ont pas d'historique de crédit bien établi ici. Beaucoup également viennent de terminer leurs études, viennent d'entamer leur carrière, veulent fonder une famille, veulent s'acheter une maison et s'efforcent de rembourser leurs prêts étudiants, tout cela en même temps. D'autres sont propriétaires de petites entreprises pour qui il est difficile d'obtenir du crédit, de gérer la paie et de payer les fournisseurs. Ce sont ceux pour qui un système bancaire axé sur les clients sera le plus avantageux.

Un système bancaire axé sur les clients nous offre aussi la possibilité d'accroître la littératie financière, de promouvoir la stabilité des petites entreprises, de stimuler l'innovation en accroissant la concurrence, et il présente de nombreux autres éléments positifs dont vous avez sans aucun doute entendu parler par les nombreux témoins qui ont comparu devant le comité.

Il existe des risques, et le comité en a beaucoup entendu parler. Certains ont été exagérés, par exemple, les risques liés à la protection de la vie privée et à la cybersécurité. Même si les risques qui y sont liés sont bien réels, et qu'on doive s'y attaquer, il faut le faire sans étouffer la croissance d'un écosystème financier dynamique et sans étouffer l'innovation technologique.

Il sera nécessaire d'apporter des modifications à la Loi sur la protection des renseignements personnels et des documents électroniques au Canada, mais il ne faut pas perdre de vue ce qui est indiqué dans son préambule, soit qu'elle vise à « appuyer et à promouvoir le commerce électronique en protégeant les renseignements personnels ».

Nous devons veiller à ce que les préoccupations tout à fait légitimes au sujet de la protection de la vie privée et de la cybersécurité ne servent pas à justifier notre inaction.

Un système bancaire axé sur les clients qui remet le contrôle des renseignements les concernant entre leurs mains peut être mis en place, et il a été mis en place, tout en protégeant la vie privée.

Il existe également un autre risque important qu'on mentionne moins souvent. Si le Canada n'agit pas en temps opportun et ne prend pas de mesures audacieuses pour mettre en place un système bancaire axé sur les clients, peu importe sa forme plus tard, il court un risque important de voir l'innovation s'affaiblir. Les gens talentueux et les entreprises vont se diriger vers des écosystèmes financiers plus accommodants, des acteurs étrangers vont dominer le marché canadien, et c'est toute l'industrie des services financiers et l'économie canadienne qui en souffriront. Il s'agit là d'un élément récurrent lors des tables rondes et des consultations menées auprès des intervenants, et c'est un point sur lequel la plupart des participants s'entendaient.

I would like to thank the committee again for inviting me here and I look forward to answering any questions you may have.

The Chair: You have been very helpful and succinct, Ms. Thompson. Thank you very much.

Steven Boms, Executive Director, Financial Data and Technology Association (FDATA): I am pleased to be here on behalf of the Financial Data and Technology Association of North America, a trade association for which I serve as director. FDATA North America has participated in Finance Canada's deliberations on open banking and is comprised of financial service providers that are united behind the notion that consumer and small business digital financial data access is both a fundamental right and a market-driven imperative. We are also a regional chapter of FDATA Global, an organization on whose board I serve and which was the driving force for open banking in the United Kingdom. FDATA Global and its international chapters continue to provide technical expertise to regulators and policy-makers in London, to the European Commission and to regulatory bodies internationally contemplating many of the same questions you are today.

Our chief concern is how to thoughtfully harness innovation in the fintech ecosystem to help consumers and small businesses improve their financial well-being while ensuring that end users and the financial system itself are well protected in a framework that leads to macro-economic benefit and job creation.

To start today, I would like to take a moment to address the global movement towards open banking and specifically any misconception that the U.K.'s experience indicates there is little consumer demand for such a framework. I understand the committee heard recently from Imran Gulamhuseinwala on some of these topics.

Here is what we know: First, more than 200 third-party provider firms have connected to the U.K. open banking system, with another 130 winding their way through the regulatory process. These are all firms who were not part of the national domestic regulatory framework before. Several banks have created their own third party provider tools to consume the open banking APIs and deliver technology-based services to open banking consumers. More than 7,500 net new customers per day are being added to the U.K.'s open banking system via account aggregation. The U.K. attracted U.S. \$3.3 billion in fintech venture capital investments in 2018. Only the United States and Canada attracted more.

J'aimerais remercier encore une fois le comité de m'avoir invitée, et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Votre exposé a été très utile et succinct, madame Thompson. Merci beaucoup.

Steven Boms, directeur général, Financial Data and Technology Association (FDATA) : Je suis heureux d'être ici pour témoigner au nom de la Financial Data and Technology Association of North America, une association commerciale dont je suis le directeur. La FDATA North America a participé aux délibérations de Finances Canada sur le système bancaire ouvert et regroupe des fournisseurs de services financiers qui croient tous fermement que l'accès aux données financières numériques pour les consommateurs et les petites entreprises est à la fois un droit fondamental et un impératif du marché. Nous sommes une section régionale de la FDATA Global, un organisme dont je siège au conseil d'administration et qui a été le moteur du système bancaire ouvert au Royaume-Uni. FDATA Global et ses sections internationales continuent de fournir des conseils techniques aux organismes de réglementation et aux décideurs à Londres, à la Commission européenne et à des organismes de réglementation partout dans le monde qui se posent bon nombre des mêmes questions que vous aujourd'hui.

Notre principale préoccupation consiste à trouver la bonne façon de tirer parti de l'innovation dans l'écosystème des technologies financières pour aider les consommateurs et les petites entreprises à améliorer leur santé financière, tout en veillant à ce que les utilisateurs finaux et le système financier lui-même soient bien protégés par un cadre qui stimule les avantages macro-économiques et la création d'emplois.

J'aimerais tout d'abord prendre quelques minutes pour vous parler du mouvement mondial en faveur d'un système bancaire ouvert, et tout particulièrement de la fausse impression voulant que l'expérience du Royaume-Uni indique un faible intérêt des clients pour la mise en place d'un cadre. Je crois savoir que le comité a entendu dernièrement les propos d'Imran Gulamhuseinwala sur certains de ces sujets.

Voici ce que nous savons : premièrement, plus de 200 fournisseurs tiers ont adhéré au système bancaire ouvert du Royaume-Uni, tandis que 130 autres sont à une étape ou à une autre du processus réglementaire. Tous ces fournisseurs ne faisaient pas partie du cadre de réglementation national auparavant. Plusieurs banques ont créé leurs propres outils pour les fournisseurs tiers afin de pouvoir utiliser les API du système bancaire ouvert pour offrir des services technologiques à leurs clients. Plus de 7 500 nouveaux clients par jour viennent s'ajouter au système bancaire ouvert du Royaume-Uni par l'entremise des agrégateurs de comptes. Le pays a attiré des investissements en capital de risque dans les entreprises de technologie financière de 3,3 milliards de dollars en 2018. Seuls le Canada et les États-Unis en ont attiré davantage.

Not everything across the pond is perfect. The U.K.'s open banking system has wrestled with complexity, expansion to additional account types, and nearly all stakeholders agree that communication and messaging, both to end users of the system and to the TPPs required to submit themselves to regulatory oversight, should have been more of an initial focus.

Other markets should review, in our opinion, the lessons learned from the U.K.'s open banking deployment to determine how best to implement their own frameworks. But one lesson is abundantly clear: Any challenges to implementing open banking are far outweighed by the benefits to all stakeholders.

It is based on these lessons that we recommend a well-framed open banking regime in Canada will support financial inclusion and access, provide to the consumer or small business full control and utility over their own financial data, reduce costs and burdens associated with switching financial services providers, provide for a well-regulated system with consumer protection at the heart of it, spur innovation and lower fees, provide to regulators and financial institutions significantly more transparency and certainty with regard to third-party service providers than they have today, and ideally, in an interoperable system, provide access for Canadian providers to offer their products and services in open banking markets globally, spurring new and scaling existing Canadian companies creating new jobs.

Given the enormous consumer benefits of open banking and the move towards this framework globally, it is urgent that Canada move forward and move forward quickly. A thoughtful yet swift implementation of open banking will put Canada in a position to compete with services customized to individual customers' needs and yield greater economic opportunity for consumers along the income spectrum. Further, with so many Canadians already having adopted many of these tools to help them manage their finances, FDATA North America's members today provide approximately 3.5 million Canadians with aggregation-powered technology-based financial tools.

A thoughtful approach that further encourages the use of these tools, balancing legal requirements with the ability of the market to innovate over time, will provide for more widespread consumer benefit.

The first critical step towards open banking is the assertion of the customer's legal right to their data. Open banking in its simplest form can be thought of as the digitized version of

Tout n'est pas parfait de l'autre côté de la grande mare. Le système bancaire ouvert du Royaume-Uni doit composer avec des situations complexes, l'élargissement à d'autres types de comptes, et presque tous les intervenants s'entendent pour dire qu'on aurait davantage dû mettre l'accent dès le départ sur les communications destinées aussi bien aux utilisateurs finaux qu'aux fournisseurs tiers assujettis à la surveillance réglementaire.

À notre avis, les marchés devraient examiner les leçons tirées de l'expérience du Royaume-Uni pour déterminer la meilleure façon de mettre en œuvre leur cadre. Une chose est très claire toutefois : les avantages que retirent tous les intervenants dans un système bancaire ouvert dépassent largement les problèmes rencontrés lors de sa mise en œuvre.

C'est en tenant compte de ces leçons que nous recommandons au Canada de mettre en place un régime de système bancaire ouvert bien conçu qui favorisera l'accès aux données financières et l'inclusion, offrira aux consommateurs et aux petites entreprises le plein contrôle sur leurs propres données financières, réduira les coûts et le fardeau associés lors du changement de fournisseurs de services financiers, mettra en place un système bien réglementé axé sur la protection des consommateurs, stimulera l'innovation, réduira les frais, fournira aux organismes de réglementation et aux institutions financières beaucoup plus de transparence et de certitude à l'égard des fournisseurs tiers qu'ils n'en ont actuellement, et idéalement, dans un système interopératif, permettra aux fournisseurs canadiens d'offrir leurs produits et services dans un marché mondial, en stimulant ainsi la création d'entreprises, le renforcement des entreprises existantes et la création d'emplois.

Étant donné les énormes avantages du système bancaire ouvert pour les consommateurs et le vent qui souffle dans cette direction à l'échelle mondiale, il est urgent que le Canada agisse, et qu'il agisse rapidement. En procédant à une mise en place réfléchie, mais rapide, le Canada sera en position de concurrence pour offrir des services adaptés aux besoins des clients et procurer aux consommateurs des avantages économiques dans l'ensemble du spectre de leurs revenus. Qui plus est, de nombreux Canadiens ont déjà adopté un grand nombre de ces outils pour les aider à gérer leurs finances, et les membres de la FDATA North America offrent déjà à environ 3,5 millions de Canadiens des outils financiers technologiques d'agrégation.

Une approche réfléchie stimulant l'utilisation de ces outils, et trouvant un juste équilibre entre les obligations légales et la capacité du marché à innover, augmentera d'autant les avantages pour les consommateurs.

La première étape cruciale vers un système bancaire ouvert est de confirmer le droit légal d'accès des consommateurs à leurs données. Dans sa plus simple expression, on pourrait comparer

a consumer bringing a shoebox filled with receipts and bank statements to their service provider of choice.

Security principles go hand in hand with improved data sharing. In an open banking framework, companies that hold, transmit or provide services based on an end-user financial data should be regulated and accept liability and security standards to protect the data to which they are entitled. To protect consumers, an open banking framework must require a third party to obtain explicit consent from a consumer, using disclosures and clear language that's easily understood. Consumers must also be permitted to opt out of using a service and sharing their data at any time.

While internationally different countries have taken different approaches to implementing these regimes, lessons from abroad show that the benefits that an open banking receives from an appropriate regulatory oversight are key. The introduction of an implementation entity can establish a level playing field in which all stakeholders can offer their perspectives regarding policies, standardization and security measures for market participants and which is empowered, with the consumer experience squarely in mind, to resolve areas of disagreement among different stakeholders.

FDATA North America respectfully suggests that Canada's federal government should: play a proactive role in a new financial system framework by taking steps that make clear that consumers have the right to use any data field in an open banking regime that is currently available to them through other means; ensure that third parties entering the Canadian marketplace register within an appropriate centralized authority that provides oversight of this system; require third parties to conform with appropriate certification requirements to gain entry to that system; recognize the need for the system to evolve over time, particularly with regard to the need for screen scraping to continue until all data currently available to the customer through their online or mobile banking application, or through some other means, is made available by financial institutions using a different technology; and ensure a consistent measuring of outcomes over time that are aligned with the objectives of ensuring consumer interests, such as data ownership, transparency, safety, privacy and financial stability.

As you know, not only is open banking well under way in the U.K. but implementations are happening in many countries, from Australia, to India, to the United States. In these markets, the technology-powered products and services provided by incumbent financial services and fintech firms are supporting

le système bancaire ouvert à la version numérisée d'un client qui apporte une boîte à chaussures remplie de reçus et de relevés bancaires au fournisseur de service de son choix.

Principes de sécurité et communication des données améliorée vont de pair. Le cadre doit prévoir que les entreprises qui détiennent et transmettent des données et fournissent des services reposant sur les données financières d'un utilisateur final doivent être réglementées et respecter les normes de responsabilité et de sécurité mises en place pour protéger les données auxquelles elles ont accès. Pour protéger les consommateurs, le cadre doit prévoir que les tierces parties obtiennent un consentement clair du consommateur à partir d'informations claires et faciles à comprendre. Les consommateurs doivent aussi pouvoir refuser d'utiliser un service ou de communiquer leurs données en tout temps.

Divers pays ont utilisé différentes approches pour mettre en place leur régime, et les leçons tirées de leur expérience montrent que les avantages que retire le système bancaire ouvert d'un bon régime de surveillance réglementaire sont la clé. Un organisme de mise en œuvre peut créer un environnement équitable dans lequel tous les intervenants peuvent exprimer leurs points de vue sur les politiques, la normalisation et les mesures de sécurité pour les participants, et avoir le pouvoir, en ayant bien à l'esprit l'expérience des consommateurs, de régler des frictions entre les intervenants.

FDATA North America suggère respectueusement au gouvernement fédéral du Canada : de jouer un rôle proactif dans l'établissement d'un nouveau cadre financier en indiquant clairement que les consommateurs ont le droit d'utiliser dans un système bancaire ouvert tous les champs de données qui leur sont actuellement offerts par d'autres moyens; de veiller à ce que les tierces parties qui arrivent sur le marché canadien s'enregistrent auprès d'un organisme central qui surveille le système; d'exiger des tierces parties qu'elles se conforment aux exigences d'accréditation pour faire partie du système; de prendre conscience que le système devra évoluer avec le temps, particulièrement pour que l'extraction à l'écran puisse se poursuivre jusqu'à ce que toutes les données actuellement disponibles pour les consommateurs, que ce soit en ligne, sur leurs applications bancaires mobiles ou par d'autres moyens, soient rendues accessibles par les institutions financières utilisant une technologie différente; de veiller à la mise en place d'une mesure cohérente des résultats qui est conforme aux objectifs de protection des intérêts des consommateurs, notamment la propriété de leurs données, la transparence, la sécurité, la protection de la vie privée et la stabilité financière.

Comme vous le savez, la mise en place d'un système bancaire ouvert va bon train au Royaume-Uni, comme dans de nombreux autres pays, notamment l'Australie, l'Inde et les États-Unis. Dans ces marchés, les services et les produits propulsés par la technologie qui sont offerts par les entreprises de technologie

consumers and businesses as they manage and improve their finances.

Canadian consumers are already demanding and using these tools and they deserve to receive it.

Thank you very much for the opportunity to join you this morning. I look forward to answering any questions you may have.

Scott Talbott, Senior Vice-President, Government Affairs, Electronic Transactions Association: ETA is the leading trade association for payment companies. We have over 500 companies operating worldwide that process about \$7 trillion of credit card, debit card and prepaid card transactions in North America, including \$700 billion each year here in Canada.

ETA members include companies on all sides of the open banking issue. We have traditional banks, data aggregators and online small business lenders. What's key to note is that ETA members are in favour of open banking and of moving forward. I don't think there's any debate among the panellists here about whether we should move forward. The debate is about how we should, which we will talk about shortly.

ETA member companies are continuously focused on developing and deploying new products, technologies and services to revolutionize the way Canadian consumers make their payments in a convenient and secure environment.

Specifically on this topic, all our members are already working on deals to deliver products to consumers. Consumers are demanding this product, and the industry is responding. It's very exciting, actually. There are a lot of benefits to open banking. I know the community has heard from previous witnesses as well as this panel, but it's worth talking about the benefits to the consumer, as well as small businesses. Both parties have to be considered as part of this effort.

In terms of consumers, empowering consumers will help them to better understand and control their entire financial picture, as well as harness the competitive marketplace, enable them to make timely and well-informed financial decisions, track spending and debt and set and achieve savings goals.

From the perspective of a small business, there are many similar benefits. In particular, small businesses use open banking to provide potential lenders with the ability to see the full financial picture of the small business, which helps simplify the

financière et de services financiers titulaires aident les entreprises et les consommateurs à améliorer leur santé financière.

Les consommateurs canadiens demandent et utilisent déjà ces outils, et ils méritent de pouvoir les utiliser.

Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de participer à votre rencontre aujourd'hui. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Scott Talbott, vice-président directeur, Affaires gouvernementales, Electronic Transactions Association : L'ETA est la principale association commerciale de l'industrie des paiements. Nous représentons plus de 500 entreprises actives dans le monde qui traitent environ 7 billions de dollars de transactions par carte de crédit, carte de débit et carte prépayée en Amérique du Nord, y compris 700 milliards de dollars chaque année ici, au Canada.

Les membres de l'ETA comprennent des entreprises dans tout le spectre du système bancaire ouvert. Nous avons des banques traditionnelles, des agrégateurs de données et des prêteurs en ligne qui consentent des prêts aux petites entreprises. Il est important de noter que les membres de l'ETA sont en faveur du système bancaire ouvert et veulent aller de l'avant. Je pense que tous les témoins présents aujourd'hui s'entendent pour dire qu'il faut aller de l'avant. La question est de savoir comment, et nous en parlerons dans un instant.

Les entreprises membres de l'ETA cherchent constamment à élaborer et à mettre en place de nouveaux produits, de nouvelles technologies et de nouveaux services pour révolutionner la façon dont les consommateurs canadiens effectuent leurs paiements dans un environnement pratique et sécuritaire.

À ce sujet précisément, tous nos membres travaillent déjà à des accords pour offrir des produits aux consommateurs. Les consommateurs les requièrent, et l'industrie est à l'écoute. C'est très intéressant, en fait. Le système bancaire ouvert présente de nombreux avantages. Je sais que le comité a entendu d'autres témoins à part nous, mais cela vaut la peine de parler de ses avantages pour les consommateurs, de même que pour les petites entreprises. Il faut que l'effort englobe tant les uns que les autres.

Pour ce qui est des consommateurs, le fait de les habiliter les aidera à mieux comprendre et contrôler l'intégralité de leurs finances, et à tirer parti du marché concurrentiel. Cela leur permettra également de prendre des décisions financières éclairées en temps opportun, de surveiller leurs dépenses et leurs dettes, et d'établir et d'atteindre des objectifs en matière d'épargne.

Les petites entreprises en tirent de nombreux avantages semblables. Plus particulièrement, les petites entreprises utilisent le système bancaire ouvert pour que les prêteurs potentiels puissent voir l'intégralité de leur situation financière, ce qui

application process, accelerate credit decisions as well as tailoring of loan products and decrease the probability of repayment.

Success of the open banking or consumer-directed banking depends upon a policy framework that encourages continued innovation while simultaneously establishing rules that protect consumers and small businesses.

Specifically, ETA supports developing an industry-led and principles-based framework that promotes innovation and competition among all participants. The goal is to create a positive policy environment that encourages this continued innovation in open banking as well as in other areas. This approach should be product and service-agnostic and done in collaboration with all parties, both private and public sectors. Any guiding principles adopted should avoid creating a barrier of entry to new players. New players are at the heart of what is driving a lot of this innovation. To achieve this, we are supportive of a sandbox or greenhouse approach that allows new entrants into the markets while applying existing regulatory regimes based on their corresponding risk profile.

I would like to touch on three guiding principles that must be addressed simultaneously to strengthen open banking and ensure its success in Canada: consumer choice, privacy and then security and protection of financial information and data.

With respect to consumer choice, access to consumer data is the heart of open banking. The critical point is that consumers must have choice and control over how their data is used and shared.

With respect to privacy, ETA believes that access, use and sharing of financial data must be done with the consumer's informed consent. In this regard, Canada's existing privacy framework under PIPEDA is a strong example that can be drawn from.

Under data security, that is a crucial, key point. There is a study that came out today that talks about how Canadians are in favour of open banking, but they are worried about the security of their data. That makes sense both in terms of physical protection and privacy.

permet de simplifier le processus de demande, d'accélérer les décisions relatives au crédit, de personnaliser les produits de prêts et de réduire la probabilité de remboursement.

La réussite du système bancaire ouvert ou géré par les consommateurs dépend de l'établissement d'un cadre stratégique qui favorise l'innovation continue, tout en établissant des règles qui protègent les consommateurs et les petites entreprises.

Plus particulièrement, l'ETA soutient le développement d'un cadre dirigé par l'industrie et fondé sur des principes, qui favorise l'innovation et la concurrence entre tous les participants. Le but est de créer un environnement stratégique favorable qui encourage l'innovation continue dans le système bancaire ouvert et d'autres domaines. Cette approche devrait être indépendante des produits et services, et être mise en œuvre en collaboration avec toutes les parties, c'est-à-dire le secteur privé et le secteur public. Les principes directeurs adoptés ne doivent pas créer d'obstacle à l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs. Ces derniers sont au cœur de ce qui motive une grande partie de cette innovation. Pour y arriver, nous soutenons l'utilisation d'une approche du bac à sable ou de la serre, qui permette l'entrée de nouveaux acteurs sur les marchés, tout en appliquant les régimes de réglementation existants en fonction du profil de risque correspondant.

J'aimerais parler brièvement des trois principes directeurs qui doivent être pris en compte simultanément pour renforcer le système bancaire ouvert et assurer sa réussite au Canada : les choix offerts aux consommateurs, la protection des renseignements personnels, et la sécurité et la protection des données et des renseignements financiers.

En ce qui a trait aux choix offerts aux consommateurs, l'accès aux données des consommateurs est au cœur du système bancaire ouvert. Le point essentiel est que les consommateurs doivent pouvoir choisir et contrôler la façon dont leurs données sont utilisées et partagées.

Pour ce qui est de la protection des renseignements personnels, l'ETA estime que l'accès, l'utilisation et le partage des données financières doivent être réalisés avec le consentement éclairé du consommateur. À cet égard, le cadre de protection des renseignements personnels du Canada prévu par la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques est un bon exemple sur lequel on peut se fonder.

Il s'agit d'un point clé essentiel pour la sécurité des données. Dans une étude publiée aujourd'hui, on peut lire que les Canadiens sont favorables au système bancaire ouvert, mais qu'ils s'inquiètent au sujet de la sécurité de leurs données. Cela est logique, tant pour la protection matérielle que la protection des renseignements personnels.

As for instilling consumer confidence, ETA supports a security standard that allows for flexibility and innovation, rather than a prescriptive requirement that necessarily favours one security method over another.

A flexible approach will allow any framework to be updated continuously to account for new security techniques.

As we work to protect data, thieves work to try and steal it. The line I like to try and use is that as we build a 10-foot wall, they build an 11-foot ladder, so we must build a 12-foot wall.

We encourage the committee to take a comprehensive approach to the entire issue of open banking. This includes working with other ongoing efforts like the Department of Finance Canada's new retail payments oversight framework, the language of which we expect to be released shortly, as well as Payments Canada's efforts to create a real-time rail. Additionally, open banking should work with existing laws and regulations, both industry self-regulation, like the code of conduct, and PIPEDA, as I mentioned earlier.

ETA members are operating globally, in the U.K., Australia, Japan and Singapore on this issue. We stand ready to provide our thoughts, expertise and guidance on what works and doesn't work in other parts of the globe to help Canada build the most robust system for Canadians.

In conclusion, Canada should carefully consider implementing a principles-based governance framework led by the market which protects consumers and small businesses and allows them to enjoy all the benefits of open banking, as well as other developments in fintech space. I appreciate the opportunity to testify and look forward to your questions.

[Translation]

Blair Wiley, General Counsel and Head of Regulatory Affairs, Wealthsimple Financial Corp.: Good morning ladies and gentlemen. My name is Blair Wiley, and I am the General Counsel for Wealthsimple. Thank you for the opportunity to speak with you today.

Pour ce qui est d'accroître la confiance des consommateurs, l'ETA soutient l'établissement d'une norme de sécurité qui offre de la souplesse et permet l'innovation, au lieu d'une exigence prescriptive qui favorise nécessairement une méthode de sécurité plutôt qu'une autre.

L'adoption d'une approche souple permettra la mise à jour continue du cadre en vue de tenir compte des nouvelles techniques de sécurité.

Alors que nous travaillons à la protection des données, des criminels tentent de nous les voler. J'aime utiliser l'image selon laquelle lorsque nous construisons un mur de 10 pieds, ils dressent une échelle de 11 pieds, alors nous devons construire un mur de 12 pieds.

Nous encourageons le comité à adopter une approche globale de la question du système bancaire ouvert. Pour cela, il devra conjuguer ses travaux aux autres efforts en cours, comme le nouveau cadre de surveillance des paiements de détail du ministère des Finances du Canada, dont le libellé devrait être diffusé sous peu, et les efforts de Paiements Canada pour créer une capacité en temps réel. En outre, le système bancaire ouvert devrait respecter les lois et règlements existants, qu'il s'agisse de l'autoréglementation de l'industrie, comme son code de déontologie, ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques que j'ai mentionnée plus tôt.

Les membres de l'ETA travaillent dans le monde entier, au Royaume-Uni, en Australie, au Japon et à Singapour, sur cette question. Nous sommes prêts à fournir notre avis, nos connaissances et une orientation sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans d'autres parties du monde pour aider le Canada à bâtir le système le plus solide possible pour les Canadiens.

En conclusion, le Canada devrait étudier attentivement la mise en œuvre d'un cadre de gouvernance fondé sur des principes dirigé par le marché, qui protège les consommateurs et les petites entreprises, et leur permet de tirer parti de tous les avantages du système bancaire ouvert, ainsi que des autres évolutions du secteur de la technologie financière. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

[Français]

Blair Wiley, conseiller juridique principal et chef des affaires réglementaires, Wealthsimple Financial Corp. : Bonjour, mesdames et messieurs. Je m'appelle Blair Wiley et je suis conseiller juridique principal de Wealthsimple. Merci de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui.

[English]

As Wealthsimple is a relatively young company, I will provide a little background on who we are and what we do. Wealthsimple is a leading financial technology company or fintech company based in Toronto. We deliver our services to clients primarily through our mobile app and website; however, we also place great emphasis on offering clients the option of speaking to an adviser whenever needed.

Our services are used by over 120,000 Canadians, approximately 85 per cent of whom are aged 45 and under. We have also leveraged our innovative technology and product design to expand to the United States and to the United Kingdom.

Wealthsimple's mission is to enable everyone to achieve financial freedom. We do this by offering financial advice and services that are accessible to all Canadians. We promote accessibility in a few ways. For example, our products are low-cost, easy to understand and readily available online. We believe this is essential for helping Canadians adopt prudent financial behaviour.

One of our core company values is "Do What's Right for Each Client." We work hard to ensure that every product we build and every regulatory initiative we support, be it the open banking proposal that we're discussing today or the client-focused reforms proposed by Canadian securities regulators in recent years, meet that high bar.

We believe that open banking complements our values and mission by enhancing consumer rights around the control of their financial data. Greater control of financial data will in turn provide Canadian consumers with greater choice of and better access to high-quality financial services.

As a rapidly scaling technology company, we also recognize that open banking can be a catalyst for Canadian innovation. In this moment, Canada has all the ingredients to become a global leader in fintech. Canadian banks have tremendous scale, both in Canada and abroad, and can be supportive partners to growing fintech companies. Canada also has a significant concentration of world-class talent, both technical and financial, and a supportive venture capital funding environment.

[Traduction]

Étant donné que Wealthsimple est une entreprise assez jeune, je vais vous fournir quelques renseignements sur qui nous sommes et ce que nous faisons. Wealthsimple est une entreprise de technologie financière de premier rang basée à Toronto. Nos services sont offerts principalement sur notre application mobile et notre site web; toutefois, nous accordons une grande importance au fait d'offrir aux clients la possibilité de parler à un conseiller au besoin.

Nos services sont utilisés par plus de 120 000 Canadiens, dont environ 85 p. 100 sont âgés de 45 ans et moins. Nous avons également mis à profit le caractère novateur de notre technologie et de la conception de nos produits pour étendre nos activités aux États-Unis et au Royaume-Uni.

La mission de Wealthsimple est de permettre à toute personne d'atteindre l'indépendance financière. Pour cela, nous offrons des conseils et des services financiers accessibles à l'ensemble de la population canadienne. Nous favorisons l'accessibilité de plusieurs façons. Par exemple, nos produits sont abordables, faciles à comprendre et disponibles en ligne. Nous estimons que c'est essentiel pour aider les Canadiens à adopter un comportement financier prudent.

L'une des valeurs centrales de notre entreprise est « Faites ce qui est bon pour chaque client ». Nous travaillons d'arrache-pied pour nous assurer que chaque produit que nous concevons et chaque initiative réglementaire que nous soutenons répondent à cette exigence élevée, qu'il s'agisse du projet de système bancaire ouvert dont nous discutons aujourd'hui ou des réformes axées sur les clients que des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ont proposées ces dernières années.

Nous estimons que le système bancaire ouvert correspond à nos valeurs et à notre mission en renforçant les droits des consommateurs relatifs au contrôle de leurs données financières. Un meilleur contrôle des données financières permettra alors aux consommateurs canadiens de bénéficier d'un plus grand choix de services financiers de haute qualité et d'un meilleur accès à ceux-ci.

À titre d'entreprise de technologie en croissance rapide, nous savons également que le système bancaire ouvert peut jouer le rôle de catalyseur pour l'innovation canadienne. Aujourd'hui, le Canada possède tous les atouts pour devenir un chef de file mondial des technologies financières. Les banques canadiennes sont très développées, tant au Canada qu'à l'étranger, et peuvent favoriser la croissance des entreprises de technologie financière. Le Canada compte également une concentration importante de talents de calibre mondial, tant dans le domaine technique que financier, et constitue un environnement favorable pour le financement en capital de risque.

In our view, Canada should be a creator and exporter, rather than an importer and consumer of innovative financial services. With respect to open banking, we believe the government should develop and adopt a bold regulatory framework while there is still an opportunity for Canada to be a global leader in this space.

Competition is fierce and global. Many jurisdictions offer supportive regulatory regimes and other incentives that enable fintech companies to rapidly grow and flourish. If we delay, the opportunity for open banking in Canada will pass us by.

I'd like to take a moment to speak briefly about a specific benefit of adopting an open banking framework that we've observed firsthand from our consumer interactions.

Currently, if a Canadian banking customer wishes to make use of their financial data or share it with a third party like Wealthsimple, the process is inefficient and cumbersome. Customers often must resort to using paper statements or downloading and exporting files. In response many companies, including Wealthsimple, have attempted to automate access to financial data using aggregation technology as others on the panel have discussed today.

Clients expect this convenience; however, the use of data aggregators is an imperfect solution. They have higher failure rates that we'd like because they depend on disparate third parties — banks — for the data and many banks do not have technology interfaces that are designed to efficiently handle these data requests.

The difficulties that we face enabling clients to share their financial data with us in an efficient, frictionless manner is one of the most significant hindrances to the growth of our business. It limits the types of products we can develop and offer to Canadians.

In an open banking system, these limitations could be addressed through standardized data elements and APIs so that customer data could be shared in a much more secure, efficient and reliable way. This would be doing what's right for each client.

Ultimately, we believe that the adoption of an open banking framework presents a significant opportunity for Canada. Both the government and industry must proceed with urgency and ambition if we want to capitalize on this opportunity for Canada. In particular, the government can play a key role in setting high

Nous estimons que le Canada devrait être un créateur et un exportateur plutôt qu'un importateur et un consommateur de services financiers novateurs. Pour ce qui est du système bancaire ouvert, nous pensons que le gouvernement devrait créer et adopter un cadre de réglementation audacieux pendant que le Canada a encore la possibilité de devenir un chef de file mondial dans ce domaine.

La concurrence est féroce et mondiale. De nombreuses administrations offrent des régimes réglementaires favorables et d'autres incitatifs, qui permettent aux entreprises de technologie financière de croître et de prospérer rapidement. Si nous attendons, les possibilités qu'offre un système bancaire ouvert au Canada seront perdues.

J'aimerais prendre un instant pour parler brièvement d'un avantage particulier de l'adoption d'un cadre bancaire ouvert que nous avons observé directement dans le cadre de nos interactions avec les consommateurs.

Actuellement, si un consommateur de services bancaires canadiens souhaite utiliser ses données financières ou les transmettre à un tiers, comme Wealthsimple, le processus est inefficace et laborieux. Les consommateurs doivent souvent utiliser des relevés sur papier ou télécharger et exporter des dossiers. Pour remédier à ce problème, de nombreuses entreprises, dont Wealthsimple, ont tenté d'automatiser l'accès aux données financières au moyen d'agrégateurs, comme l'ont mentionné d'autres témoins.

Les clients s'attendent à bénéficier de cette commodité; toutefois, l'utilisation d'agrégateurs de données est une solution imparfaite. Leur taux d'échec est plus élevé que nous le souhaiterions parce qu'ils dépendent de tiers variés — les banques — pour les données, et que de nombreuses banques ne possèdent pas les interfaces technologiques conçues pour traiter efficacement ces demandes de données.

Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés pour permettre aux clients de nous transmettre leurs données financières de façon efficace et sans heurts sont l'un des facteurs qui nuisent le plus à la croissance de notre entreprise. Cela limite les types de produits que nous pouvons créer et offrir aux Canadiens.

Grâce à un système bancaire ouvert, on pourrait remédier à ces limites en normalisant les éléments de données et les API pour que les données des consommateurs puissent être partagées d'une façon bien plus sûre, efficace et fiable. Ainsi, nous pourrions faire ce qui est bon pour chaque client.

En définitive, nous estimons que l'adoption d'un cadre bancaire ouvert offre d'importantes possibilités au Canada. Le gouvernement et l'industrie doivent prendre sans tarder des mesures ambitieuses s'ils souhaitent en tirer parti pour le Canada. Plus particulièrement, le gouvernement peut jouer

standards and, most importantly, efficient timelines for open banking adoption.

I'm grateful for your time today, and happy to take any questions you may have.

The Chair: What an outstanding panel you have been. Very interesting.

Senator Stewart Olsen: Thank you all for your presentations. I don't know if you were able to catch the presentation by the Australian members yesterday evening, but for me it was extremely beneficial for me to understand the whole thing about fintechs and open banking. Their approach is quite different from the U.K. and the rest of countries looking at this. I must admit, I think it answered a lot of my questions about protection to consumers.

They are going into this whole area with the thought that the consumer protection — and they should get into it because it's a coming thing and without that, consumers will drown. They compared it to a lifeguard on a beach and people out swimming in the water and they don't really know what's happening, which reflects me, totally. I like that approach better than what's been discussed.

I wonder if you could quickly comment on that, Ms. Thompson, and then I have a question for Mr. Boms.

Ms. Thompson: I'd be happy to.

The Australians have adopted what's called a consumer data right and it's broadly some of what we've been talking about here, the idea is that an individual consumer has the right to control their own data. Aspects of that are part of what is under consideration here. The difference there is this is intended to be a broad right across all sorts of consumer data, and the Australians' approach was to turn to the financial sector and say we're going to start somewhere and we're starting with you. It could potentially include utilities, transport, telecommunications, wherever the Australians choose to take it. You're right, they did come at it a little differently.

An open banking or a consumer-directed banking regime in Canada, and we're talking right now about the data aggregation principles, is a piece of that. It does have elements already with privacy legislation which is similar to design in what we see in Australia. In both cases, amendments would need to be made to federal and provincial legislation here and the Australian equivalent. It's worth it to bear in mind that our privacy legislation doesn't currently have what's a data portability right. You and everybody in this room has a right to access personal information held by a company, but you don't have the right to

un rôle clé dans l'établissement de normes élevées et, qui plus est, d'échéanciers raisonnables pour ce qui est de l'adoption d'un système bancaire ouvert.

Je suis reconnaissant du temps que vous m'avez accordé aujourd'hui et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Vous avez été un groupe de témoins réellement exceptionnel. Vos exposés sont très intéressants.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci à tous pour vos exposés. Je ne sais pas si vous avez pu écouter la présentation faite hier soir par les Australiens, mais elle m'a bien aidée à comprendre la question des technologies financières et du système bancaire ouvert. Leur approche est assez différente de celle du Royaume-Uni et des autres pays qui envisagent cette option. Je dois admettre qu'elle a répondu à un grand nombre de mes questions sur la protection des consommateurs.

Ils s'engagent dans ce domaine en considérant que la protection des consommateurs... Ils doivent le faire parce que c'est inévitable et que sans cela, les consommateurs vont se noyer. Ils ont comparé la protection des consommateurs à un sauveteur sur une plage et à des personnes qui nagent dans l'eau et qui ne savent pas vraiment ce qui se passe, ce qui me ressemble complètement. Je préfère cette approche à celle dont nous avons discuté.

Pourriez-vous brièvement commenter cela, madame Thompson? J'aurai ensuite une question pour M. Boms.

Mme Thompson : Avec plaisir.

Les Australiens ont adopté ce que l'on appelle un droit des données des consommateurs. Il s'agit dans l'ensemble de ce dont nous parlons ici, l'idée étant que le consommateur a le droit de contrôler ses propres données. Certains aspects de cette approche font partie de ce que nous examinons ici. La différence est que ce droit est conçu de façon à avoir une portée générale, couvrant toutes sortes de données sur les consommateurs, et que l'approche des Australiens consiste à se tourner vers le secteur financier et à dire : « Nous allons commencer quelque part et nous allons commencer par vous. » Cela pourrait comprendre les services publics, les transports, les télécommunications, tout secteur que les Australiens pourraient choisir. Vous avez raison, ils ont abordé le sujet un peu différemment.

La création d'un système bancaire ouvert ou dirigé par le consommateur au Canada — et nous parlons en ce moment des principes d'agrégation des données — en fait partie. Cela comprend déjà des éléments, avec la Loi sur la protection des renseignements personnels, dont la conception est semblable à celle de l'Australie. Dans les deux cas, des modifications devraient être apportées aux lois fédérales et provinciales canadiennes et à l'équivalent australien. Nous devons garder à l'esprit que notre loi sur la protection des renseignements personnels ne comporte actuellement pas de droits sur la

instruct the company to do anything. That's called data portability and that's the foundation of the data rights we're talking about here.

The privacy legislation at the federal level is also fundamentally a consumer-protection legislation. It didn't contemplate when it was passed about empowering consumers and that's the next step the Australians have taken.

Senator Stewart Olsen: Thank you.

Mr. Boms, I may have been mistaken, but you mentioned screen scraping and I kind of raised my eyes. I may have misheard you because it sounded like it was an okay thing. Can you explain what you meant there?

Mr. Boms: I thought that might have spurred a question. I'm happy to and thank you for the opportunity to put a little bit more context into it.

Generally speaking, and FDATA represents aggregators and what we call use cases, so the companies that provide their services directly to the consumer or to a small business. Across the board FDATA members will tell you that screen scraping is an imperfect solution for a number of reasons. First and foremost, the reliability of screen scraping to get access to the data, compared to other ways of getting it like APIs, is relatively low. Financial institutions don't like it for a number of reasons having to do with transparency, the drain on their systems, the list goes on and on. Of course policy-makers hear that part of it depends on the consumer giving their credential to a third party, and that raises some privacy concerns.

That said, I think we need to realize that the only way today to get access to the data and to use the tools that at least 3.5 million Canadians today use, those are the ones who use FDATA aggregated services, the only way for them to use those tools is through screen scraping; there is no other method. So if we're going to say we're turning screen scraping off, what we effectively are saying is we're not going to allow those Canadians to keep depending on those tools.

Our position is simply: Are there more efficient, faster, frictionless ways to get access to data? Absolutely, and APIs are one of those ways. Until we can get data parity, in other words, until we can get all the data that is currently available to these use cases through screen scraping available through some other

portabilité des données. Nous avons tous le droit d'accéder aux renseignements personnels détenus par une entreprise, mais nous n'avons pas le droit de demander à cette entreprise de faire quoi que ce soit. Cela s'appelle la portabilité des données, et il s'agit du fondement des droits sur les données dont nous parlons.

La Loi sur la protection des renseignements personnels fédérale est aussi, fondamentalement, une loi sur la protection des consommateurs. Lorsqu'elle a été adoptée, elle ne visait pas à habiliter les consommateurs, et c'est l'étape suivante, à laquelle sont rendus les Australiens.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci.

Monsieur Boms, je me trompe peut-être, mais vous avez mentionné le grattage d'écran, et cela m'a fait un peu sourciller. J'ai peut-être mal entendu parce qu'il m'a semblé que vous disiez que cela était acceptable. Pouvez-vous expliquer ce que vous vouliez dire?

M. Boms : J'ai bien pensé que cela allait susciter une question, et vous m'en voyez ravi. Je vous remercie de me donner l'occasion d'apporter quelques précisions à ce sujet.

En général, la FDATA représente les agrégateurs et ce que nous appelons les cas d'utilisation, donc les entreprises qui fournissent leurs services directement aux consommateurs ou aux petites entreprises. Tous les membres de la FDATA vous diront que, pour un certain nombre de raisons, la capture de données d'écran est une solution imparfaite. D'abord et avant tout, comparativement à d'autres façons de procéder comme les API — les interfaces de programmation d'applications —, la capture de données d'écran est une façon relativement peu fiable d'accéder aux données. Pour un certain nombre de raisons — transparence, stress sur leurs systèmes, et cetera —, les institutions financières n'aiment pas cette pratique. Évidemment, les responsables des politiques entendent dire qu'une partie du procédé est conditionnelle au fait que le consommateur confie ses données d'accès à une tierce partie, ce qui soulève certaines préoccupations en matière de protection des renseignements personnels.

Cela dit, je pense que nous devons nous rendre compte que la seule façon aujourd'hui d'avoir accès aux données et d'utiliser les outils qu'au moins 3,5 millions de Canadiens utilisent aujourd'hui — je parle ici de ceux qui utilisent les services regroupés de la FDATA —, la seule façon pour eux d'utiliser ces outils est de passer par la capture de données d'écran. Il n'y a aucune autre méthode. Donc, si nous annonçons la fin de la capture de données d'écran, ce que nous dirons aux Canadiens, c'est qu'ils doivent cesser de dépendre de ces outils.

Notre position est simple : existe-t-il des moyens plus efficaces, plus rapides et sans friction pour accéder aux données? Absolument, et les API sont l'un de ces moyens. Jusqu'à ce que nous puissions obtenir la parité des données, c'est-à-dire jusqu'à ce que nous trouvions une autre façon de rendre accessibles

way, realistically our view is we have to allow screen scraping to continue.

I would just add — and I could go on for hours about this I'm sorry — this was an issue that came to a head quite a bit in Europe as they contemplated PSD2. Ultimately where they landed was to say screen scraping is a fallback option. This is how it's considered under their regulatory technical standards, meaning if the APIs required by the banks, or whatever other way they're getting data, are not reliable up to a certain standard — the standard they've chosen to use is as reliable as the bank's native online banking experience or better — then a firm is permitted after some period of time to screen scrape to get access to that data. In fact it does two things. Number one, it ensures the consumer maintains access to their data for whatever use case they're depending on; number two, and perhaps more importantly, it creates a very important incentive for the financial institution to keep the API, or whatever other access methods they've built, reliable and dependable because they, like the rest of us, would prefer that the data get used or consumed through the other method.

Senator Stewart Olsen: Thank you for that. That's clear. Are you suggesting then that perhaps most fintechs that are starting up, for instance, Mr. Wiley's Wealthsimple, are using screen scraping at the present time?

Mr. Boms: Yes, in the absence of any other way to get the data, that is the only way to get access to the data. As you heard from Mr. Wiley, the only way that fintechs can get access to the data is the way the bank either makes it available or doesn't.

Mr. Talbott: If I can just add briefly. There are private solutions and a number of large financial institutions and large data aggregators have formed or signed bespoke contracts that allow the data to be shared outside of the screen scraping. They have APIs, for example, but that is on a private one-on-one basis and not on a country-wide basis. So the threat or downsides of screen scraping serve as an impetus for trying to create a more modern system that —

Mr. Wiley: I will add we do use screen scraping technology. It's very important and I'll give you a use case example. One of the products we offer is a service called Roundup. Roundup allows consumers to elect to round up their transactions to the nearest dollar and deposits those small balances into a savings

toutes les données qui, pour ces cas d'utilisation, sont actuellement accessibles par la capture de données d'écran, nous allons rester pragmatiques en permettant à cette méthode de continuer.

Je me permettrais d'ajouter — et je pourrais continuer pendant des heures à ce sujet, je suis désolé — que c'est une question qui a atteint un point critique en Europe lorsque l'Union européenne s'est mise à envisager la Deuxième directive européenne sur les services de paiement. On a fini par dire que la capture de données d'écran était une solution de rechange. C'est ainsi que cette méthode est considérée aux termes de leurs normes techniques réglementaires. Bref, si les API exigées par les banques ou tout autre moyen d'obtenir des données ne sont pas fiables au regard d'une certaine norme — la norme qu'ils ont choisie est que la méthode doit être aussi fiable que l'expérience bancaire en ligne de la banque ou mieux —, alors une entreprise est autorisée après un certain temps à recourir à la capture de données d'écran pour accéder aux données en question. En fait, cela a deux résultats. Premièrement, on garantit que le consommateur conserve l'accès à ses données pour tous les cas d'utilisation dont il dépend et, deuxièmement, ce qui est peut-être plus important encore, on incite fortement l'institution financière à maintenir la fiabilité et l'efficacité de son API — ou de toute autre méthode d'accès qu'elle a élaborée — parce que, comme nous tous, elle préférerait que les données soient utilisées ou « consommées » au moyen de l'autre méthode.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci de ces précisions. Voilà qui est clair. Êtes-vous donc en train de dire qu'à l'heure actuelle, la plupart des entreprises de technologie financière qui démarrent, comme la Wealthsimple de M. Wiley, utilisent la capture de données d'écran?

M. Boms : Oui. Vu l'absence d'autres façons d'obtenir les données, c'est la seule méthode qui tient. Comme M. Wiley vous l'a dit, la seule façon pour les entreprises de technologie financière d'avoir accès aux données dépend de ce que les banques rendent disponible ou non.

M. Talbott : Si vous me permettez de formuler une courte observation, je dirais qu'il existe des solutions privées, et qu'un certain nombre de grandes institutions financières et de grands agrégateurs de données ont élaboré ou signé des contrats sur mesure pour permettre le partage des données au-delà de la capture de données d'écran. Ils ont des interfaces de programmation d'applications, par exemple, mais sur une base individuelle et privée et non sur une base nationale. La menace ou les inconvénients de la capture de données d'écran servent donc à stimuler la création d'un système plus moderne qui...

M. Wiley : J'ajouterais que nous utilisons la capture de données d'écran. C'est une technologie très importante et je vais vous donner un exemple de son utilisation. L'un des produits que nous offrons est un service appelé Roundup. Roundup permet aux consommateurs d'arrondir leurs transactions au dollar près et

account. We find it's one of the best ways to help Canadians who don't have a lot of money to invest to still start those healthy behaviour habits of investing maybe \$5, \$10, \$15 a week which are really those roundup transactions of their daily spending.

The only way that we can actually offer that service is to connect to banks to actually see what the transactions were that occurred over the course of a week. As others on the panel have mentioned, currently our only means of connecting with banks is using those screen scraper technologies. It is still a constant challenge, but the demand is there.

The other thing I would say about screen scraping is it's not even universal, in that there are many credit unions and smaller financial institutions in Canada where the aggregators don't have those sort of ready access to connections. So our Roundup product works really well for clients of the big five banks, not so much if they're a customer of a smaller credit union. It does not have that same sort of access.

The other thing I would say about the screen scrapers is while it's far from perfect, the alternative which is a very slow and manual and high-friction process is far worse, both for us and for our consumers. The data is even less reliable and less secure, and we struggle to actually automate and scale in an efficient manner if we relied entirely only a manual process.

I would echo the view of Steven and others that until we have a new standard of APIs, or other secure transmission technology that is rolled out industry-wide, we're left with no choice but to continue to improve and strengthen the screen scraping technology in an efficient and secure way.

Senator Stewart Olsen: Thank you. I apologize for going over my time.

The Chair: That was a very informative line of questioning, senator. Thank you very much.

Senator Wallin: Thank you all for being here. We have, as you have heard, been looking at this issue through the eyes of the Brits, the U.K., and last night an extensive discussion with the Australians, with their ideas that seemed very appealing to us. So we talked about control versus ownership of data, and they, of course, opt for control because you can't really own in that sense. The notion of the data right, they basically argued that you need legislation to assert that right and you need criminal

de déposer ces petits soldes dans un compte d'épargne. Nous estimons que c'est l'une des meilleures façons d'aider les Canadiens qui n'ont pas beaucoup d'argent à investir et à adopter de saines habitudes à cet égard en investissant peut-être 5, 10 ou 15 \$ par semaine, soit le résultat de l'arrondissement des transactions de leurs dépenses quotidiennes.

La seule façon d'offrir ce service, c'est de communiquer avec les banques pour savoir quelles transactions ont été effectuées au cours d'une semaine. Comme d'autres membres du groupe l'ont mentionné, à l'heure actuelle, notre seul moyen de communiquer avec les banques est d'utiliser ces technologies de capture de données d'écran. C'est toujours problématique, mais la demande est là.

L'autre chose que je dirais au sujet de la capture de données d'écran, c'est qu'elle ne fonctionne pas partout. En effet, il y a beaucoup de caisses populaires et de petites institutions financières au Canada où les agrégateurs n'ont pas ce genre d'accès facile aux connexions. Notre produit Roundup fonctionne donc très bien pour les clients des cinq grandes banques, mais pas pour ceux qui font affaire avec une petite caisse populaire, qui n'offre pas le même genre d'accès.

Toujours au sujet de la capture de données d'écran, j'ajouterais que bien qu'elle soit loin d'être parfaite, l'alternative — un processus très lent, manuel et à friction élevée — est bien pire, tant pour nous que pour nos clients. Les données obtenues par ce procédé sont encore moins fiables et moins sécurisées que celles que la capture de données d'écran nous permet d'obtenir. Du reste, nous aurions beaucoup de difficulté à automatiser et à paramétrer nos interventions de manière efficace si nous dépendions exclusivement d'un processus entièrement manuel.

Je suis d'accord avec Steven et avec d'autres lorsqu'ils disent que tant que nous n'aurons pas une nouvelle norme pour les API ou une autre technologie de transmission sécurisée déployée à l'échelle de l'industrie, nous n'aurons d'autre choix que de continuer à améliorer l'efficacité et à renforcer la sécurité de la technologie de capture de données d'écran.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci. Je vous prie de m'excuser d'avoir dépassé mon temps de parole.

Le président : Vos questions nous ont permis d'apprendre beaucoup de choses, sénatrice Stewart. Je vous remercie beaucoup.

La sénatrice Wallin : Merci à vous tous d'être ici. Comme vous l'avez entendu, nous avons examiné cette question du point de vue des Britanniques, du Royaume-Uni et, hier soir, nous avons eu une longue discussion avec les Australiens, dont les idées nous semblaient très intéressantes. Nous avons donc parlé du contrôle des données par opposition à la propriété des données. Bien entendu, les Australiens ont opté pour le contrôle parce qu'on ne peut pas vraiment posséder les données, du

sanctions if that right is breached. That is the only way to make this work. Do you agree? Go ahead, Ms. Thompson.

Ms. Thompson: Let me take those one issue at a time. I agree that there is a distinction between a right to control your data versus a right to own data. Personal information, which is a subset of data writ large, is not capable of ownership. The rights that you and I have right now are the ability to allow people to use it in certain ways or to deny the consent to use that, and that's really the extent of your rights. There are all sorts of enforcement and other aspects, but that's what we're talking about.

Ownership is a framework that we're all very familiar with, but it really is about a property right. When you're talking about widgets and pencils, it makes a lot of sense. I have a number of colleagues who deal in intangible things, and we're talking about copyright and trademark and ideas and thoughts and patents. The two concepts between personal information and what's called intellectual property rights don't necessarily merge. We have to be very careful about where we draw the line between the two of them. It's possible to take personal information, on the one hand, and transform it into something on the other that is capable of ownership; that, I think, will need to be discussed at length.

Those that invest energy into transforming personal information to something capable of ownership obviously are investing that energy because they want the returns from that ownership. But that is a separate issue from what we're talking about today which is about personal information.

Senator Wallin: But I don't think the core concept differs at whichever stage that information exists. If it turns into a good that you can sell or offer to a company, your own data for their marketing or sales purpose, that's separate. The question is really: Should we have a data right? Should that be enshrined in legislation? And should there be criminal sanctions if it's violated in whichever form on that spectrum?

Ms. Thompson: Following up on that piece of it, the current privacy legislation in Canada would need to be amended to recognize what I've called that data portability right, and that's what you're referring to, so an amendment would be an issue. Our current legislation has all sorts of rights and processes around that current regime. Should this stray into the criminal

moins, pas dans ce sens-là. En ce qui concerne la notion de droit relatif aux données, ils ont essentiellement affirmé qu'il faut une loi pour faire valoir ce droit ainsi que des sanctions pénales pour en punir le viol. C'est la seule façon de faire en sorte que cela fonctionne. Êtes-vous d'accord avec cela? Allez-y, madame Thompson.

Mme Thompson : Permettez-moi de prendre ces questions une à la fois. Je suis d'accord qu'il y a une distinction entre le droit de contrôler vos données et le droit de posséder des données. Les renseignements personnels qui, en gros, constituent un sous-ensemble de données écrites, ne peuvent être la propriété de qui que ce soit. Les droits que vous et moi avons à l'heure actuelle sont la capacité de permettre à d'autres d'utiliser ces données d'une certaine façon ou de ne pas consentir à leur utilisation. Essentiellement, c'est là l'étendue de vos droits. Il y a toutes sortes de mesures d'application et d'autres aspects, mais c'est ce dont il s'agit.

La propriété est un cadre que nous connaissons tous très bien, mais il s'agit en fait d'un droit de propriété. Quand vous parlez de gadgets et de crayons, c'est une notion tout à fait plausible. Un certain nombre de mes collègues s'occupent de choses intangibles, et nous parlons du droit d'auteur et des marques de commerce, des idées, des pensées et des brevets. Les renseignements personnels et ce que l'on appelle les droits de propriété intellectuelle sont deux notions qui ne se rejoignent pas nécessairement. Lorsqu'il s'agit de tracer la ligne entre les deux, nous devons être très prudents. Il est possible de prendre les renseignements personnels et de les transformer en quelque chose dont il sera possible de devenir propriétaire. Je pense que c'est un sujet dont il faudra discuter en profondeur.

Ceux qui investissent de l'énergie à tenter de transformer les renseignements personnels en quelque chose dont on peut devenir propriétaire le font évidemment parce qu'ils veulent que cette propriété leur rapporte. Or, il s'agit d'une question distincte de celle dont nous discutons aujourd'hui, à savoir les renseignements personnels.

La sénatrice Wallin : Toutefois, je ne pense pas que le concept de base change selon l'étape où l'information se trouve. Si l'information devient un bien que vous pouvez vendre ou offrir à une entreprise qui pourra l'utiliser à des fins de marketing ou de vente, c'est autre chose. La question est vraiment la suivante : devrions-nous avoir un droit sur nos données? Cela devrait-il être inscrit dans la loi? Devrait-il y avoir des sanctions criminelles en cas de violation, quelle qu'en soit la forme?

Mme Thompson : Par la suite, il faudrait modifier la loi actuelle du Canada sur la protection des renseignements personnels afin qu'on reconnaisse qu'il m'est possible d'évoquer la portabilité des données, et c'est ce à quoi vous faites allusion. Une modification serait donc un enjeu en soi. Nos lois actuelles comportent toutes sortes de droits et de processus qui sont liés au

element of that? I don't know that criminal sanction is necessary. We have robust regulatory regimes across Canada. We see it in security legislation; we see it in the competition bureau. The current model for the Privacy Commissioner is an ombudsman model. I know this is under review. I think it's well worth looking at a review to determine what sort of coercion, nudging or enforcement mechanisms are necessary in this regime that comes with a new right.

Mr. Boms: I'm also not going to directly address the criminal component because I don't think I'm qualified to do so.

Senator Wallin: In fairness to them, they said they hoped not to use it. It was there to incentivize behaviour, not punish behaviour.

Mr. Boms: That's the key. That's what I'd like to spend more time on.

The best way to think about opening banking is as a competition initiative. Really, open banking in this conversation exists because there are market disincentives for the holders of the consumer's data to provide access to that data from third parties who are offering many of the same services that the holders of that data are offering, but with different user experiences.

What we have seen in other places — and Australia is obviously contemplating their own journey — is the creation of ways that the regulator or some type of public-private partnership can enforce the standard for data portability that has been asserted in that geography. The key here from FDATA's perspective is this is precisely why — although Scott mentioned some bilateral agreements where scraping has been pushed to APIs, or other ways of getting data — in the long-term, we don't think bilateral agreements work. The way that one agreement with one financial institution and one aggregator treats data, access to data and remedies if data is not permitted access to versus the way another aggregator and another financial institution treat that same data will be disparate. That means a consumer who has no line of sight into that bilateral agreement doesn't know what data they're entitled to make portable; and doesn't know what remedy they have to them if that data portability has been breached. So you end up with an unlevel playing field for different consumers, based on which providers they choose and what bank they do business with.

régime actuel. Devrait-on s'aventurer du côté de la dimension criminelle de cet enjeu? Je ne sais pas si une sanction pénale est nécessaire. Nous avons des régimes de réglementation solides partout au Canada. Nous le voyons dans la législation sur la sécurité; nous le voyons avec le Bureau de la concurrence. Le modèle actuel du commissaire à la protection de la vie privée se fonde sur la fonction d'ombudsman. Je sais que cela est à l'étude. Je pense qu'il vaudrait la peine d'examiner les mécanismes de coercition, d'incitation ou d'exécution qu'il serait nécessaire de mettre en place pour ce régime qui s'accompagne d'un nouveau droit.

M. Boms : Je ne vais pas non plus aborder directement la composante criminelle parce que je ne pense pas être qualifié pour le faire.

La sénatrice Wallin : Pour éviter de leur faire de l'ombre, précisons qu'ils ont dit qu'ils espéraient ne pas avoir à utiliser ces mesures. Ils ont dit qu'elles étaient là pour encourager les bons comportements plutôt que pour punir.

M. Boms : C'est la clé. C'est ce à quoi j'aimerais consacrer plus de temps.

La meilleure façon d'envisager l'ouverture des services bancaires est d'aller du côté d'une initiative concurrentielle. En réalité, le système bancaire ouvert dont il est question ici existe parce qu'il y a des facteurs qui dissuadent les détenteurs des données de fournir l'accès à ces données par des tiers qui offrent bon nombre des mêmes services qu'eux, mais avec une expérience utilisateur différente des leurs.

Ce que nous avons vu ailleurs — et l'Australie envisage de toute évidence son propre parcours —, c'est la création de moyens permettant à l'organisme de réglementation ou à un partenariat public-privé d'appliquer la norme de portabilité des données en vigueur dans ces régions. Du point de vue de la FDATA, c'est précisément la raison pour laquelle — bien que Scott ait mentionné certains accords bilatéraux où la capture de données d'écran a été poussée vers des API ou d'autres moyens d'obtenir des données — nous ne pensons pas que les accords bilatéraux fonctionnent à long terme. La façon dont une entente entre une institution financière et un agrégateur traitera les données, l'accès aux données et les recours si l'accès aux données n'est pas autorisé sera différente de ce qui se passera si c'est un autre agrégateur et une autre institution financière qui traitent ces mêmes données. Cela signifie qu'un consommateur qui n'a aucune vue d'ensemble de l'entente bilatérale ne saura pas quelles données il a le droit d'ouvrir à d'autres systèmes. De la même manière, il ne saura pas quel recours est sa disposition si les règles encadrant la portabilité de ses données sont violées. Les règles du jeu ne sont donc pas les mêmes pour tous les consommateurs. Cela dépend des fournisseurs qu'ils choisissent et de la banque avec laquelle ils font affaire.

Fundamentally, there must be some mechanism to endorse a data portability standard, but it must be universally applied and easily understood by all players and by consumers such that they understand what remedies they have available to them if something goes wrong.

Senator Wallin: I'm still searching for kind of a yes or no on this. Do you think that we should have a legislative definition of "data right," as the Australians are pursuing, with consequences if it's breached? We can debate what the consequences might be.

Mr. Talbott: That question can't be answered as a stand-alone question. You need to answer that question as part of the overall structure. I don't think our companies are prepared to say it should be a right at this point. You need to know what the entire package looked like in terms of data control, liability, privacy and security. The whole package together must be considered.

Some changes need to be made to Canadian law to update them to account for these products or services, but at this point we're not prepared to say it needs to be a right necessarily.

Mr. Wiley: Without speaking to whether criminality is the right route to go or whether there should be an enshrined right, my observation on the Australian approach is really that they are addressing the significance and severity of the current system, which does not enable consumers to readily port their data between various service providers and the consequences to consumers. We see Canadian investors all the time who have been sold high fee investment products and are paying far more than they should be relative to the service they're receiving and Canadians who have money sitting in a chequing account but are also carrying a large Visa balance with high interest rates accruing.

Service providers should be helping Canadians to make more informed decisions about all of their financial behaviours. Banks have a profit motive like every other business. That's perfectly fine, but if new entrants can come in and have strong access to a complete financial picture of an individual consumer, they can help that consumer whether they have bank accounts at multiple institutions, savings across multiple institutions, mortgages and loans across other institutions. If an aggregator can access a comprehensive, accurate, up-to-the-minute picture of that person's financial information, they can help people lead to much stronger financial outcomes, which will be, as we say, core to the ultimate mission of financial independence.

Fondamentalement, il doit y avoir un mécanisme pour appuyer une norme sur la portabilité des données, mais cette norme doit s'appliquer universellement et elle doit être facilement comprise par tous les intervenants et par tous les consommateurs afin qu'ils sachent de quels recours ils disposent en cas de problème.

La sénatrice Wallin : Je cherche toujours à obtenir quelque chose comme un oui ou un non à ce sujet. Pensez-vous que nous devrions avoir, à l'instar des Australiens, une définition législative du « droit en matière de données » avec des conséquences en cas de violation de ce droit? Nous pouvons discuter de ce à quoi ces conséquences devraient ressembler.

M. Talbott : On ne peut pas répondre isolément à cette question. Il faut y répondre en tenant compte de la structure globale. Pour l'instant, je ne pense pas que nos entreprises sont prêtes à dire qu'il devrait y avoir un droit à cet égard. Il faut savoir à quoi ressemblerait l'ensemble des conditions relativement au contrôle des données, à la responsabilité, à la confidentialité et à la sécurité. Il faut tenir compte de l'ensemble de ce qui serait proposé.

Certaines modifications doivent être apportées aux lois canadiennes pour les mettre à jour afin qu'elles tiennent compte de ces produits ou services, mais nous ne sommes pas prêts pour l'instant à dire que cela doit nécessairement être un droit.

M. Wiley : Sans parler de la question de savoir si la criminalisation est la bonne voie à suivre ou s'il devrait y avoir un droit enchâssé, mon observation sur l'approche australienne porte en fait sur la nature et la sévérité du système actuel qui ne permet pas aux consommateurs de transférer facilement leurs données entre divers fournisseurs de services, avec toutes les conséquences que cela signifie pour eux. Nous voyons sans arrêt des investisseurs canadiens à qui l'on a vendu des produits de placement à frais élevés et qui paient beaucoup plus qu'ils ne le devraient par rapport au service qu'ils reçoivent, ainsi que des Canadiens qui ont de l'argent dans un compte de chèques, mais aussi un gros solde Visa et des taux d'intérêt élevés qui s'accroissent.

Les fournisseurs de services devraient aider les Canadiens à prendre des décisions plus éclairées au sujet de tous leurs comportements financiers. Comme n'importe quelle autre entreprise, les banques ont un but lucratif. C'est très bien, mais si les nouveaux venus peuvent entrer sur le marché et avoir un accès de bonne tenue à un portrait financier complet d'un consommateur individuel, ils pourront aider ce consommateur, qu'il ait des comptes bancaires et des épargnes dans plusieurs institutions, ou des prêts hypothécaires ou autres auprès d'autres institutions. Si un agrégateur est en mesure d'avoir accès à un portrait complet, exact et à jour de l'information financière de cette personne, il pourra l'aider à obtenir de bien meilleurs résultats financiers, ce qui sera, comme nous le disons, au cœur de l'objectif ultime d'accéder à l'indépendance financière.

I think the lack of a kind any sort of hammer or stick that will actually force banks to provide that sort of ready access to aggregators is something that the Australians have tried to address through severe penalties because they see the downside risk to consumers.

Senator Wallin: Indeed. Thank you.

Senator Klyne: Welcome to the panel, and thank you very much for the interesting dialogue and information. My questions are for anyone on the panel. It's kind of a two-part question.

Please explain to the committee who pays. Who profits in sharing customers' data? How is the sharing of customers' data being monetized?

Mr. Boms: It depends entirely on the use case we're talking about in terms of how the service is paid for. For example, some use cases are in the robo adviser space. In those cases, there can be a transaction fee per trade, or a percentage or a management fee, similar to any other brokerage. If there is an automated savings application, that might be a monthly fee. In each case where the consumer pays, it is typically disclosed and agreed to by the consumer as part of the consent to onboard that application.

Through that supply chain, typically as you've heard, there is an aggregator that sits in the middle and can be thought of as the pipe between that use case and the bank where the data is held.

The typical aggregator model is that the use case pays the aggregator a fee for building the pipe to get access to the data to which the consumer has consented. Generally, that is the way it works. There is no hard and fast rule with regard to how a use case makes their money from the consumer. If they're providing a service, typically they're assessing some type of fee from the consumer in some way or another.

Senator Klyne: There are substantial upfront costs getting to the implementation stage of open banking and regulating the same. How would those significant start-up and implementation costs be distributed among stakeholders? Who will pay for the ongoing administration of a regulatory framework?

Mr. Wiley: If I may, senator, I think that's an excellent question and one that requires careful thought.

Je pense que l'absence d'une sorte de marteau ou de bâton qui obligerait les banques à fournir ce genre d'accès facile aux agrégateurs est un problème que les Australiens ont tenté de régler en imposant des sanctions sévères parce qu'ils voient les aspects négatifs que ce risque pourrait représenter pour les consommateurs.

La sénatrice Wallin : En effet. Merci.

Le sénateur Klyne : Je vous souhaite la bienvenue à la séance du comité et je vous remercie infiniment des échanges fructueux que nous avons avec vous et des renseignements intéressants que vous nous fournissez. J'adresse mes questions à n'importe quel membre du groupe d'experts. Il s'agit en quelque sorte d'une question à deux volets.

Veillez expliquer au comité qui assume les coûts de ces services. Qui bénéficie du partage des données des clients? Comment ce partage est-il financé?

M. Boms : La façon dont le service est financé dépend entièrement de la possibilité d'utilisation dont nous parlons. Par exemple, certaines utilisations sont liées au secteur des conseils automatisés. Dans ces cas-là, un pourcentage des frais pour chaque transaction ou des frais de gestion peut être facturé, d'une façon qui ressemble à ce que font toutes les maisons de courtage. S'il s'agit d'une application d'épargne automatisée, il pourrait y avoir des frais mensuels. Dans chaque cas où le consommateur assume des coûts, cela est habituellement communiqué au consommateur et approuvé par lui dans le cadre du consentement donné pour adopter l'application.

Comme vous l'avez entendu, grâce à cette chaîne d'approvisionnement, il y a habituellement un agrégateur qui joue un rôle d'intermédiaire et qu'on peut considérer comme le tuyau qui relie le cas d'utilisation à la banque qui détient les données.

Selon le modèle d'agrégation typique, le cas d'utilisation verse des frais à l'agrégateur, parce qu'il a construit le tuyau qui donne accès aux données que le consommateur a consenti à transférer. En général, c'est ainsi que les choses fonctionnent. Il n'y a pas de règle absolue en ce qui concerne la façon dont un cas d'utilisation réalise des profits. S'ils fournissent un service, ils réclament habituellement des droits d'un genre ou d'un autre auprès des consommateurs.

Le sénateur Klyne : Les étapes de la mise en œuvre et de la réglementation d'un système bancaire ouvert entraînent des coûts initiaux considérables. Comment ces coûts substantiels seront-ils répartis entre les intervenants? Qui assumera les coûts de l'administration permanente d'un cadre réglementaire?

M. Wiley : Si vous me le permettez, monsieur le sénateur, je pense que c'est une excellente question à laquelle il faut réfléchir soigneusement.

Coming at your question about cost in a different manner, the current model carries very high costs. For us at Wealthsimple Financial Corp., we have a large number of people who must undertake manual processes of reviewing client information when it's provided to us in one of those old-fashioned ways of downloading data and providing it to us and having us reconcile across multiple institutions. There is a significant cost to the industry currently of continuing to operate with very legacy systems and approaches to data sharing.

While I certainly acknowledge that for some institutions there will be a significant upfront cost to adopt an open banking framework, I believe that longer term there is considerable opportunity for cost savings and greater innovation that will actually bring costs down by the more automation of what are today manual and sometimes imperfect processes.

I think it's important to take into account both those initial costs, which is an important factor, and also longer-term savings and opportunities for much more efficient service delivery to clients.

Mr. Talbott: Responding to your question, senator, ultimately the costs, short and long-term, will be borne in the price of the products and service. That's the way economies work. I think that factor is key. I agree with Blair that the benefits will outweigh the costs in the long run in savings that consumers will see through increased competition in the marketplace. That is, the ability to see what various competitors are charging and the ability to lower your interest rate or receive a higher interest rate on your savings account.

Ultimately, all the costs are borne in the price of goods and services. That's a key feature to keep in mind when we think about what role the government should play, because government regulation is the cost and so the goal here is that if we can create a principles-based system that is led by the industry, then they will search for the lowest cost to implement it. If you impose unnecessary, premature or excessive government regulations, that will have a cost ultimately borne through the system.

Senator Klyne: Is it the shareholder or the taxpayer on the regulations for the regulatory costs? Who is paying for the ongoing administration of the regulatory costs?

Mr. Talbott: In the end, that's borne in the price of goods and services paid for by the consumer and small businesses. The shareholder.

Pour aborder d'une manière différente votre question à propos des coûts, je tiens à indiquer que le modèle actuel occasionne des coûts très élevés. Au sein de la Wealthsimple Financial Corp., il y a un grand nombre d'employés qui doivent entreprendre des processus manuels d'examen des renseignements des clients, lorsqu'ils nous sont fournis au moyen d'anciens mécanismes comme le téléchargement des données et leur rapprochement d'un établissement à l'autre. À l'heure actuelle, l'industrie assume des coûts importants pour continuer d'exercer ses activités en ayant recours à des approches et des systèmes très traditionnels d'échange de données.

Même si je reconnais que certaines institutions seront forcées d'assumer des coûts initiaux importants afin d'adopter un système bancaire ouvert, je crois qu'à long terme, elles auront de nombreuses occasions de réaliser des économies et d'innover davantage, ce qui leur permettra de réduire leurs coûts en automatisant des processus actuellement manuels et parfois imparfaits.

Je pense qu'il est important de tenir compte non seulement de ces coûts initiaux, qui constituent un facteur important, mais aussi des économies et des possibilités à long terme liées à l'accroissement de l'efficacité des services offerts aux clients.

M. Talbott : Pour répondre à votre question, monsieur le sénateur, les coûts à court et à long terme seront absorbés en fin de compte par les prix des produits et des services. C'est ainsi que les économies fonctionnent, et je pense que c'est un facteur clé. Je m'entends avec Blair pour dire que les avantages l'emporteront sur les coûts à long terme et qu'ils se traduiront par des économies que les consommateurs remarqueront grâce à la présence d'une concurrence accrue sur le marché, c'est-à-dire qu'ils pourront voir les frais que divers concurrents leur facturent et la capacité de ces concurrents à abaisser les taux d'intérêt de leurs emprunts ou de leur offrir des comptes d'épargne ayant des taux d'intérêt plus élevés.

Au bout du compte, tous les coûts finissent par être intégrés dans les prix des produits et services. C'est une caractéristique clé que vous ne devez pas oublier lorsque vous songez au rôle que le gouvernement devrait jouer, car la réglementation gouvernementale représente un coût. Donc, si nous pouvions élaborer un système fondé sur des principes qui serait dirigé par l'industrie, ses membres chercheraient la façon la plus économique de le mettre en œuvre. Si vous imposez prématurément une réglementation gouvernementale excessive et inutile, cela entraînera finalement des coûts qui seront absorbés par le système.

Le sénateur Klyne : Les coûts de la réglementation sont-ils assumés par les actionnaires ou les contribuables? Qui finance l'administration continue de la réglementation?

M. Talbott : En fin de compte, les coûts sont intégrés dans les prix des produits et services que les consommateurs et les petites entreprises achètent, c'est-à-dire les actionnaires.

Senator C. Deacon: Ms. Thompson, I was impressed with the phrase you used, consumer-directed banking. I think that's a very important thing to think about. But specifically in today's world, where it's opt out with our existing financial institutions. Am I right in hearing you say that consumer-directed banking is more opt in with the approach that we would be taking? Consumers opt in to choose to have their data shared?

Ms. Thompson: That's correct. The current legislative framework around privacy requires consent of an individual. That consent could be opt in or opt out. The type of consent is driven by the context and the sensitivity of the information. Sensitive information, such as medical information and financial information, will generally require an opt in consent. So if a financial institution has 300,000 customers and unveils a consumer-directed data initiative, those customers will not be automatically enrolled in it. They would be told it's available. They would be told about the benefits of it, some of the risks of it and then they could opt in.

Some jurisdictions have standard language about what that consent would look like.

Senator C. Deacon: An important clarification. Thank you very much. I appreciate that.

Mr. Boms, in terms of the transition. In clarification to Senator Stewart Olsen's question, I heard you saying that screen scraping would be a transition period, but you see it as an ongoing tool, which I think is really interesting. Very important.

Are there differences in terms of standards or obligations on those who utilize screen scraping in the way you envisage it as an ongoing basis? It's a backstop, basically.

Mr. Boms: Thank you, senator. That is a good question.

Yes, there are ways to implement it. In Europe it's called screen scraping plus. Additional transparency elements that make screen scraping less opaque, more visible to the financial institution and to the regulator. Importantly, in an open banking system, even if we're using screen scraping as a fallback option — let's say the APIs haven't worked — we're still talking about a regulated third-party provider who is accessing the data under the liability regime we all agreed to establish under an open banking system that is committed to making consumers whole if something has gone wrong. So there are a number of things we can do to make sure that screen scraping, if it must continue, is safer and well managed —

Le sénateur C. Deacon : Madame Thompson, j'ai été impressionné par l'expression que vous avez utilisée, à savoir les services bancaires gérés par les consommateurs. Je pense que c'est une notion qu'il importe de ne pas perdre de vue. Comparativement au monde d'aujourd'hui où il faut plutôt informer nos institutions financières de notre non-participation, vous ai-je bien entendu dire que l'approche que nous adopterons pour mettre en œuvre les services bancaires dirigés par les consommateurs reposera surtout sur l'adhésion? Les consommateurs choisiront de partager leurs données?

Mme Thompson : C'est exact. Le cadre législatif actuel en matière de protection des renseignements personnels exige le consentement d'une personne. Ce consentement peut consister à participer ou non à un service. Le type de consentement requis est adapté en fonction du contexte et du caractère délicat des renseignements. L'utilisation de renseignements de nature délicate, comme les renseignements médicaux ou financiers, exigera en général un consentement préalable. Par conséquent, si une institution financière, qui a 300 000 clients, lance un programme d'échange de données dirigé par les consommateurs, ses clients ne seront pas automatiquement inscrits à ce programme. On les informera de son existence, de ses avantages et de ses risques, et ils pourront par la suite consentir à y participer.

Certaines administrations ont établi une formulation normalisée de ce consentement.

Le sénateur C. Deacon : C'est là une précision importante dont je vous suis reconnaissant. Merci beaucoup.

Monsieur Boms, parlons de la transition. Pour clarifier une question posée par la sénatrice Stewart Olsen, je vous ai entendu dire que le grattage d'écran serait utilisé pendant la période de transition, mais je vois qu'il s'agit d'un outil permanent, ce qui est très intéressant et important, à mon avis.

Y a-t-il des distinctions entre les normes ou les obligations à respecter pour les personnes qui utilisent le grattage d'écran de façon permanente, comme vous l'envisagez? Il s'agit essentiellement d'un filet de sécurité.

M. Boms : Merci, sénateur. C'est là une excellente question.

Oui, il y a des façons de le mettre en œuvre. En Europe, on appelle ce grattage d'écran « screen scraping plus ». Il comporte des éléments de transparence supplémentaires qui le rendent moins opaque et plus visible pour l'institution financière et l'organisme de réglementation. Ce qui importe encore plus dans un système bancaire ouvert, c'est que, même si nous utilisons le grattage d'écran en dernier recours — disons, lorsque les API n'ont pas fonctionné — nous parlons toujours d'un tiers réglementé qui accède aux données en vertu d'un régime de responsabilité que nous avons tous accepté d'établir pour mettre en œuvre un système bancaire ouvert, un régime qui s'engage à dédommager les consommateurs si les choses dérapent. Par

Senator C. Deacon: — than the unregulated environment today. Thank you.

Mr. Talbott, I love the idea of greenhouse versus sandbox because you're nurturing both. I love that as a concept, thank you. Some people in Ottawa have noticed that there's going to be an election this year and it's changing the environment in terms of what we can get done legislatively in this city to move this along. It's going to change the time frame of it.

To what extent might your greenhouse concept enable us to make recommendations that specifically allow progress to continue while there isn't room for anything on the legislative agenda to enable change?

Mr. Talbott: Two things. One, creating an overall environment that encourages fintech. Whether that's done through formal rule making or informal memos and staff briefings by the regulators to signal to the industry that we are willing to work with you, to encourage you to attract capital or jobs. Both can and have been utilized in other policymaking bodies. With respect to opening banking, you need to first build the structure before you can create it. You have to understand it before you legislate it.

Senator C. Deacon: So providing certainty and confidence.

Mr. Talbott: Creating a positive policy environment is an important thing for fintech.

Senator C. Deacon: Mr. Wiley, I was a broker for 10 years back in the 1980s and I remember the obligations around your client, disclosure and licensing.

You have to follow all the same rules as any other financial adviser group.

Mr. Wiley: Correct.

Senator C. Deacon: I like the whole client perspective that you spoke about. Do you have examples for us of how machine learning — machines are way smarter than people and more

conséquent, il y a un certain nombre de mesures que nous pouvons prendre pour nous assurer que, si le grattage d'écran doit continuer, il sera mieux géré et plus sécuritaire ...

Le sénateur C. Deacon : ... que l'environnement non réglementé d'aujourd'hui. Merci.

Monsieur Talbott, votre idée de serre me plaît, comparativement à celle du bac à sable, parce que vous prenez soin des deux. J'aime cette notion, merci. Certaines personnes à Ottawa ont remarqué qu'il y aura des élections cette année, et cela modifie l'environnement dans lequel nous évoluons, en ce sens que ce climat a une incidence sur ce que nous pouvons accomplir ici d'un point de vue législatif, pour faire avancer les choses. Cela va modifier notre échéancier.

Dans quelle mesure votre notion de serre pourrait-elle nous aider à faire des recommandations qui nous permettraient précisément de faire progresser les choses pendant une période où il est impossible d'inscrire quoi que ce soit au programme législatif pour favoriser ce changement?

M. Talbott : Je suggère deux mesures. La première consiste à créer un environnement global qui encourage l'adoption de technologies financières, que l'organisme de réglementation le fasse en prenant des règlements officiels, en publiant des notes de service officielles ou en donnant des séances d'information aux membres de son personnel, pour signaler à l'industrie que nous sommes disposés à travailler avec elle, ou pour l'encourager à attirer des capitaux ou des emplois. Ces deux mesures peuvent être prises par des organismes d'élaboration de politiques, et elles l'ont été par certaines d'entre elles. En ce qui concerne le système bancaire ouvert, vous devez d'abord établir la structure avant de le créer. Vous devez le comprendre avant déléguer à ce chapitre.

Le sénateur C. Deacon : Il faut donc donner des certitudes et inspirer la confiance.

M. Talbott : La création d'un environnement politique positif est une importante condition pour l'adoption de technologies financières.

Le sénateur C. Deacon : Monsieur Wiley, j'ai été courtier pendant 10 ans dans les années 1980, et je me souviens des obligations que nous devons honorer en ce qui concerne nos clients, la communication de leurs données et l'obtention de permis.

Vous devez suivre les mêmes règles que n'importe quel groupe de conseillers financiers.

M. Wiley : C'est exact.

Le sénateur C. Deacon : L'idée d'adopter le point de vue de la clientèle, dont vous avez parlé, me plaît. Avez-vous des exemples à nous donner en ce qui concerne le fonctionnement

consistent than people, so we can constantly advance our system. Well, more than me for sure. I apologize, chair.

I see huge advancements in the company I'm involved in. We took a \$10,000 item, and it costs \$25 as a result. Do you have examples that you can provide us that shows the benefits to consumers? I think you spoke about one rounding up, but just in terms of the order of magnitude, the benefit that consumers are receiving as a result of the fact that you're implementing more of a consistent, machine approach versus an individual. That does have the benefit of potential advisory services, personal advisory services, but the sort of order of magnitude of benefit that consumers can achieve.

Mr. Wiley: Thank you, senator. It's an excellent question. There are really two angles that influence financial outcomes. One is the performance of the markets and interest rates, whether the stock market is increasing or decreasing, and the other is financial behaviours.

No one in this room can influence whether the market goes up or down. We all hope it goes up, but all of us can influence financial behaviours. The way that we approach your question is how, as a company, can we use new tools, new ways of communicating with clients and new types of services like the roundup service that I mentioned encouraging clients to adopt healthy behaviours like contributing to a savings account or investment account on a monthly basis, rather than waiting for some bonus or windfall that may or may not come?

Adopting those healthy behaviours of consistent investing over time is, we think, the best way to help people achieve good financial outcomes, good health outcomes too. So we kind of design all of our products and services around frictionless, easy ways for people to invest and save. The more information, the more efficiencies that we can provide, the better.

Senator C. Deacon: Thank you.

Senator Tkachuk: I have two questions. I'll try and make them quick.

Doesn't it always start this way? When I hear all of you speak and talk about the fact that it's secure and you don't have to worry. That's the way it always starts. It used to be, your social insurance number, you and income tax had it. No one else had it, so they could protect your income tax records. Now everyone

de l'apprentissage automatique — les machines sont beaucoup plus intelligentes et cohérentes que les gens, alors nous pouvons améliorer constamment notre système. Eh bien, plus que moi, c'est certain. Pardon, monsieur le président.

J'observe d'énormes progrès dans l'entreprise à laquelle je participe. Nous avons pris un article d'une valeur de 10 000 \$, qui coûte maintenant 25 \$ en raison de ces progrès. Avez-vous des exemples à nous donner qui montrent les avantages qu'en tirent les consommateurs? Je pense que vous avez parlé d'un système de bilan, mais vous pourriez parler de l'ordre de grandeur des avantages que les consommateurs reçoivent en raison du fait que vous mettez en œuvre une approche automatique plus uniforme, au lieu d'une approche individuelle. Cela favorise des services consultatifs ou des services consultatifs personnels potentiels, mais vous pourriez parler de l'ordre de grandeur des avantages que les consommateurs peuvent obtenir.

M. Wiley : Merci, monsieur le sénateur. C'est une excellente question. Il y a vraiment deux contextes qui influent sur les résultats financiers. L'un d'eux est le rendement des marchés et les taux d'intérêt, que le marché boursier progresse ou recule, et l'autre est lié aux comportements financiers.

Personne dans la salle n'a d'incidence sur les fluctuations du marché. Nous espérons tous que le marché progressera, mais nous pouvons tous avoir des répercussions sur les comportements financiers. La façon dont nous abordons votre question est liée à la façon dont une entreprise peut utiliser de nouveaux outils, de nouvelles façons de communiquer avec ses clients et de nouveaux types de services, comme le service de bilan que j'ai mentionné et qui encourage les clients à adopter des comportements sains, tels que des dépôts mensuels dans des comptes d'épargne ou des comptes de placement, au lieu d'attendre une quelconque prime ou des gains fortuits qui pourraient survenir ou non.

L'adoption de ces comportements sains en matière d'investissement régulier au fil des ans est, selon nous, le meilleur moyen d'aider les gens à obtenir de bons résultats financiers et de bons résultats de santé. Par conséquent, nous concevons tous nos produits et nos services de manière à ce qu'ils aident les gens à investir et à épargner. Plus nous pouvons leur fournir des renseignements et des façons d'économiser, plus nous sommes satisfaits.

Le sénateur C. Deacon : Merci.

Le sénateur Tkachuk : J'ai deux questions à vous poser, mais je m'efforcerais d'être bref.

Cela ne commence-t-il pas toujours de cette façon? Lorsque je vous entends tous parler du fait que c'est sécuritaire et qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, je me dis que c'est toujours ainsi que cela commence. Dans le passé, seulement vous et l'ARC connaissiez votre numéro d'assurance sociale. Personne d'autre

has it because people say if you want to rent an apartment, I want your social insurance number or else we won't rent you an apartment. So your social insurance number became almost like your name except it had more personal statistics.

I'm sure that Facebook, when they started, didn't know the potential revenue that they would be able to accrue once they started accumulating all this information about people. I'm sure Google was the same.

Now these organizations know everything about a human being that can be known. What you buy, what you watch, what you purchase, your personal habits, your health, and they find a way to monetize it. Well, good for them.

So in your case, Mr. Wiley, I'm trying not to be old-fashioned here, really, but I am.

You're going to find ways to monetize future things that you haven't even thought of. How do you protect the public from that? Because by this time, all the financial information that I would have, or any consumer would have, would all be in your account, and you're going to find new ways to use it. How do I know what you're going to do with it? I have no idea what the future holds; I only know what the present holds.

Mr. Wiley: That's an excellent question, senator. Data is extremely valuable; there's no question. Companies like Facebook and Google have become billion-dollar global juggernauts because of their ability to leverage data. I think there's a fundamental difference when we're talking about regulated financial services. We are registered entities. To Senator Deacon's comment, we have to do the same processes as an online adviser as any traditional entity would, and we have to be extremely careful to disclose all the fees and all the ways we earn revenue from client activity.

I think financial services are different than the sort of personal preferences that are captured and monetized by the Facebooks of the world. I think with an appropriate regulatory framework and with appropriate behaviour by industry, we don't necessarily need to go down the same path of clients actually being exploited through this framework. In fact, I think the opposite will happen and that clients will have far more visibility into all their products and services, how much they're paying, where they're

ne le connaissait afin de protéger vos déclarations de revenus. Maintenant, tout le monde le connaît, parce que les gens soutiennent que, si vous voulez louer un appartement, vous devez fournir votre numéro d'assurance sociale, sinon ils ne seront pas en mesure de vous accepter comme locataire. Par conséquent, votre numéro d'assurance sociale est devenu presque comme votre nom, sauf qu'il donne accès à un plus grand nombre de statistiques personnelles.

Je suis certain que, lorsque Facebook a été créé, ses créateurs ne savaient pas quels revenus ils seraient en mesure de toucher une fois qu'ils auraient commencé à accumuler tous ces renseignements sur les gens. Je suis sûr qu'il en va de même pour Google.

Maintenant, ces organisations savent tout ce qu'il y a à savoir sur un être humain : ce que vous achetez, ce que vous regardez, vos habitudes personnelles, votre santé. Elles ont trouvé un moyen de monétiser cette information. Eh bien, tant mieux pour elles.

Donc, dans votre cas, monsieur Wiley, je ne cherche pas à être vieux jeu, même si, en réalité, je le suis.

Vous allez trouver des moyens de monétiser des produits auxquels vous n'avez même pas encore songé. Comment peut-on protéger le public contre ces atteintes potentielles? Parce que d'ici là, toutes mes données financières ou toutes les données financières d'un consommateur se trouveront dans son compte, et vous allez trouver de nouvelles façons de les utiliser. Comment saurais-je comment vous les utiliserez? Je n'ai aucune idée de ce que l'avenir me réserve; je sais seulement à quoi le présent ressemble.

M. Wiley : C'est une excellente question, monsieur le sénateur. Les données ont une immense valeur; cela ne fait aucun doute. Des entreprises comme Facebook et Google sont devenues de gros rouleaux compresseurs mondiaux qui valent des milliards de dollars, en raison de leur capacité d'exploiter les données. Toutefois, je pense qu'il y a une différence fondamentale lorsque nous parlons de services financiers réglementés. Nous sommes des entités enregistrées et, pour reprendre les commentaires du sénateur Deacon, nous devons suivre les mêmes processus qu'un conseiller en ligne ou un établissement traditionnel. De plus, nous devons faire très attention de divulguer tous les frais que nous imposons et toutes les façons dont nous tirons profit des activités des clients.

Je pense que les services financiers diffèrent des préférences personnelles qui sont saisies et monétisées par les Facebook de la planète. Je crois que, si un cadre réglementaire approprié est créé et que l'industrie se comporte de façon éthique, nous n'aurons pas nécessairement besoin d'emprunter la même voie qui a mené à l'exploitation des clients. En fait, je pense que le contraire se produira et que les clients auront un meilleur aperçu de tous les produits et services qu'ils utilisent et des frais qu'ils versent.

paying too much, and where they can be reallocating their assets to actually result in better financial outcomes.

Senator Tkachuk: Kind of running their lives?

Mr. Wiley: That's right.

Mr. Boms: I want to quickly say that I think you've made one of the most compelling arguments for open banking that can be made. We should all agree. We're not talking about starting something from scratch. The genie is out of the bottle already. There are consumers using this today.

What we're talking about is coming up with the standards, along the lines of what you've described, for how the data can be used, what the consent should look like and what the protections should be, for just that reason. Will they have to be modified and modernized as time goes on and more use cases are discovered? Absolutely, they should be, and we should know that going in. That's precisely the reason why we think it's so important to come up with these rules now. There is a lot of ambiguity today, and so we should solve for it.

Senator Tkachuk: He's very good, because that was my second question: What does the government have to do to achieve this?

You talked, Mr. Wiley, about a bold regulatory framework. What does the government have to do to achieve this, and what does the oversight look like?

Mr. Wiley: I think setting standards, preferably standards that are already being worked on — and Steven and Scott have lots of global experience in their respective organizations on what standard-setting looks like in other jurisdictions — and allowing standards to flourish in Canada that are consistent with global initiatives is very important so that Canadian businesses can develop technology here and then expand outside of Canada. That's one really great thing, and government has a role in influencing standard-setting.

Most importantly, we believe government has a role in setting an urgent agenda to move this forward. There will be a tendency among some industry stakeholders to want to take this very slowly, to say, "Yes, we support open banking, but let's be cautious and do this the right way and really be careful."

Ils sauront aussi si ces frais sont trop élevés et où ils pourraient transférer leurs actifs pour obtenir de meilleurs résultats financiers.

Le sénateur Tkachuk : Vous gérez un peu leur vie?

M. Wiley : C'est exact.

M. Boms : J'aimerais mentionner brièvement qu'à mon avis, vous avez avancé l'un des arguments les plus convaincants qui soient en faveur d'un système bancaire ouvert. Nous devrions tous tomber d'accord à ce sujet. Nous ne parlons pas de recommencer à zéro. Le génie est déjà sorti de la bouteille. Il y a des consommateurs qui utilisent ces services en ce moment.

En fait, nous parlons maintenant d'établir des normes, du genre de celles que vous avez décrites, des normes qui indiquent comment les données peuvent être utilisées, à quoi un consentement devrait ressembler et quelles mesures de protection devraient être prises, exactement pour cette raison. Ces normes devront-elles être modifiées et modernisées au fil du temps et de la découverte de nouvelles possibilités d'utilisation? Absolument, elles devraient l'être, et nous devrions en avoir conscience dès le début. C'est précisément la raison pour laquelle nous pensons qu'il est très important d'élaborer ces règles dès maintenant. Comme il y a beaucoup d'ambiguïté à l'heure actuelle, nous devrions régler ces questions.

Le sénateur Tkachuk : Il est vraiment bon, car c'est là l'objet de ma deuxième question : que doit faire le gouvernement pour y parvenir?

Monsieur Wiley, vous avez proposé un cadre réglementaire avant-gardiste. Que doit faire le gouvernement pour en instaurer un et quelle forme la supervision doit-elle prendre?

M. Wiley : Je pense qu'il faut établir des normes, préférentiellement des normes déjà en cours d'élaboration, et sachez que Steven et Scott possèdent énormément d'expérience dans leur organisation respective en ce qui concerne l'établissement de normes dans d'autres pays. Au Canada, il est très important de laisser s'instaurer des normes allant de pair avec les initiatives internationales, et ce, pour que les entreprises canadiennes puissent mettre au point des technologies ici et en élargir l'application à l'étranger. C'est un point vraiment important, et le gouvernement a un rôle à jouer pour ce qui est d'influencer l'établissement de normes.

Surtout, nous pensons que le gouvernement peut intervenir en établissant un programme d'action urgent pour faire avancer les choses. Certains intervenants de l'industrie auront tendance à vouloir progresser très lentement, en disant qu'ils appuient le système bancaire ouvert, mais qu'il faut se montrer prudent, faire les choses comme il le faut et faire très attention.

We understand that, but certainly, as a fintech company that is still pre-profit and scaling at a rapid pace, we do not have the time to wait for years to unfold for this to happen. We really need to move quickly.

I think there are a lot of things regulators can do today to encourage that urgency for the industry to move quickly on this.

The Chair: Very good, Senator Tkachuk. In fact, you're not old-fashioned; you have shown that you're actually very forward.

Senator Tkachuk: I am forward.

Senator C. Deacon: Mr. Boms, I would like to clarify one number you mentioned in your testimony and give context. Did you say 3.5 million Canadians are already using screen-scraping data?

Mr. Boms: Using FDATA member company technology-powered tools, so through aggregators, which would necessitate screen scraping.

Senator C. Deacon: So the genie is out there?

Mr. Boms: It's out there.

[Translation]

Senator Dagenais: I'd like to revisit the matter of fees. I've never seen bank fees go down. That's completely untrue. You're saying that the system will absorb the costs, which means that they will eventually be passed on to the end user, the customer. Of that, I have no doubt. Not to mention the fact that the service provider will want to make a profit as well, just like the banks. What that means is that, at some point, whether transparent or hidden, the costs will filter down. One thing is certain, though, costs there will be. Don't you think consumers need to know at the outset how much it could cost them? If institutions distribute the costs across the board, everyone will end up paying, even those who don't use the service. You can try to convince me that the service won't have any fees attached, but I firmly believe that it will. Can you tell consumers now what the new technology is going to cost them?

[English]

Mr. Talbott: Senator, it's a great question, and there are a number of questions embedded in there. I have a couple of points to make.

Standard market forces are that the cost of any goods and services — whether that's financial services or a pair of jeans or a cup of coffee — that the cost of goods is built into the price. I'm not lecturing you; just so you understand how the market

Nous le comprenons, mais comme nous gérons une entreprise de technologie financière en expansion rapide qui n'a pas encore commencé à enregistrer des profits, nous n'avons certainement pas le temps d'attendre des années pour que les choses avancent. Nous devons agir rapidement.

Je pense que les organismes de réglementation peuvent faire bien des choses aujourd'hui pour encourager l'industrie à agir rapidement dans ce dossier.

Le président : Excellent, sénateur Tkachuk. En fait, vous n'êtes pas rétrograde; vous venez de montrer que vous êtes en fait très avant-gardiste.

Le sénateur Tkachuk : Je suis avant-gardiste.

Le sénateur C. Deacon : Monsieur Boms, je voudrais clarifier un chiffre que vous avez évoqué au cours de votre témoignage pour que vous le mettiez en contexte. Avez-vous indiqué que 3,5 Canadiens utilisent déjà le grattage d'écran?

M. Boms : Ils utilisent les outils technologiques des entreprises membres de la FDATA, en recourant à l'agrégation de données; voilà qui nécessite le grattage d'écran.

Le sénateur C. Deacon : Le génie est donc là?

M. Boms : Oui.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'aimerais revenir aux frais. Des frais bancaires à la baisse, je n'en ai jamais vu, c'est totalement faux. Vous dites que les coûts seront absorbés par le système, ce qui signifie que le client utilisateur finira par payer, tôt ou tard, j'en suis convaincu. De plus, le fournisseur qui offrira le service voudra gagner de l'argent lui aussi, tout comme les banques. Cela signifie qu'un jour ou l'autre, il y aura des coûts visibles ou invisibles, mais, chose certaine, il y en aura. Ne croyez-vous pas que le consommateur doit savoir dès le départ combien cela pourrait coûter? Si les institutions répartissent les frais en général, en fin de compte, cela signifie que tout le monde devra payer, même ceux qui n'utiliseront pas le service. Vous pouvez essayer de me convaincre qu'il n'y aura pas de frais qui seront liés à ce service, mais je suis persuadé qu'il y en aura. Êtes-vous en mesure de dire au consommateur ce que coûtera maintenant cette nouvelle technologie?

[Traduction]

M. Talbott : Sénateur, c'est une excellente question, qui englobe un certain nombre de points. J'ai quelques observations à formuler.

Les forces du marché habituelles font en sorte que le coût des biens et services — qu'il s'agisse de services bancaires, de jeans ou d'une tasse de café — est inclus dans le prix. Je ne vous donne pas de leçon : je veux simplement que vous compreniez le

forces work. The cost of providing the service gets added to the overall fee of the goods and services.

I think one of the benefits of open banking is that consumers will be able to see what all the marketplaces or all the competitors are charging for the goods and services, whether that's an interest rate on a credit card or a loan, or an interest rate on a savings account. That sunshine will increase competition and you will see an equilibrium of all those interest rates, whether it's the cost of borrowing or the interest rate for savings, and you will see competition. So interest rates or fees should come down as consumers will be able to see what other competitors are charging, and the market will drive business to that individual institution to reward it.

In terms of disclosing the fees, I think currently the way the model works, most aggregators pay the bank or the bank pays a fee. So at this point the fees aren't directly borne by the consumer. They are paid between the parties that are behind the scenes, making the data exchange.

In the end, the cost of the service, plus any government regulation, will increase the cost, as I said earlier, of the goods and services in general. And it won't be a sort of set fee. It will just be part of the process; it will be built in.

You may see some institutions — again, under the guise of market competition — saying that if you opt in for data aggregation or consumer banking, here is the fee. I think Mr. Wiley mentioned that his fees are disclosed for their products. You could clearly see that type of disclosure. But disclosure, whether it's for privacy, or opt in, or how the data can be used, or fees, should be one of the principles that is employed as you look to set policy here — disclosure of fees, so the consumer understands exactly what they are paying for, if it is not embedded into the product or service.

Senator Klyne: I may be looking for an answer to a solution. I'm thinking about the customers in rural and remote Canada without connectivity or with slow connectivity. How will they benefit from this? How can they get served?

Mr. Boms: Senator, there are several ways, I'm sure. One just occurs to me as I think about the question. We should all realize that, in other jurisdictions, some of the key beneficiaries of open banking frameworks are the banks themselves, which are offering technology platforms as consumers, basically, of the APIs, not just the providers of the APIs.

jeu des forces du marché. Le coût de la prestation de services est inclus dans le prix total des biens et services.

Je pense que les services bancaires ouverts auront l'avantage de permettre aux consommateurs de voir tous les frais que les marchés ou les concurrents imposent sur les biens et services, qu'il s'agisse d'un taux d'intérêt sur une carte de crédit, un prêt ou un compte épargne. Cette transparence aura pour effet d'accroître la concurrence, un équilibre s'établira entre tous ces taux d'intérêt, que ce soit au chapitre du coût d'emprunt ou du taux d'intérêt s'appliquant aux économies, et la concurrence augmentera. Les taux d'intérêt ou les frais devraient donc diminuer, puisque les consommateurs pourront connaître les frais que les concurrents imposent. Voilà qui incitera les consommateurs à affluer vers cette institution afin de la récompenser.

Sur le plan de la divulgation des frais, je pense que le modèle actuel fonctionne de sorte que la plupart des agrégateurs paient la banque ou la banque paie des frais. Pour l'instant, donc, les frais ne sont pas assumés par le consommateur, mais ils sont payés par les intervenants qui assurent l'échange de données en arrière-scène.

Au bout du compte, le coût du service et la réglementation gouvernementale feront augmenter le coût des biens et services en général, comme je l'ai indiqué plus tôt, et il ne s'agira pas d'une sorte de frais fixes; il fera simplement partie du processus et sera intégré.

Certaines institutions, sous prétexte qu'il y a de la concurrence sur le marché, affirment que si on opte pour l'agrégation de données ou les services bancaires au consommateur, il y a des frais. Je pense que M. Wiley a indiqué que son entreprise divulgue les frais de ses produits. On pourrait voir très clairement ce genre de divulgation. Toutefois, la divulgation, que cela concerne la protection de la vie privée, l'adhésion optionnelle ou la manière dont les données peuvent être utilisées, devrait faire partie des principes auxquels on s'appuie quand on cherche à élaborer des politiques. Il faut que les frais soient divulgués pour que le consommateur comprenne exactement ce qu'il paie si ces frais ne sont pas inclus dans le prix du produit ou du service.

Le sénateur Klyne : Je cherche peut-être une réponse concernant une solution. Je pense aux clients qui résident dans des régions rurales et éloignées du Canada où la connectivité est lente ou inexistante. Comment bénéficieront-ils de ce service? Comment pourront-ils être servis?

M. Boms : Sénateur, je suis certain qu'il existe plusieurs moyens de les servir. Un me vient d'ailleurs à l'esprit en réfléchissant à la question. Nous devrions tous nous rendre compte que dans d'autres pays, certains des principaux bénéficiaires des cadres bancaires ouverts sont les banques elles-mêmes, lesquelles offrent des plateformes technologiques

For consumers in rural areas who may not have broadband access or connectivity but have relationships with traditional banks, they would also potentially benefit because those banks themselves might be able to launch technology platforms that the consumer might be able to, for example, go into the branch and take advantage of. Over time, of course, we would hope for more connectivity and the ability to have more choice. Even in the absence of that, I think there are opportunities for benefit.

Mr. Wiley: I would add that while I think broadband access is a high priority and we're grateful that the government is doing various things to encourage more high-speed Internet access to rural Canadians, there's an equal challenge that most rural Canadians may have a bank that's an hour's drive away or a day's drive away.

Increasingly we see banks shutting down small rural branches. The same access is perhaps more magnified by relying on traditional bricks-and-mortar institutions.

We believe that there are far more efficient ways to deliver services and provide much greater choice to Canadians through digital means, but of course, the traditional bricks-and-mortar system is equally important, and the two need to work together.

Senator C. Deacon: You talked about things that could happen in this interim period. What could government charge industry with and say, "Look, guys, move ahead. Help us on these elements," standardizing APIs, whatever it is. What could industry be charged with as a responsibility to keeping this moving in this period where legislatively not a lot can be done?

Mr. Talbott: I think a number of the topics we've talked about already. If you're going to use a principles-based approach, there's a long list of principles, access, data scope and usability, control and informed consent, whether you authorized payments or not — that's something we haven't touched on here — security, liability, transparency. All of those are important areas where, because of a lack of government oversight, the market forces are already driving forward on all of them.

I will be happy to provide, senator, a report on what the industry is doing to show you where they are leading.

essentiellement à titre de clients des interfaces de programmation d'applications et pas seulement des fournisseurs de telles interfaces.

Les consommateurs vivant dans des régions rurales où ils n'ont pas nécessairement accès au service à large bande ou à la connectivité, mais qui ont des relations avec des banques traditionnelles, pourraient eux aussi bénéficier potentiellement du service, car ces banques elles-mêmes pourraient être capables de lancer des plateformes technologiques que les consommateurs pourraient utiliser en succursale. Bien entendu, nous espérons que la connectivité et le choix s'élargiront au fil du temps. Même si ce n'est pas le cas, je pense que les consommateurs ont la possibilité de bénéficier du service.

M. Wiley : J'ajouterais que même si je pense que l'accès au service à large bande est une grande priorité et que nous sommes reconnaissants envers le gouvernement de prendre diverses mesures pour encourager l'élargissement de l'accès au service Internet à large bande dans les régions rurales du Canada, le fait que la plupart des Canadiens vivant dans ces régions puissent être obligés de faire une heure ou une journée de route pour se rendre à la banque s'avère également problématique.

Les banques ferment de plus en plus de petites succursales rurales. L'équité au chapitre de l'accès est peut-être d'autant plus importante que ces clients dépendent des institutions traditionnelles ayant pignon sur rue.

Nous sommes d'avis qu'il existe des moyens bien plus efficaces d'offrir des services et de proposer un choix bien plus vaste aux Canadiens grâce à la technologie numérique, mais le système traditionnel est tout aussi important, et les deux doivent fonctionner ensemble.

Le sénateur C. Deacon : Vous avez parlé de ce qui pourrait se passer entre-temps. Qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire pour encourager l'industrie à progresser et lui demander de l'appuyer dans ses démarches afin de normaliser les interfaces de programmation d'applications ou d'autres outils? Quelles responsabilités pourrait-on conférer à l'industrie pour continuer de progresser pendant cette période au cours de laquelle on ne peut pas faire grand-chose du point de vue de la législation?

M. Talbott : Je pense à un certain nombre de sujets dont nous avons déjà traité. Si on adopte une approche fondée sur des principes, la liste est longue en ce qui concerne les principes, l'accès, la portée et l'utilisabilité des données, le contrôle, le consentement éclairé, la sécurité, la responsabilité et la transparence, qu'on autorise les paiements ou non, et c'est un sujet que nous n'avons pas abordé aujourd'hui. Ce sont là tous des domaines importants, car ils sont tous soumis aux forces du marché en raison du manque de supervision du gouvernement.

Sénateur, je me ferai un plaisir de vous fournir un rapport sur ce que l'industrie fait pour vous montrer vers où elle se dirige.

At the same time, there are going to be weaknesses. Steve has already touched on some of those. It's not an industry-wide solution; it's company-by-company. The largest players are deeply involved, but the smaller players need to be brought along.

The answer to your question is two parts: Substantively there are a number of principles where we can and are leading, but then, how do we get that to the broader space to provide uniformity? The answer to your question is both of those.

Mr. Wiley: Senator, it's a great question. We're not a bank. We're not regulated by OSFI, but many of the stakeholders that would be affected by an open-banking framework are regulated by OSFI.

OSFI publishes guidelines on a regular basis, and they have guidelines for things such as outsourcing, which are central to any financial institution that's looking at adopting a new partner with a fintech company. Those outsourcing guidelines are very cumbersome and most banks interpret them in the most conservative way, to the point that it's difficult for a bank to pilot with a fintech company, to try out new technology.

There are ways for regulators to modernize outsourcing guidelines for banks, signal to banks that already spend billions of dollars a year on technology improvements that some of those technology improvements and expenditures, should be oriented towards the evolution towards open banking.

The cost to the industry has been overblown, because the industry is already spending billions of dollars every year to upgrade legacy systems, mainframe computers that are still at the core of many of our products and services.

J.P. Morgan in the United States spends \$12 billion a year on technology and investment. Canadian banks are not far behind relative in scale.

It's not so much about introducing new costs; it's about prioritizing some of that new investment.

Senator Tkachuk: Mr. Wiley made a point that in many rural communities, you drive an hour to the bank, and there's only one bank.

The Chair: Fair point. Panel, thank you very much. This has been extremely helpful to us.

Il faudra aussi composer avec des faiblesses. Steve en a déjà énuméré quelques-unes. Ce n'est pas une solution qu'on trouve dans l'ensemble de l'industrie, mais plutôt chez diverses entreprises. Les grands acteurs s'impliquent entièrement, mais les entreprises de moindre envergure doivent être amenées à participer.

La réponse à votre question comprend deux facettes. Fondamentalement, il existe un certain nombre de principes au sujet desquels nous pouvons montrer la voie, comme nous le faisons d'ailleurs, mais comment pouvons-nous appliquer ces principes à grande échelle afin d'assurer l'uniformité? La réponse à votre question, c'est les deux.

M. Wiley : Sénateur, c'est une excellente question. Nous ne sommes pas une banque. Nous ne sommes pas réglementés par le Bureau du surintendant des institutions financières, mais un grand nombre de parties prenantes qui seraient touchées par un cadre bancaire ouvert le sont.

Le Bureau du surintendant des institutions financières publie régulièrement des lignes directrices, en ce qui concerne notamment l'impartition. Ces lignes directrices sont primordiales pour les institutions financières qui cherchent à nouer un nouveau partenariat avec une entreprise de technologie financière. Ces lignes directrices en matière d'impartition sont très lourdes, et la plupart des banques les interprètent de manière très conservatrice, au point où il leur est difficile de lancer un projet pilote avec une entreprise de technologie financière et d'essayer de nouvelles technologies.

Les organismes de réglementation disposent de moyens pour moderniser les lignes directrices en matière d'impartition afin de faire comprendre aux banques qui dépensent déjà des milliards de dollars par année pour améliorer la technologie que certaines de ces améliorations et de ces dépenses devraient servir à évoluer vers le système bancaire ouvert.

Le coût est faramineux pour l'industrie, car elle dépense déjà des milliards de dollars par année pour moderniser ses anciens systèmes et les ordinateurs centraux qui sont encore au cœur d'un grand nombre de produits et de services.

Aux États-Unis, J.P. Morgan dépense 12 milliards de dollars annuellement en technologie et en investissements. Les banques canadiennes ne sont pas loin derrière, si on tient compte de leur taille relative.

Il ne s'agit pas tant d'assumer de nouveaux coûts que de prioriser certains nouveaux investissements.

Le sénateur Tkachuk : M. Wiley a fait remarquer que dans bien des communautés rurales, les habitants doivent faire une heure de route pour se rendre à la banque, et il n'y en a qu'une.

Le président : C'est juste. Chers témoins, merci beaucoup. La séance nous a été fort utile.

I also thank the analysts for bringing this panel together. It is of tremendous value.

Thank you for the preparation you did and for your strong delivery. It's been very helpful to us.

We will continue our study of the potential benefits and challenges of open banking for Canadian financial consumers, with a specific focus on the federal government's regulatory role. I'm pleased to welcome the witnesses on our second panel, from the Canadian Association of Mutual Insurance Companies, Normand Lafrenière, President; from Interac Corp., Debbie Gamble, Chief Officer, Innovation Labs and New Ventures; and from the Canadian Credit Union Association, Athana Mentzelopoulos, Vice President, Government Relations and Member Relations. Thank you very much for being with us today.

I'm going to ask Mr. Lafrenière to start with his statement. And, senators, I would indicate that we must have a hard stop today at 12:30.

Please, Mr. Lafrenière.

Normand Lafrenière, President, Canadian Association of Mutual Insurance Companies: Thank you, Mr. Chair, and good morning.

The Canadian Association of Mutual Insurance Companies, or CAMIC, represents 78 mutual insurance companies across Canada who insure cars, homes, farms and businesses. We are pleased to appear here this morning on the government's proposed consultation into the concept of open banking. In fact, we commend the committee in its follow-up flowing from its study last May into several sections of the BIA dealing with changes to the Bank Act.

As the committee may recall, CAMIC raised serious privacy and security concerns about changes to the Bank Act that will allow banks' customer data to be transmitted to fintechs. We were happy to see that the committee agreed with some of these concerns and concluded in its report on May 31 that further study would be appropriate. Now that the terms of the consultation into open banking have been outlined, we believe that some of the same issues are once again in play. It will not surprise you, but we as members of the insurance industry still hold the same concerns today.

Je remercie également les analystes d'avoir constitué ce groupe de témoins. Votre aide nous a été fort précieuse.

Je vous remercie de vous être préparés comme vous l'avez fait et d'avoir présenté de solides exposés. Cela nous est très utile.

Nous poursuivons notre étude sur les avantages et les défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral. J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux témoins de notre second groupe, soit Normand Lafrenière, président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles; Debbie Gamble, responsable en chef des Laboratoires d'innovation et des Nouvelles entreprises chez Interac Corp.; et Athana Mentzelopoulos, vice-présidente des Relations gouvernementales et des Services aux membres de l'Association canadienne des coopératives financières. Merci beaucoup de témoigner aujourd'hui.

Je demanderai à M. Lafrenière de commencer son exposé. J'avise aussi les sénateurs que nous devons impérativement terminer la séance à 12 h 30.

Vous avez la parole, monsieur Lafrenière.

Normand Lafrenière, président, Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles : Merci et bonjour, monsieur le président.

L'Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles, ou ACCAM, représente 78 compagnies d'assurance mutuelles du Canada, lesquelles assurent des voitures, des maisons, des fermes et des entreprises. Nous sommes ravis de témoigner ce matin au sujet de la consultation que le gouvernement propose de tenir sur le concept du système bancaire ouvert. En fait, nous félicitons le comité d'avoir donné suite à l'étude qu'il a réalisée en mai dernier concernant plusieurs dispositions de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la modification de la Loi sur les banques.

Le comité se souviendra peut-être que l'ACCAM a soulevé de sérieuses préoccupations en matière de protection de la vie privée et de sécurité à propos des modifications à la Loi sur les banques qui autoriseraient la communication de renseignements personnels des clients des banques à des entreprises de technologie bancaire. Nous nous réjouissons que le comité ait accepté certaines de ces préoccupations et conclu, dans son rapport du 31 mai, que des études plus poussées s'imposaient à cet égard. Maintenant que les conditions de la consultation sur le système bancaire ouvert ont été établies, nous pensons que certains des problèmes déjà mis en lumière entreront encore en jeu. Vous ne vous étonnerez pas que nous ayons encore les mêmes préoccupations à titre de membres de l'industrie de l'assurance.

There are two rubrics we would like to mention for your consideration. The first is a general one, and the second is an insurance-specific one.

The first one deals with the issue of privacy. It's clear to us that privacy issues appear not to have been adequately considered, neither in the budget bill nor in the consultation. The Privacy Commissioner himself noted this point in his submission on the matter last May. He added that he wasn't even consulted on the proposed legislative changes that enable the open banking consultation.

I apologize, but I believe that we will leave this committee with more questions than answers: What privacy standards apply to fintechs or APIs? Would they fall under PIPEDA or provincial regimes? Who would enforce these standards and who would decide which standards apply? How does a consumer provide informed express consent for their banking data to be shared? How does a consumer withdraw this consent? What happens to the bank data once it is in the hands of fintechs? How does a consumer know which fintechs or APIs have their data? Who owns the banking data? And, perhaps more importantly, who controls this banking data?

Canada's banks, thanks to our robust banking regime, have very stringent privacy standards. They spend billions on security, privacy and data and even they get hacked. How will a small start-up fintech match these standards? These, we believe, are the big-picture questions facing the consultation and yourself as legislators. When departmental officials appear before you, we would urge you to ask them specifically how they propose to deal with each of these issue, I have just mentioned.

As far as our specific interests, we are concerned that an open banking concept could undermine the long-standing prohibition barring banks from engaging in the insurance sector. This long-standing prohibition, supported by governments of all stripes, is in place to protect consumers of insurance from credit-granting institutions coercing them into buying an insurance product that is not appropriate for them. We know that the department

Nous aimerions aborder deux rubriques pour alimenter votre réflexion. La première est de portée générale, alors que la deuxième concerne l'industrie de l'assurance.

La première concerne la question de la protection de la vie privée. Il nous semble évident que le sujet n'a pas été examiné adéquatement, que ce soit dans le projet de loi d'exécution du budget ou lors de la consultation. Le commissaire à la protection de la vie privée lui-même l'a fait remarquer dans le mémoire qu'il a déposé à ce sujet en mai dernier. Il a ajouté qu'il n'avait même pas été consulté sur les modifications législatives proposées qui autorisaient la consultation sur le système bancaire ouvert.

Vous m'en voyez désolé, mais je pense que nous vous laisserons plus de questions que de réponses. Quelles normes en matière de protection de la vie privée s'appliquent aux entreprises de technologie financière et aux interfaces de programmation d'applications? Ces dernières sont-elles assujetties à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques ou aux régimes provinciaux? Qui assure l'application de ces normes et détermine celles qui s'appliquent? Comment le consommateur peut-il fournir un consentement éclairé concernant la communication de ses données bancaires? Comment peut-il retirer ce consentement? Qu'advient-il des données bancaires une fois qu'elles sont entre les mains des entreprises de technologie financière? Comment un consommateur peut-il savoir quelles entreprises de technologie financière ou interfaces de programmation d'applications ont leurs données? À qui appartiennent les données bancaires, mais, surtout, qui les contrôle?

Grâce à notre solide régime bancaire, les banques canadiennes sont soumises à des normes très strictes en matière de protection de la vie privée. Elles dépensent des milliards de dollars sur les plans de la sécurité, de la protection des renseignements personnels et des données, et même elles se font pirater. Comment alors une petite entreprise de technologie financière en démarrage pourrait-elle respecter ces normes? Nous considérons que ce sont là les questions de portée générale sur lesquelles la consultation devrait porter et sur lesquelles vous devriez vous pencher à titre de législateurs. Quand les fonctionnaires comparaitront devant vous, nous vous conseillons de leur demander précisément comment ils comptent résoudre chacune des questions que je viens de poser.

En ce qui concerne nos intérêts, nous craignons que le concept de système bancaire ouvert n'affaiblisse l'interdiction de longue date qui empêche les banques de se lancer dans le secteur de l'assurance. Cette interdiction, appuyée par les gouvernements de toutes allégeances, est en place pour protéger les consommateurs de produits d'assurance des institutions prêteuses qui les pousseraient à acheter des produits d'assurance

has committed to ensuring that any open banking framework does not undermine this legislative prohibition, even inadvertently.

Currently banks are prohibited from using in any way their data to underwrite an insurance policy or transmit this data to any insurer, agent or broker for insurance purposes. The Bank Act is clear on this point. Once fintechs become involved in insurance, how can we be certain that these legislative and regulatory prohibitions will not be eroded and eventually disappear? Given that the regulations are many, even most fintechs will fall under provincial jurisdictions. How will the federal government be able to ensure that this does not happen?

As I mentioned, I believe that we are leaving this committee with more questions than answers. However, we would like to offer a few principles that we believe should guide your deliberations.

Banking data should be controlled exclusively by the consumer. Consumers should provide informed and explicit consent for any of their data to leave their bank. The federal and provincial standards of privacy protection should apply to all participants in the supply chain, including fintechs. Privacy regulations should have the mandate and required resources to enforce privacy standards. And any open banking framework should continue the legislative and regulatory prohibition of the use of consumer banking data for insurance underwriting purposes.

I thank you for the opportunity to appear, and I'm open for your questions.

The Chair: Thank you very much, sir.

Debbie Gamble, Chief Officer, Innovation Labs and New Ventures, Interac Corp.: Good morning. Thank you for the opportunity to address this committee. My name is Debbie Gamble, and I lead the innovation practice at Interac.

For my opening remarks today my goal is to share with you information on Interac, who we are and what we do, as well as describe how we can contribute to government discussions on open banking based on our experience.

Many of you will know Interac already. Like millions of Canadians each day, you may use our products and services to withdraw money, pay and transfer funds with security and convenience. But you may not know that Interac is 100 per cent

ne leur convenant pas. Nous savons que le ministère a promis que le cadre bancaire ouvert n'affaiblirait pas cette interdiction, même par inadvertance.

À l'heure actuelle, les banques ne sont pas autorisées à utiliser leurs données afin de faire signer des polices d'assurance ou à transmettre ces données à un assureur, un agent ou un courtier d'assurance. La Loi sur les banques est limpide à ce sujet. Une fois que les entreprises de technologie financière travailleront dans le secteur de l'assurance, comment pourrions-nous être certains que les interdictions législatives et réglementaires ne s'effriteront pas et ne finiront pas par disparaître? Comme les règlements sont légion, la plupart des entreprises de technologie financière relèveront des sphères de compétences provinciales. Comment alors le gouvernement fédéral pourra-t-il veiller à ce que les interdictions ne disparaissent pas?

Comme je l'ai souligné, je pense que nous vous laissons plus de questions que de réponses. Nous aimerions toutefois vous proposer quelques principes qui, pensons-nous, vous guideront dans le cadre de vos délibérations.

Les données bancaires devraient être contrôlées exclusivement par le consommateur. Ce dernier devrait accorder son consentement éclairé et explicite pour que ses données quittent sa banque. Les normes fédérales et provinciales en matière de protection de la vie privée devraient s'appliquer à tous les membres de la chaîne d'approvisionnement, y compris les entreprises de technologie financière. Les règlements en matière de protection de la vie privée devraient s'accompagner du mandat et des ressources nécessaires pour assurer la mise en œuvre des normes relatives à la protection de la vie privée. Enfin, tout cadre bancaire ouvert devrait maintenir l'interdiction législative et réglementaire d'utiliser les données bancaires des consommateurs afin de faire signer des polices d'assurance.

Je vous remercie de m'avoir offert l'occasion de témoigner. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur.

Debbie Gamble, responsable en chef, Laboratoires d'innovation et Nouvelles entreprises, Interac Corp. : Bonjour et merci de me donner l'occasion de m'adresser au comité. Je m'appelle Debbie Gamble et je suis chef des pratiques d'innovation chez Interac.

Dans mon exposé d'aujourd'hui, je veux vous fournir de l'information sur Interac, sur ce que nous sommes et ce que nous faisons, et expliquer comment nous contribuons aux discussions du gouvernement sur le système bancaire ouvert en nous appuyant sur notre expérience.

Nombre d'entre vous connaîtront déjà Interac. Comme le font des millions de Canadiens quotidiennement, vous utilisez peut-être nos produits et services pour retirer de l'argent, effectuer des paiements et transférer des fonds de façon sécuritaire et pratique.

Canadian owned and operated. While we manage one of the world's only ubiquitous domestic debit networks, we are much more than a payments company. We are also a secure digital information exchange.

What sets us apart is not only our Canadian roots, but the trust we have established with Canadians over our 35-year history. Through our suite of products, including Interac Debit and Interac e-Transfer, we facilitate millions of transactions each day. Last year, Canadians made 6.6 billion transactions, moving over \$400 billion in value across our secure network. As part of our ongoing commitment to innovation, Interac is focused on how we can help Canadians and small business owners transact digitally with confidence across a variety of devices, platforms and services.

Interac supports the concept of open banking and we agree that it can deliver meaningful benefits to both financial service providers and Canadians. A well-implemented open banking platform can help to foster long-term innovation, provide Canadians with greater choice and control over their data and serve as an important step towards the connected economy of the future. A sound open banking framework could also address and mitigate existing privacy and security risks in current data-sharing practices, such as screen scraping.

We believe there are three key considerations to open banking: one, enhancing protection and trust for Canadians, to make sure their personal, financial and digital information stays safe, secure and private; two, ensuring fair accessibility to the open banking system; and three, designing with practicality and efficiency for Canadians in mind.

A properly architected open banking framework can allow Canadians to better manage consent, enabling them to utilize innovative products and services without losing control of their data and security. We see key opportunities that will help enhance privacy and enable secure access to online services, such as the use of digital ID in banking, government and money movement capabilities.

Ce que vous ignorez peut-être, toutefois, c'est qu'Interac est une entreprise dont la propriété et l'exploitation sont entièrement canadiennes. Même si nous gérons un des seuls réseaux nationaux de débit omniprésents du monde, nous sommes bien plus qu'une compagnie de paiements, car nous effectuons également de l'échange de données numériques sécurisés.

Nous nous distinguons non seulement par nos racines canadiennes, mais aussi par la confiance que nous avons établie avec les Canadiens au cours de nos 35 ans d'histoire. Grâce à notre gamme de produits, y compris le débit et le transfert électronique Interac, nous facilitons des millions de transactions chaque jour. L'an dernier, les Canadiens ont effectué 6,6 milliards de transactions, déplaçant ainsi plus de 400 milliards de dollars dans notre réseau sécurisé. Ayant toujours à cœur de faire preuve d'innovation, Interac cherche à voir comment il peut aider les citoyens et les propriétaires de petites entreprises du Canada à effectuer des transactions électroniques avec confiance en utilisant un éventail d'appareils, de plateformes et de services.

Interac appuie le concept d'un système bancaire ouvert et nous sommes d'accord qu'un tel système pourrait offrir de grands avantages à la fois aux fournisseurs de services financiers et aux Canadiens. Une plateforme bancaire ouverte et bien construite pourrait favoriser l'innovation à long terme, offrir aux Canadiens de plus grands choix et un plus grand contrôle quant à leurs données et constituer un pas important vers l'établissement de l'économie branchée de l'avenir. Un cadre bancaire ouvert solidement établi pourrait également éliminer ou réduire les risques actuels en matière de protection des données personnelles et de sécurité attribuables aux pratiques courantes de communication des données, telles que la capture de données à l'écran.

Nous croyons qu'il faut tenir compte de trois principes clés pour un système bancaire ouvert : premièrement, accroître la protection et la confiance des Canadiens afin que leurs données personnelles, financières et numériques soient protégées et conservées de façon sûre; deuxièmement, garantir un accès équitable au système bancaire ouvert; troisièmement, assurer la conception avec comme priorités la commodité et l'efficacité pour les Canadiens.

S'il est bien conçu, un cadre bancaire ouvert pourrait permettre aux Canadiens de mieux gérer leur consentement et ainsi de mieux utiliser des produits et services novateurs sans perdre le contrôle de leurs données et de leur sécurité. Nous y voyons des occasions d'accroître la protection des données personnelles et l'accès sûr aux services en ligne, comme l'utilisation de l'identification numérique aux fins d'opérations bancaires, d'interaction avec le gouvernement et de circulation des capitaux.

The success of open banking will also be dependent on the participation and adoption from industry, including large and small financial institutions and fintechs, as well as Canadians themselves. It is important to design a system that is fair and accessible for all industry players.

For Canadians, there is a need to provide education to help them navigate open banking so they are in a position to make informed financial choices, based on their rights and risk appetite.

This is not a one-time investment, but must be ongoing if we are to encourage broader adoption and help Canadians benefit from the use cases that open banking enables.

Lastly, Interac believes that designing an open banking system with practicality and efficiency in mind will be pivotal to the success of the open banking regime. This includes putting Canadians at the centre of its design and thinking through implications from an end-user perspective as the principles of open banking are defined.

Interac sees the federal government playing an important role in managing these principles. We are supportive of the government's exploration of open banking in Canada.

We have the capabilities and we would like to offer our capabilities to assist in those discussions as we look at how to best facilitate the governance, operational and technical experiences within the Canadian financial services landscape. We look forward to further dialogue as the development of open banking in Canada progresses. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Gamble. That was very helpful.

We're going to turn to our last witness, Ms. Mentzelopoulos, please.

Athana Mentzelopoulos, Vice President, Government Relations and Member Relations, Canadian Credit Union Association: Thank you, senators.

The Canadian Credit Union Association represents the 252 credit unions and caisses populaires outside of Quebec. Collectively, our sector contributes \$6.5 billion to Canada's economy. We have 5.7 million members. We employ almost 29,000 Canadians, and we manage over \$225 billion in assets. In 2018, we donated \$62.4 million back to community initiatives and projects across the country.

Le succès d'un système bancaire ouvert dépendra aussi de la participation de l'industrie et du taux d'adoption, à la fois par les grandes et petites institutions financières, les entreprises du secteur des technologies financières et les Canadiens. Il faut concevoir un système juste et accessible pour tous les acteurs du secteur.

Il faut renseigner les Canadiens afin de les aider à apprivoiser le système bancaire ouvert et leur permettre de faire des choix financiers éclairés fondés sur leurs droits et selon leur tolérance au risque.

Ce ne sera pas un investissement ponctuel : nous devons investir de façon continue si nous voulons encourager la participation à grande échelle et aider les Canadiens à profiter des occasions offertes par un système bancaire ouvert.

Enfin, Interac croit que le succès du système bancaire ouvert sera fonction de sa commodité et de son efficacité. Il faudra donc mettre les Canadiens au cœur des priorités lors de la conception et penser aux répercussions sur l'utilisateur final lorsqu'on établira les principes d'un système bancaire ouvert.

Selon nous, le gouvernement fédéral doit occuper un rôle important dans la gestion de ces principes. Nous voyons d'un bon œil l'étude du gouvernement sur la faisabilité d'un système bancaire ouvert au Canada.

Nous avons des compétences que nous aimerions mettre à contribution dans le cadre des discussions sur la meilleure façon d'assurer la gouvernance et les considérations opérationnelles et techniques dans le secteur canadien des services financiers. Nous sommes prêts à participer au dialogue sur le développement d'un système bancaire ouvert au Canada. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Gamble. C'est très utile.

Nous entendrons maintenant notre dernier témoin, Mme Mentzelopoulos.

Athana Mentzelopoulos, vice-présidente, Relations gouvernementales et relations avec les membres, Association canadienne des coopératives financières : Merci, mesdames et messieurs.

L'Association canadienne des coopératives financières représente les 252 coopératives financières et caisses populaires à l'extérieur du Québec. Collectivement, notre secteur apporte 6,5 milliards de dollars à l'économie canadienne. L'ACCF compte 5,7 millions de membres, emploie près de 29 000 Canadiens et gère plus de 225 milliards de dollars d'actifs. En 2018, nous avons versé 62,4 millions de dollars pour des initiatives et des projets communautaires partout au Canada.

Credit unions are owned by the people who bank with them, and that's what sets us apart. We are the only banking services provider with a physical branch in 395 communities across Canada. Despite our smaller asset size, we have comparable market share to the big five banks in agricultural and in small- and medium-sized lending. In the Western provinces, credit unions have between 30 to 50 per cent of the market. For example, in Manitoba, one out of every two folks in that province bank with a credit union.

Our sector supports the concept of open banking, but we believe it must be implemented in a way that ensures the safety and soundness of our financial sector. We believe that the development of open banking in Canada must align to three overriding objectives: open standards, coherent regulation and consumer protection.

A well-designed open banking framework, complete with open standards, should give space for smaller financial institutions like credit unions to compete and innovate with the large Canadian banks. Optimally, open banking could enhance consumer choice by increasing Canadians' awareness of the credit union alternative to banks.

The introduction of an open banking regulatory framework could also have the positive downstream effect of modernizing some of the existing rules and regulations that our sector must comply with, thereby allowing credit unions to operate more cohesively and efficiently. For credit unions, the cost to comply with various regulations at all government levels in Canada is much higher in proportion to the large banks. Anything to bring down this cost would be good for our members and for competition.

We feel an open banking framework implemented in a prudent manner could help achieve this objective. Alternatively, the risk exists that an open banking framework facilitates the entry of new players who are relatively unburdened by existing regulatory regimes, and that could further tilt the regulatory playing field.

While the Department of Finance has its focus on this stage of the open banking implementation on federally regulated financial institutions, as you know, the majority of credit unions are provincially regulated. Considering credit unions provide banking services for 5.7 million Canadians, we believe that provincially regulated credit unions should be able to participate

Les coopératives financières appartiennent aux personnes qui font affaire avec elles, voilà ce qui nous distingue. Les coopératives financières sont les seuls fournisseurs de services bancaires qui ont des succursales dans 395 collectivités partout au Canada. Même si la taille de notre actif est plus petite, notre part de marché en matière de prêts dans le secteur de l'agriculture et des petites et moyennes entreprises est comparable à celle des cinq grandes banques. Dans les provinces de l'Ouest, les coopératives financières détiennent de 30 à 50 p. 100 du marché. Par exemple, un Manitobain sur deux fait affaire avec une coopérative financière.

Notre secteur appuie le concept de système bancaire ouvert, mais ce dernier doit être mis en œuvre de façon à assurer la sécurité et la fiabilité du secteur financier canadien. Nous estimons que le développement d'un système bancaire ouvert au Canada doit s'aligner sur trois objectifs primordiaux : des normes ouvertes, une réglementation cohérente et la protection des consommateurs.

Si le système bancaire ouvert dispose d'un cadre bien conçu assorti de normes claires, les petites institutions financières, comme les coopératives financières, pourront faire concurrence aux grandes banques canadiennes et innover. Nous espérons qu'un système bancaire ouvert pourrait diversifier les choix offerts aux consommateurs en faisant comprendre aux Canadiens qu'ils peuvent choisir une coopérative financière au lieu d'une banque.

La mise en place d'un cadre réglementaire relatif au système bancaire ouvert pourrait aussi avoir un effet positif en aval, à savoir la modernisation d'une partie des règles et des règlements actuels que les coopératives financières doivent respecter, ce qui leur permettrait ainsi de fonctionner de façon plus cohérente et efficace. Toutes proportions gardées, il est beaucoup plus coûteux pour les coopératives financières de respecter les divers règlements de tous les ordres de gouvernement au Canada que pour les grandes banques. Toute mesure visant à réduire ce fardeau réglementaire relativement lourd serait bonne pour nos membres et pour la concurrence dans les services financiers au Canada.

Nous estimons qu'un cadre relatif au système bancaire ouvert, mis en place prudemment, pourrait contribuer à atteindre cet objectif. En revanche, il existe un risque qu'un cadre relatif au système bancaire ouvert facilite l'arrivée de nouveaux acteurs qui sont relativement peu assujettis au régime réglementaire actuel, ce qui fausserait davantage les règles du jeu au détriment des coopératives financières.

À cette étape-ci de la mise en œuvre du système bancaire ouvert, le ministère des Finances se concentre sur les institutions financières sous réglementation fédérale, mais la plupart des coopératives financières sont sous réglementation provinciale. Étant donné que les coopératives financières offrent des services bancaires à 5,7 millions de Canadiens, nous estimons que les

in an open banking environment. Coherent regulation must allow for provincial and federal jurisdictions to work together, particularly to ensure that provincially regulated credit unions are not disadvantaged.

It is imperative that regulations governing open banking have a strong consumer protection orientation. The framework should include rules that protect the most financially vulnerable and technologically adverse Canadians. Credit unions support financial inclusion and share expertise in financial literacy. We have much to offer in this regard.

To reflect on a comment from your last panellist about consumer driven banking, I believe — and our sector would agree — that this requires very well-informed consumers.

We take seriously the fiduciary responsibility of members' wealth and personal data and can assist in overcoming the threats posed by open banking to ensure a smoother implementation. We believe —

The Chair: Excuse me for a second. Could you speak a tiny bit more slowly? Our interpreters are having difficulty, and we want to hear every word in both languages.

Ms. Mentzelopoulos: Certainly.

We believe the Office of the Privacy Commissioner's guidelines on meaningful consent should be considered when designing data sharing processes. To mitigate the risk of financial exploitation by malicious actors, a strict consumer centric, regulatory regime is required.

We also strongly believe that digital identity is critical to making digital services safe, secure and accessible. Therefore, development of a robust digital identity system is a necessary precursor.

To those points, credit unions believe a strong certification process is needed for all parties to participate in the open banking ecosystem.

CCUA has been engaging with the Department of Finance about open banking, and we will continue to do so. We have made a submission, to the Department of Finance, and we would be happy to share that as well.

The Chair: Thank you very much to all panellists.

coopératives financières sous réglementation provinciale devraient pouvoir accéder au système bancaire ouvert. Une réglementation cohérente doit permettre aux gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral de collaborer, particulièrement pour veiller à ce que les coopératives financières sous réglementation provinciale ne soient pas désavantagées par rapport à leurs concurrents sous réglementation fédérale.

Il est impératif que tout règlement régissant le système bancaire ouvert soit fortement axé sur la protection des consommateurs. Plus particulièrement, le cadre relatif au système bancaire ouvert devrait prévoir des règles qui protègent les Canadiens les plus vulnérables financièrement et les plus réfractaires à la technologie. Les coopératives financières appuient l'inclusion financière, partagent leur expertise en littératie financière et elles ont beaucoup à offrir à cet égard dans le cadre des consultations actuelles sur le système bancaire ouvert.

À la suite d'une observation faite par le dernier témoin sur un système bancaire axé sur les clients, moi-même et notre secteur sommes d'accord pour dire que pour ce faire, il faut des consommateurs très bien informés.

Nous prenons très au sérieux la responsabilité fiduciaire de protéger la richesse et les données personnelles des membres et nous pouvons aider à contrer les menaces que poserait un système bancaire ouvert afin d'assurer une mise en place plus lisse. Nous estimons —

Le président : Pouvez-vous ralentir un peu le débit? Nos interprètes ont du mal à vous suivre et nous voulons entendre chaque mot dans les deux langues.

Mme Mentzelopoulos : Bien sûr.

Nous sommes d'avis que, en élaborant des processus de partage de données, il faudrait tenir compte des lignes directrices du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada pour l'obtention d'un consentement valable.

Nous croyons fermement qu'une identité numérique est cruciale pour rendre les services numériques sûrs, sécuritaires et accessibles. Par conséquent, le développement d'un système d'identification numérique performant est indispensable.

À cet égard, les coopératives financières estiment que toutes les parties qui souhaitent accéder au système bancaire ouvert devraient suivre un processus d'accréditation rigoureux.

L'ACCF entretient un dialogue avec le ministère des Finances sur un éventuel système bancaire ouvert et elle continuera à le faire. Notre association a présenté un mémoire au ministère et nous serions ravis d'en remettre une copie au comité.

Le président : Merci à tous les témoins.

We will start with our deputy chair, Senator Stewart Olsen.

Senator Stewart Olsen: I have two brief questions. I'll start with one for Mr. Lafrenière.

Do you think it would be more advantageous, should the government decide to go this way, to produce the regulations with any legislation? In other words, we're not going to wait five years for the regulations to come in so that Canadians, companies and businesses can see the regulations for the protection of consumers before an act is enacted?

Mr. Lafrenière: Absolutely. In fact, the legislation was in the 2018 Budget; it was part of the BIA No. 1, 2018 as well. We haven't seen those regulations and what they look like. It's paramount that we do know what's behind that.

Senator Stewart Olsen: Thank you for that.

Ms. Mentzelopoulos, can you explain to me how open banking would work with the co-op credo of being owned by the people who actually work with co-op or are members of it? How does that work, because it will be people whom you never see? I'd be interested to see what you've looked at for your own credibility issues.

Ms. Mentzelopoulos: I guess I would answer your question from the future conditional tense. Primarily, we have a couple of considerations that are at our heart, and we draw some learning from recent events. I was reflecting, in particular, on some of the commentary that we heard back from our members' members late last year when Statistics Canada made an attempt to collect personal financial information. We heard a very sharp response from our members at that time. They wanted us to work with them to ensure that their privacy was protected.

The lesson that I would draw from that — and it's reflected in both our comments and our submission — is that consumer protection and consumer education is vitally important. For credit unions, one of the significant linkages there is our long-standing track record in financial literacy.

We also see that there's a potentially lumpy regulatory environment here. If I think, in particular, of credit unions, I mentioned that we are a sector that employs 29,000 Canadians. We also have a very significant head office presence. We are looking at the potential of competing with entry fintechs who have none of that investment. That creates a challenge for us as well. We would like to see a principle or a framework that places some value on the bricks and mortars' presence that we have in so many communities, where, otherwise you would have to drive, as you mentioned in the last panel, for an hour to see a bank.

Au tour maintenant de notre vice-présidente, la sénatrice Stewart Olsen.

La sénatrice Stewart Olsen : J'ai deux petites questions. La première est destinée à M. Lafrenière.

Pensez-vous qu'il serait plus avantageux de prendre un règlement sans loi, si le gouvernement en décide ainsi? En d'autres mots, nous n'allons pas attendre cinq ans avant qu'un règlement soit pris, ce qui permettra aux Canadiens, aux entreprises et aux sociétés de consulter la réglementation en matière de protection des consommateurs avant l'adoption d'une loi?

M. Lafrenière : Absolument. En fait, le projet de loi était prévu dans le budget de 2018; il faisait partie de la Loi d'exécution du budget n° 1 de 2018 également. Nous n'avons pas encore vu le règlement ni à quoi il ressemblerait. Nous devons absolument en connaître les dispositions.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci.

Madame Mentzelopoulos, pouvez-vous m'expliquer comment un système bancaire ouvert concorderait avec le credo du mouvement coopératif, c'est-à-dire des coopératives qui appartiennent aux personnes qui y travaillent ou encore qui en sont membres? Comment cela fonctionnerait-il, car vous aurez affaire à des gens que vous ne verrez jamais? J'aimerais bien savoir ce que vous pensez de la crédibilité.

Mme Mentzelopoulos : Je vais répondre à votre question en utilisant le conditionnel futur. Nous avons au cœur de nos préoccupations certains principes, et nous avons tiré des leçons des événements récents. Je songe notamment à certains commentaires faits par les membres de nos coopératives l'année dernière lorsque Statistique Canada a tenté de recueillir des données financières personnelles. Nos membres ont vivement réagi à ce moment-là. Ils voulaient collaborer avec nous afin de s'assurer que leurs données personnelles étaient protégées.

La leçon que j'en tire, et vous le verrez bien dans nos observations et notre mémoire, c'est que la protection et l'éducation du client sont d'une importance vitale. Les coopératives financières souscrivent depuis longtemps au principe de la littératie financière.

Nous constatons également que les conditions réglementaires risquent d'être inégales. Je songe notamment aux coopératives financières qui emploient 29 000 Canadiens. Nos sièges sociaux assurent également une forte présence. Or, nous entrevoyons la possibilité de devoir livrer une concurrence à de nouvelles entreprises de technologie financière qui n'ont rien investi. Ce serait un autre défi pour nous. Nous aimerions voir dans le cadre un principe qui accorde une certaine valeur à la présence physique que nous avons dans de nombreuses collectivités. Si ce n'était pas de cette présence, les gens auraient, comme on l'a dit récemment, à faire une heure de route pour aller à la banque.

Those are some of the things that we value and we think drive this. We have always been innovators in the financial sector with credit unions. We will be innovators in this sphere as well, but we are looking for a framework that will ensure that there is a level playing field.

Senator Wallin: Thank you for the comments on the credit union, particularly. We keep coming back to that issue about rural and underserved areas, and how this is going to work. We heard some innovative things from the Australians last night in their testimony about when you show up in a remote community, actually having the provider offer tablets for people who don't have the technology themselves.

But I want to come back to the questions you may have heard me pose earlier to the first panel. This consultation is under way and the debate is under way, but then we see Australia acting, and it makes us kind of jealous that they're really getting there at this point. Again, it's kind of a "do you agree or not" with this concept of enshrining a data right in law, in legislation, for consumers, customers and Canadians — and that we, in the second part, need some legislation, not only to assert that right, but to impose sanctions if that right is abused.

We will start with Athana.

Ms. Mentzelopoulos: I've had the advantage of being able to reflect on our question for the last hour, and I'm reluctant to give you a straight answer. These are things where we would need to consult with our members, but again, if I can draw from our past experiences, certainly the consumer-driven, consumer-protection bent would suggest that probably is something we would support as an association, if we were to canvass our members, but it is something about which we would have to have a further discussion.

I come back to our role in financial literacy: What do these rights mean, and how far do they extend? Those would be things around which there would have to be an active conversation, and those are the kinds of things we've been at the forefront of in the past.

Ms. Gamble: Again, I'm probably not going to be able to answer the "yes" or "no."

When it comes to data rights, we've heard this morning and across the various witness conversations about the consumer at the centre of this. That is a principle of ours at Interac. Whether it's rights, consumer control or data portability — and I think you probably heard from our Australian colleagues yesterday around the notion of, ultimately, data reciprocity. We would welcome conversations that support those whether that is enshrined in law.

Voilà certains des principes qui nous guident et auxquels nous souscrivons. Nous avons toujours été une force novatrice dans le secteur financier grâce à nos coopératives financières. Nous continuerons d'innover dans cette nouvelle sphère également, mais nous sommes à la recherche d'un cadre qui garantira des règles du jeu équitables.

La sénatrice Wallin : Merci pour ces observations sur les coopératives financières. Nous revenons sans cesse au problème des régions rurales moins bien desservies, et comment cela fonctionnerait. Les Australiens nous ont décrit hier soir leur projet novateur, c'est-à-dire que le fournisseur se rend dans une collectivité éloignée et met des tablettes à la disposition des gens qui n'en ont pas.

Cependant, j'aimerais revenir aux questions que vous m'avez peut-être entendu poser plus tôt au premier groupe de témoins. Nous effectuons des consultations et nous en débattons, mais voilà que nous constatons que l'Australie agit, et cela nous rend un peu jaloux parce que les Australiens réussissent à le faire. Là encore, j'aimerais savoir si vous êtes d'accord ou non que nous devrions consacrer dans la loi ce principe pour les consommateurs, les clients et les Canadiens, non seulement pour confirmer ce droit, mais également pour imposer des sanctions si ce droit est violé.

Nous commencerons par Athana.

Mme Mentzelopoulos : J'ai pu réfléchir à la question pendant la dernière heure, et j'hésite à vous répondre à chaud. Il faudrait que je pose certaines questions à nos membres, mais si je me fie à notre expérience, nos membres, s'ils étaient consultés, choisiraient probablement une approche axée sur le client et la protection du client, mais il faudrait en discuter davantage.

Je reviens à notre rôle en matière de littératie financière : que veulent dire ces droits et qu'elle en est la limite? Il faudrait discuter activement de ces thèmes, et nous avons occupé un rôle d'éclairer dans ces dossiers dans le passé.

Mme Gamble : Moi non plus, je ne pourrai vous répondre par un simple « oui » ou « non ».

Au chapitre des droits visant les données, nous avons entendu ce matin et dans diverses conversations avec les témoins que le client devrait être au centre des préoccupations. C'est un principe auquel nous souscrivons à Interac. Qu'il s'agisse des droits, du contrôle du client, de la portabilité des données et, au final, de la réciprocité des données, notion dont nos collègues australiens vous ont parlé hier, il me semble, nous aimerions bien voir des conversations sur une éventuelle protection légale.

We take a view that we have been very successful as a financial services ecosystem, working across the various players with a principle-based approach. We're the industry lead. Our preference would be that approach but with consumers' ability to be able to control their data and with explicit consent at the heart of the matter.

Senator Wallin: Just to put your comments, Mr. Lafrenière, in context, I know it seems nuanced, but control versus ownership. The Australians have come to the position and used the word "control" of information, not ownership, because we can't. Just keep that in mind if you can answer, Mr. Lafrenière.

Mr. Lafrenière: I haven't seen what the Australians said yesterday, but we have aspirations that the consumer should own and control their data. I don't know how we should get there, but certainly under an open banking environment, we should make sure they have access to their data and control it.

I'm not sure if they do under the current regime, but they should.

Senator Wallin: Thank you.

Senator C. Deacon: Ms. Mentzelopoulos, I was concerned about one thing you said; namely, that credit unions not be disadvantaged. I'm looking for ways that credit unions could be advantaged. I'm looking for the upside here.

We talked about the value of bricks and mortar. That's really important. You said you serve almost half of all Manitobans, I'm sure in a lot of smaller communities. The same is true, I know, in Atlantic Canada.

The question I have is this: Should the value of your bricks and mortar be legislated or innovated? I hope you understand the difference I mean by that.

I concern myself as somebody who really believes in markets, the value of the customer and moving where the customers are going. I concern myself when we look at things through another lens other than that as being the key driving force.

Ms. Mentzelopoulos: If given the choice between legislation and innovation, I will always choose innovation. You would find our sector more in an incremental camp if I can characterize it that way. That's why I think it's so important for government to develop a well-elaborated framework that should serve as a beacon for where a largely market-driven solutions should go.

Part of that is not so much the bricks and mortar — although those investments are important, and they're important especially at this phase where you're talking about other entrants into this that don't necessarily have the stickiness of those kinds of

Selon nous, nous avons très bien réussi dans l'écosystème des services financiers en travaillant avec les divers acteurs et en entretenant une approche reposant sur des principes. Nous sommes à la tête de l'industrie. Nous préférons une approche semblable en accordant aux consommateurs la capacité de contrôler leurs données et de donner un consentement explicite.

La sénatrice Wallin : Monsieur Lafrenière, pour mieux situer vos commentaires, il y a le contrôle, d'une part, et la possession, d'autre part. Je sais que c'est presque couper les cheveux en quatre. Les Australiens ont comme position le terme « contrôle » de l'information, et non la possession, mais nous ne pouvons le faire. Monsieur Lafrenière, je vous prie d'en tenir compte dans votre réponse.

M. Lafrenière : Je n'ai pas pu lire les témoignages des Australiens d'hier, mais nous pensons que le client devrait posséder et contrôler ses données. J'ignore comment on s'y rendra, mais dans un milieu bancaire ouvert, nous devrions nous assurer que le client puisse accéder à ses données et les contrôler.

Je ne suis pas convaincu que c'est possible sous le régime actuel, mais le client devrait pouvoir le faire.

La sénatrice Wallin : Merci.

Le sénateur C. Deacon : Madame Mentzelopoulos, je suis préoccupé par quelque chose que vous avez dit, c'est-à-dire veiller à ce que les coopératives financières ne soient pas désavantagées. Je songe aux éventuels avantages pour les coopératives financières. Je cherche le positif.

Nous avons parlé de la valeur de la présence physique. C'est très important. Vous avez dit servir presque la moitié des Manitobains, dont de nombreuses personnes vivant dans de petites collectivités, j'en suis sûr. Je sais que c'est tout aussi vrai dans le Canada atlantique.

Ma question est la suivante : devrait-on tenir compte de la valeur de votre présence physique par voie législative ou par des moyens novateurs? J'espère que vous comprenez la distinction.

Je suis un adepte des marchés, de la valeur du consommateur et de l'adaptation aux désirs du consommateur. Je suis préoccupé lorsque nous examinons un dossier dans une optique qui ne tient pas compte des facteurs essentiels.

Mme Mentzelopoulos : Si vous me donnez le choix entre légiférer et innover, je choisirai toujours d'innover. Notre secteur innove de façon graduelle, si je puis l'exprimer ainsi. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il est tellement important que le gouvernement établisse un cadre bien structuré qui nous éclairera quant aux solutions essentiellement axées sur le marché.

Ce n'est pas tellement la présence physique, bien que des investissements soient importants, et ils le sont surtout à la phase dont vous parlez, lors de l'arrivée de nouveaux acteurs qui ne sont pas forcément alourdis par ces investissements, ce qui leur

investments; it allows them to be quite a bit more nimble. I think, arguably, there was probably at least one of those on your previous panel. When I say incremental, we continue to have a lot of Canadians who are under-banked, and we continue to have a challenge with raising the level of financial literacy. We see some provincial governments responding to that by including it in provincial curriculums.

Even if you're able to amalgamate a lot of your data, there's still a lot of mystery to it. I work in the financial sector, and there's some mystery to it to me sometimes.

If you have a principles-based approach or framework that is going to be aiming for a level competitive field where market-driven solutions are not going to be at the exclusion of some players, then you will allow those bricks and mortar presences to innovate and not wither.

Senator C. Deacon: Ms. Gamble, how is your organization using customer data now?

Ms. Gamble: Interac is made up not only of the large institutions as our shareholders, but includes all the credit unions across Canada, plus some other financial service players. We provide service to our shareholders. Probably the closest area to address your question is around fraud and risk mitigation capabilities. You've heard, I'm sure, views around the need for a central aggregation player role. We actually do that to a large extent today, certainly for debit in Canada.

To answer your question, one example of that would be in those fraud mitigation areas. In the banking sector, we have world-class levels of fraud and risk management capabilities on debit, and we do that on a collaborative basis. We use things like predictive modelling and some technology tools to be able to detect potential fraud patterns, and we work collaboratively across the financial institutions, law enforcement and the government. An example of that would be those kinds of services prevented over \$78 million worth of fraud losses last year. As a result of those services, we were able to shut down over 4,000 malicious websites.

We offer those kinds of collaborative capabilities for the ecosystem, and we do that among our participants and across some other networks.

Senator C. Deacon: Are you sharing the data with member organizations or just using it internally?

Ms. Gamble: We share it internally and with some of our participants at the aggregate level to help detect those fraud patterns.

permet d'être beaucoup plus agiles. Il y avait probablement au moins un tel acteur dans votre dernier groupe de témoins. Lorsque je parle d'innovation graduelle, nous continuons à voir beaucoup de Canadiens qui n'ont pas un accès suffisant aux services bancaires, et nous continuons à avoir le défi qui consiste à augmenter la littératie financière. Certains gouvernements provinciaux réagissent en ajoutant cette littératie à leurs curriculums provinciaux.

Même si vous êtes en mesure de tout amalgamer dans vos données, il reste un aspect mystérieux. Je travaille dans le secteur financier et il y a encore des choses qui me sont opaques.

Si on avait une approche ou un cadre axé sur des principes qui viserait un terrain de jeu équitable avec des solutions axées sur le marché sans exclure certains joueurs, alors à ce moment-là vous permettriez aux acteurs qui ont une présence physique de continuer à innover et de ne pas disparaître.

Le sénateur C. Deacon : Madame Gamble, comment votre organisation se sert-elle des données des consommateurs en ce moment?

Mme Gamble : Interac est constitué de ses actionnaires, non seulement les grandes institutions, mais également toutes les coopératives financières du Canada, ainsi que quelques fournisseurs de services financiers. Nous offrons des services à tous nos actionnaires. Le domaine qui correspond surtout à votre question est celui de la fraude et de notre capacité d'en atténuer les risques. Vous avez entendu ceux qui militent pour un acteur qui servirait de centre d'agrégation. Nous le faisons certainement en grande partie aujourd'hui dans le cas des retraits bancaires au Canada.

Je peux répondre à votre question en vous donnant l'exemple de nos efforts antifraude. Dans le secteur bancaire, nous avons une capacité hors classe de lutter contre la fraude et d'atténuer les risques dans le cas des retraits, et nous le faisons de façon collaborative. Nous effectuons la modélisation prédictive et nous nous servons de certains outils technologiques afin de déceler des tendances possibles de fraude, et nous collaborons avec les institutions financières, les forces de l'ordre et le gouvernement. Ainsi, ces services ont empêché de la fraude de l'ordre de 78 millions de dollars l'année dernière. Grâce à nos efforts, nous avons pu éliminer plus de 4 000 sites web malveillants.

Nous offrons cette capacité collaborative au secteur, et nous travaillons avec nos participants ainsi que d'autres réseaux.

Le sénateur C. Deacon : Communiquez-vous les données aux organisations membres ou seulement à l'interne?

Mme Gamble : Nous le faisons à l'interne ainsi qu'avec certains de nos participants au niveau agrégé afin de déceler les tendances frauduleuses.

Senator C. Deacon: So these are member organizations.

Ms. Gamble: Yes, they're participants in Interac.

Senator C. Deacon: Mr. Lafrenière, you spoke about prohibiting the use of consumer data for underwriting.

Mr. Lafrenière: Yes.

Senator C. Deacon: Even if the consumers want it?

Mr. Lafrenière: Well, we haven't had that in the past. We're there for the protection of the consumer. If the consumer wants their data to be shared in the future with an organization, they are most welcome to share it, but we don't want the banks to share it for their own purposes. That's why the legislation is there, it's to protect the consumer.

Senator C. Deacon: But if the consumer asks the bank to share it?

Mr. Lafrenière: I don't see why not.

[Translation]

Senator Dagenais: I have two quick questions. Mr. Lafrenière, perhaps you can explain something to me because, as we know, the major banks, including the Desjardins financial cooperatives, sell insurance products and already have our data. Doesn't that put your members at a disadvantage when it comes to the banks, which are already selling insurance? For example, CIBC sells insurance underwritten by The Personal Insurance Company.

Mr. Lafrenière: The Desjardins group falls under provincial jurisdiction. Under provincial law, Desjardins is allowed to use its banking data to sell insurance. That isn't the case for federally regulated institutions. That means that no federally regulated bank selling insurance, TD and the like, is allowed to share data collected for banking purposes with its insurance arm. There is a wall separating the two, and that separation is very much respected.

Senator Dagenais: Ms. Gamble, I'd like to talk to you about Interac. I have a little anecdote that is going to make you smile. Interac is a very good system. I'm a technology buff, but I learned the hard way. There's a limit on how much money you can withdraw in a day, so I was told I should go into the branch. When I got up to the counter, I asked to withdraw money but was told that the bank didn't have the money I wanted and would have to order it. Sometimes I think technology actually has a negative impact on us, since we can no longer walk into a bank

Le sénateur C. Deacon : Ce sont donc vos organisations membres.

Mme Gamble : Oui, ceux qui participent à Interac.

Le sénateur C. Deacon : Monsieur Lafrenière, vous avez parlé d'interdire l'utilisation des données des consommateurs aux fins de la souscription d'assurance.

M. Lafrenière : Oui.

Le sénateur C. Deacon : Même si les consommateurs sont d'accord?

M. Lafrenière : Ce n'est pas ce qui s'est produit par le passé. Nous sommes là pour protéger les consommateurs. S'ils veulent transmettre leurs données à une organisation, ils peuvent très bien le faire, mais nous ne voulons pas que les banques les utilisent pour leurs propres fins. C'est pourquoi la loi est en place : pour protéger les consommateurs.

Le sénateur C. Deacon : Si le consommateur demande à la banque de communiquer ses données?

M. Lafrenière : Je ne vois pas pourquoi elle ne le ferait pas.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'ai deux courtes questions. Monsieur Lafrenière, vous pourrez peut-être m'expliquer, puisqu'on sait que les grandes institutions bancaires, y compris les caisses Desjardins, vendent de l'assurance et ont déjà nos données. Donc, les gens que vous représentez ne sont-ils pas désavantagés par rapport aux institutions bancaires qui vendent déjà de l'assurance, comme la CIBC, qui vend de l'assurance avec La Personnelle?

M. Lafrenière : Pour ce qui est de Desjardins, c'est sous juridiction provinciale. Ils ont le droit, conformément à la loi provinciale, d'utiliser des informations bancaires qu'ils détiennent pour vendre de l'assurance; ce n'est pas le cas des institutions fédérales. Donc, aucune banque sous juridiction fédérale qui est dans le domaine de l'assurance, comme la Banque TD, n'a le droit de partager les informations qu'elle a dans le domaine bancaire avec sa filiale de compagnie d'assurance. Il y a un mur chinois entre les deux, et ce mur est très bien maintenu.

Le sénateur Dagenais : Madame Gamble, je vais vous parler d'Interac. Je vais vous faire sourire, parce qu'Interac est un très bon système. Je suis féru de toutes les nouvelles technologies, mais je l'ai appris à mes dépens. On a une limite au montant que l'on peut retirer chaque jour, alors on m'a suggéré d'aller à la succursale. Lorsque je suis arrivé au comptoir, je voulais de l'argent, et on m'a dit : « On n'a pas l'argent que vous voulez, alors on va vous le commander. » Parfois, je me demande si les nouvelles technologies ne nous nuisent pas,

and walk out with cash. I wanted to share that story with you because that's what I was telling Senator Tkachuk earlier.

That said, I think Interac should acquire new technology. You can test it and make it available to customers. You partially answered this question earlier. I think that if there's too much personal information, the level of risk goes up. Shouldn't all the data be held by Interac, which would then control and administer the information? I believe you talked about your robust security system. Adding lots of new technology and data comes at a greater risk to customers.

[English]

Ms. Gamble: Indeed, we have rigorous security and fraud management systems. We also are constantly looking at how to leverage new technology, including some things like predictive analytics, to continue to offer those services. I'd like to try to address your question with two comments.

I'd like to highlight that yes, we absolutely do provide those aggregate level services to our participants, and that is over 300 institutions across the country. It's not just a small group of entities providing the service. We offer innovative capabilities to be able to look at how those institutions working with us and with other fintechs can continue to provide those services.

I think there was a comment this morning around the notion of sandboxes or greenhouses. We do that through partners with accelerators like Communitech in Kitchener-Waterloo, like Coopérathon in Quebec and like MaRS in Toronto. I wanted to raise the point that not only are we an incumbent, servicing our participants across the country, but we are also a fintech. Last year we were actually the recipient of FinTech Company of the Year, even though we are considered a significant player in the market.

So there is an opportunity for us to continue to leverage our expertise and the experience we have garnered in over 35 years of supporting consumers, small business and our participants.

On the data and privacy point, we are obviously adhering to whatever regulatory framework is required for that. We do that in a number of ways. I mentioned security by design is a core principle of who we are. That means whatever new service we bring to market and offer our participants, and ultimately Canadians and small businesses, we take a stringent approach in looking at data abstraction and other technical capabilities to ensure that data is not exposed. Our fraud practises, which we celebrate as being world leaders in the field and being recognized that way, allow us to ensure that we can provide those services to all Canadians through utility pricing. We are

parce que maintenant on a de la difficulté à avoir de l'argent comptant à nos succursales. Je voulais vous en faire part, parce que c'est ce que j'ai dit plus tôt au sénateur Tkachuk.

Cela dit, je pense qu'Interac devrait acquérir de nouvelles technologies, vous pouvez les tester et les offrir aux clients, et vous avez répondu partiellement plus tôt parce que je pense que, s'il y a trop d'informations personnelles, cela augmente le risque. Les informations ne devraient-elles pas plutôt aller vers Interac, et ce serait vous qui les contrôleriez? Je pense que vous avez mentionné que vous aviez de bons systèmes de sécurité. En effet, si on ajoute beaucoup de nouvelles technologies et d'informations, les risques pour le client seront plus grands.

[Traduction]

Mme Gamble : En effet, nous avons des systèmes de sécurité et de gestion de la fraude rigoureux. Nous cherchons toujours des façons de mettre à niveau les technologies, comme l'analyse prévisionnelle, pour continuer à offrir ces services. J'aimerais répondre à votre question par deux commentaires.

Je dirais d'abord que oui, nous offrons des services regroupés à nos participants, qui représentent plus de 300 institutions dans l'ensemble du pays. Il ne s'agit pas uniquement d'un petit groupe d'entités qui offrent un service. Nos capacités d'innovation nous permettent de déterminer la façon dont les institutions qui travaillent avec nous et avec les autres sociétés de technologie financière peuvent continuer d'offrir ces services.

Je crois que quelqu'un a parlé de l'approche des bacs à sable ou des serres. Nous adoptons cette approche en collaboration avec nos partenaires, par l'entremise d'accélérateurs comme Communitech, à Kitchener-Waterloo, Coopérathon, à Québec, et MaRS, à Toronto. Je tenais à dire que nous ne sommes pas uniquement un fournisseur de services financiers qui offre des services à ses participants dans l'ensemble du pays, mais que nous sommes aussi une entreprise de technologie financière. L'année dernière, nous avons reçu le prix de l'entreprise de technologie financière de l'année, même si nous sommes considérés à titre de joueur important du marché.

Nous pouvons donc continuer de miser sur notre expertise et sur nos 35 années d'expérience en matière de soutien aux consommateurs, aux petites entreprises et aux participants.

En ce qui a trait aux données et à la confidentialité, nous respectons évidemment le cadre en place à cette fin, et ce de nombreuses façons. J'ai fait valoir que la sécurité intégrée à la conception était un principe fondamental de notre entreprise. Cela signifie que lorsque nous introduisons un nouveau service sur le marché et que nous l'offrons à nos participants — de même qu'aux Canadiens et aux petites entreprises, en fin de compte —, nous adoptons une approche rigoureuse relative à l'abstraction des données et à d'autres capacités techniques afin de veiller à ce que les données ne soient pas exposées. Nos pratiques en matière de fraude, qui sont reconnues dans le

known as a provider of low-cost offerings to the marketplace through the lens of innovation.

Senator Klyne: One question for the credit union and one for the insurance side.

On the credit union side, in thinking about achieving that level playing field between provincial regulation and federal regulation, what do you see as some of the key considerations and potential impediments that might come in the way of those two regulators collaborating so that you have a level playing field?

Ms. Mentzelopoulos: It probably just boils down to the fact that, especially in the provinces, we have, in some cases, fairly outdated legislation. I would look at this as an opportunity, because if it spurs provincial governments to accelerate some of the work they're doing now — but it tends to go very slowly to update their legislation.

It's not perfectly relevant, but I will give you an example. In some jurisdictions, credit unions are still not allowed to advise their members of annual general meetings by email. It has to be by paper. So there is still some updating that has to occur for our regulatory frameworks and we hope that this presents itself as an opportunity to accelerate that.

Senator Klyne: How do the banks feel about that?

Ms. Mentzelopoulos: They should be happy for the competition.

Senator Klyne: With regard to insurance, you had mentioned that currently there are explicit restrictions on banks' business powers related to insurance. For all intents and purposes, banks are prohibited from entering the insurance base if I am correct.

Mr. Lafrenière: They're prohibited from sharing data between the bank business and their insurance subsidiary, but they're allowed to be in the insurance business. They're not allowed to share data.

Senator Klyne: At the point of credit, they also can't —

Mr. Lafrenière: Exactly. If you go for a car loan or a mortgage, the last thing you want to be is coerced, if I can put it that way, to buy a specific insurance than a product that is more suitable for you. The banks cannot share data with their insurance company. That client is a client of ours. Buying your car or buying a home, they're looking for a mortgage or a loan,

domaine comme étant des pratiques de pointe, nous permettent d'offrir ces services à tous les Canadiens par l'entremise d'un modèle utilitaire d'établissement des prix. Nous sommes reconnus sur le marché à titre de fournisseur de services à faible coût, et ce grâce à l'innovation.

Le sénateur Klyne : J'aimerais poser une question à la représentante des coopératives financières et une autre au représentant des compagnies d'assurances.

En ce qui a trait aux coopératives financières et à l'uniformisation des règles provinciales et fédérales, quels sont, selon vous, les principaux facteurs à prendre en compte et les obstacles qui pourraient nuire à la collaboration des organismes de réglementation?

Mme Mentzelopoulos : Je dirais que c'est probablement le caractère désuet de certaines lois, surtout dans les provinces. Je crois qu'il s'agit d'une occasion à saisir, puisqu'elle pourrait encourager les gouvernements provinciaux à accélérer certains de leurs travaux... Toutefois, ils tardent à mettre à jour leurs lois.

Ce n'est peut-être pas tout à fait pertinent, mais je vais vous donner un exemple. Dans certaines administrations les coopératives financières ne peuvent toujours pas aviser leurs membres des assemblées générales annuelles par courriel. Elles doivent le faire par lettre. Il faut que les cadres réglementaires soient mis à jour; nous espérons que ce sera l'occasion d'accélérer le processus.

Le sénateur Klyne : Qu'en pensent les banques?

Mme Mentzelopoulos : Elles devraient être heureuses de la concurrence.

Le sénateur Klyne : En ce qui a trait à l'assurance, vous avez dit qu'à l'heure actuelle, les pouvoirs des banques en matière d'assurance étaient associés à des restrictions explicites. Les banques ne peuvent sous aucune considération entrer dans la base de données sur l'assurance si je ne me trompe pas.

M. Lafrenière : Elles ne peuvent pas transmettre les données à leurs filiales d'assurance, mais elles peuvent prendre part à des activités d'assurance. Elles ne peuvent toutefois pas communiquer les données.

Le sénateur Klyne : En ce qui a trait au crédit, elles ne peuvent pas non plus —

M. Lafrenière : Exactement. Si vous demandez un prêt automobile ou hypothécaire, vous ne voudrez certainement pas être contraint — si je puis dire — de contracter une assurance en particulier plutôt que celle qui vous convient le mieux. Les banques ne peuvent pas transmettre les données à leur compagnie d'assurances. Ce sont nos clients. S'ils achètent

why don't you sell them the insurance right now? This is the right time to do it before we give them the loan.

Senator Klyne: Enter fintechs into the equation here, maybe as a subsidiary or controlled by a bank. Let's just talk about open banking in this regard. What are some of the unintended consequences that may arise here that we should be concerned about?

Mr. Lafrenière: Fintechs, first of all, most would be under provincial jurisdiction. If banks are allowed to share data with fintech companies, they can go into the insurance business and therefore do away with the wall between the bank data and the insurance companies. So through the back door, they can get around legislation that prevents them from sharing data right now. What we're saying is that the intent of the federal government is certainly pretty well intended. They want to maintain that wall under that new open banking scenario, but we don't see yet how that will happen. I would like to see the regulations, but we haven't seen them yet.

The Chair: Panel, thank you very much for your presentations. We always appreciate the work that must go into preparing for this, and we also appreciate your presentations and your openness to our questions. We look forward to welcoming you back at another time on another matter.

(The committee adjourned.)

une voiture ou une maison, ils veulent une hypothèque ou un prêt; pourquoi ne pas leur vendre une assurance à ce moment-là? C'est le bon moment de le faire avant d'accorder le prêt.

Le sénateur Klyne : C'est là que les entreprises de technologie financière entrent en jeu, peut-être à titre de filiales ou sous le contrôle d'une banque. J'aimerais que nous parlions des services bancaires ouverts. Quelles sont les conséquences imprévues qui devraient nous préoccuper?

M. Lafrenière : Premièrement, les entreprises de technologie financière relèvent de la compétence provinciale. Si les banques peuvent transmettre des données avec ces entreprises, alors elles peuvent réaliser des activités liées à l'assurance, ce qui fait tomber le mur entre les données bancaires et les compagnies d'assurances. Donc, par la porte arrière, elles peuvent contourner la loi qui les empêche de communiquer les données. Ce que nous disons, c'est que le gouvernement fédéral a probablement de bonnes intentions. Il veut maintenir ce mur malgré l'ouverture des services bancaires, mais nous ne voyons pas comment cela est possible. Je n'ai toujours pas pu étudier la réglementation à cet égard.

Le président : Mesdames et monsieur, nous vous remercions de vos témoignages. Nous savons que le travail de préparation en vue d'une telle réunion est important; nous vous sommes reconnaissants pour vos commentaires et votre ouverture à nos questions. Nous serons heureux de vous recevoir à nouveau pour aborder un autre sujet.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, March 20, 2019

King & Wood Mallesons, Australia:

Scott Farrell, Partner (by video conference).

As an individual:

Peter Harris, former Chairman of the Australian Productivity Commission (by video conference).

Thursday, March 21, 2019

As an individual:

Kirsten Thompson, Member, Advisory Committee on Open Banking, and Partner, Dentons Canada.

Financial Data and Technology Association (FDATA):

Steven Boms, Executive Director.

Electronic Transactions Association:

Scott Talbott, Senior Vice-President, Government Affairs.

Wealthsimple Financial Corp.:

Blair Wiley, General Counsel and Head of Regulatory Affairs.

Canadian Association of Mutual Insurance Companies:

Normand Lafrenière, President.

Interac Corp.:

Debbie Gamble, Chief Officer, Innovation Labs and New Ventures.

Canadian Credit Union Association:

Athana Mentzelopoulos, Vice President, Government Relations and Member Relations.

TÉMOINS

Le mercredi 20 mars 2019

King & Wood Mallesons, Australie :

Scott Farrell, associé (par vidéoconférence).

À titre personnel :

Peter Harris, ex-président de l'Australian Productivity Commission (par vidéoconférence).

Le jeudi 21 mars 2019

À titre personnel :

Kirsten Thompson, membre, Comité consultatif sur un système bancaire ouvert, et associée, Dentons Canada.

Financial Data and Technology Association (FDATA) :

Steven Boms, directeur général.

Electronic Transactions Association :

Scott Talbott, vice-président directeur, Affaires gouvernementales.

Wealthsimple Financial Corp. :

Blair Wiley, conseiller juridique principal et chef des affaires réglementaires.

Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles :

Normand Lafrenière, président.

Interac Corp. :

Debbie Gamble, responsable en chef, Laboratoires d'innovation et Nouvelles entreprises.

Association canadienne des coopératives financières :

Athana Mentzelopoulos, vice-présidente, Relations gouvernementales et relations avec les membres.